



# Receveur général du Canada

**Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale: 2018 à 2019**  
**Chapitre 6: Codes de programme: Détaillé**

Mise à jour : 2019-03-26



[www.tpsgc-pwgsc.gc.ca](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca)

# Table des matières

## Table des matières

### 6.1 Introduction

### 6.2 Codes de programme Détaillé pour 2018 à 2019

Agriculture et Agroalimentaire

Revenu national

Patrimoine Canadien

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté

Environnement et Changement climatique

Finances

Pêches, Océans et Garde côtière canadienne

Affaires mondiales

Gouverneur Général

Santé

Femmes et de l'Égalité des genres

Famille, Enfants et Développement social

Affaires autochtones et du Nord

Innovation, Sciences et Développement économique

Justice

Défense nationale

Ressources naturelles

Infrastructure et Collectivités

Parlement

Conseil Privé

Sécurité publique et Protection civile

Services publics et Approvisionnement

Transports

Conseil du Trésor

Anciens Combattants

Services aux Autochtones

Institutions démocratiques

Sciences

Autres que dépenses budgétaires

Liste complète des notes de mise à jour pour codes de programme pour 2018 à 2019

Notes de bas de page

## 6.1 Introduction

À partir de l'exercice financier 2018-2019 et en vertu de la [Politique sur les résultats](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor, la plupart des ministères mettront en place le nouveau Cadre ministériel des résultats. Ce cadre, qui remplace l'architecture d'alignement des programmes (AAP), se compose de responsabilités essentielles ministérielles et des programmes qui s'y rapportent. Ces codes servent à tenir compte des ressources affectées à la réalisation des objectifs du gouvernement.

### Exemple:

ZZZ00 - Représente un code de responsabilité essentielle. Les 3 premiers caractères sont des lettres majuscules et les 2 derniers sont des zéros.

ZZZ01 - Ce code de cinq caractères alphanumériques représente un code de programme. Les 3 premiers caractères identifient la responsabilité essentielle à laquelle le programme se rapporte et les 2 derniers chiffres consistent en une combinaison entre 01 à 99.

**Veillez prendre note** que les ministères suivants continueront d'utiliser l'architecture d'alignement des programmes au cours de l'exercice financier 2018-2019 :

- Gendarmerie royale du Canada
- Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada
- Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada

Le format de ces PROG est identique à celui des responsabilités essentielles.

## 6.2 Codes de programme Détaillé pour 2018 à 2019

### Agriculture et Agroalimentaire

#### Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

BWN00 Marchés nationaux et internationaux

**Description :**

Agriculture et Agroalimentaire Canada fournit des programmes et des services et travaille en collaboration avec le secteur pour soutenir sa compétitivité au pays et à l'étranger. Agriculture et Agroalimentaire Canada travaille également à accroître les possibilités pour le secteur d'exporter ses produits en maintenant et en élargissant l'accès aux marchés et en faisant avancer les intérêts agricoles à l'échelle internationale.

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

BWN01 Croissance du commerce et des marchés

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

BWN02 Mobilisation et développement du secteur

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

BWN03 Conseil des produits agricoles du Canada

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

BWN04 Programmes laitiers

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

BWN05 Agence canadienne du pari mutuel

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

BWN06 Infrastructure hydraulique

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

**BWN07 Programmes à frais partagés fédéral, provinciaux et territoriaux reliés aux marchés et au commerce**

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

**BWN08 Pâturages communautaires**

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

**BWO00 Science et innovation**

**Description :** Agriculture et Agroalimentaire Canada mène des recherches scientifiques, développe de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies et transfère les résultats au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Agriculture et Agroalimentaire Canada travaille également avec l'industrie et d'autres partenaires pour renforcer la capacité du secteur à développer et à adopter des pratiques, des produits et des procédés novateurs.

**Particulier au ministère(s) :**

- **001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')**

**BWO01 Science et recherche fondamentales**

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

**BWO02 Agri-science**

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

**BWO03 Agri-innover**

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

**BWO04 Programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture**

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

**BWO05 Programme canadien d'adaptation agricole**

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

**BWO06 Programmes à frais partagés fédéral, provinciaux et territoriaux reliés à la science, à la recherche, à l'innovation et à l'environnement**

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## BWP00 Risques du secteur

### **Description :**

Agriculture et Agroalimentaire Canada fournit des outils pour atténuer les répercussions financières des risques indépendants de la volonté des producteurs qui menacent la viabilité de leur exploitation. Agriculture et Agroalimentaire Canada travaille également avec le secteur pour s'assurer que des systèmes, des normes et des outils sont élaborés pour soutenir sa capacité à prévenir et à maîtriser les risques et à répondre aux demandes du marché.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')**

## BWP01 Agri-stabilité

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## BWP02 Agri-investissement

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## BWP03 Agri-relance

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## BWP04 Agri-protection

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## BWP05 Agri-risques

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## BWP06 Programmes de garantie de prêts

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## BWP07 Service de médiation en matière d'endettement agricole

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## BWP08 Lutte antiparasitaire

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

**BWP09 Programme d'assurance**

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

**BWP10 Programmes à frais partagés fédéral, provinciaux et territoriaux reliés à l'assurance**

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

**BWP11 Retour de paiements**

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

**ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')**

**ISSA1 Services de gestion et de surveillance**

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## ISSA2 Services de communication

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## ISSA3 Services juridiques

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## ISSA5 Services de gestion financière

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## ISSA6 Services de gestion de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')



## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

## **Commission canadienne du lait**

### BGA00 Commission canadienne du lait

**Description :** De permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et d'assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 134 - Commission canadienne du lait

## **Commission canadienne des grains**

### BGB00 Réglementation des grains

### **Description :**

La Commission canadienne des grains réglemente la manutention du grain au Canada, et elle établit et maintient des normes des qualité du grain canadien fondées sur la science.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **133 - Commission canadienne des grains**

## BGB01 Qualité des grains

### Particulier au ministère(s) :

- 133 - Commission canadienne des grains

## BGB02 Recherches sur les grains

### Particulier au ministère(s) :

- 133 - Commission canadienne des grains

## BGB03 Mesures de protection des producteurs de grain

### Particulier au ministère(s) :

- 133 - Commission canadienne des grains

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 133 - Commission canadienne des grains

## Revenu national

### Agence du revenu du Canada

## BRA00 Impôt

### **Description :**

S'assurer que le système fiscal d'autocotisation volontaire du Canada est maintenu en fournissant aux contribuables le soutien et les renseignements nécessaires pour comprendre et pour respecter leurs obligations fiscales, et prendre des mesures d'observation et d'exécution au besoin pour maintenir l'intégrité du système, en offrant des moyens de recours lorsque les contribuables pourraient être en désaccord avec une cotisation ou une décision.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)**
- **130 - Agence du revenu du Canada**

## BRA01 Services fiscaux et traitement

### **Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## BRA02 Observation en matière de déclarations

### **Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## BRA03 Recouvrements

### **Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## BRA04 Observation nationale

### **Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## BRA05 Observation du secteur international et grandes entreprises et enquêtes criminelles

### **Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## BRA06 Oppositions et appels

### **Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## BRA07 Allègement pour les contribuables

### **Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## BRA08 Plaintes liées au service

### **Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## BRA09 Organismes de bienfaisance

### **Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## BRA10 Régimes enregistrés

### **Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## BRA11 Politique, décisions et interprétations

### **Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## BRB00 Prestations

### **Description :**

S'assurer que les Canadiens obtiennent le soutien et les renseignements dont ils ont besoin pour obtenir l'appui et les renseignements nécessaires pour savoir quelles sont les prestations auxquels ils pourraient avoir droit, pour qu'ils reçoivent leurs paiements de prestations en temps opportun, et qu'ils aient des moyens de recours lorsqu'ils sont en désaccord avec une décision sur leur admissibilité aux prestations.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)**
- **130 - Agence du revenu du Canada**

## BRB01 Prestations

### **Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## BRC00 Ombudsman des contribuables

### Description :

Les Canadiens ont accès à un examen crédible et indépendant des plaintes liées au service au sujet de l'Agence du revenu du Canada.

### Particulier au ministère(s) :

- **122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)**
- **130 - Agence du revenu du Canada**

## BRC01 Ombudsman des contribuables

### Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

### Note(s) :

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

### Particulier au ministère(s) :

- **122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)**
- **130 - Agence du revenu du Canada**

## ISSA1 Services de gestion et de surveillance

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

#### ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

#### ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

#### ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

#### ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

#### ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada

# Patrimoine Canadien

## Patrimoine canadien (Ministère du)

BSD00 Créativité, arts et culture

### Description :

Veiller à ce qu'un large éventail de contenu artistique et culturel canadien soit accessible au pays et à l'étranger. Offrir aux Canadiens des occasions de s'engager et de participer à la vie créative du Canada, en créant un sentiment d'appartenance et d'inclusion. Contribuer au succès des activités qui favorisent la créativité, les possibilités d'innovation, de croissance et d'emploi dans le secteur culturel et pour l'économie créative du Canada. Appuyer les politiques et les mesures législatives et

réglementaires; gérer des programmes de financement supportant la création, la formation professionnelle, l'infrastructure culturelle et la diffusion des arts; le développement des affaires et d'initiatives de commercialisation; et l'établissement de partenariats au Canada et à l'étranger.

**Particulier au ministère(s) :**

- **135 - Patrimoine canadien (Ministère du)**

BSD01 Arts

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

BSD02 Cadre du marché culturel

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

BSD03 Soutien et développement des industries culturelles

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

BSE00 Patrimoine et célébrations

**Description :**

Donner l'occasion aux Canadiens de participer aux célébrations et aux commémorations d'intérêt national, à des festivals locaux et à des activités liées au patrimoine. Investir dans le développement de matériel didactique et d'activités d'apprentissage qui offrent aux Canadiens la possibilité d'améliorer leur compréhension de l'histoire du Canada. Faciliter l'accès au patrimoine et aider les établissements du patrimoine à préserver et à présenter des collections patrimoniales à tous les Canadiens. Offrir des projets, des programmes et des services, et des subventions, des contributions et d'incitations fiscales; mener des recherches; fournir des informations et des compétences qui font autorité; et appuyer la mise en application d'une législation en matière de patrimoine.

**Particulier au ministère(s) :**

- **135 - Patrimoine canadien (Ministère du)**

BSE01 Célébrations, commémorations, symboles nationaux

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

BSE02 Engagement communautaire et patrimoine

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)



## BSE03 Préservation et accès au patrimoine

### **Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

## BSE04 Apprentissage de l'histoire canadienne

### **Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

## BSF00 Sport

### **Description :**

Favorise et améliore la participation sportive au Canada, depuis l'introduction au sport jusqu'aux plus hauts échelons grâce aux paiements de transfert et au leadership en matière de politiques. Veille à ce que tous les Canadiens aient accès à des programmes sportifs de qualité dans un environnement sécuritaire et accueillant, sans discrimination liée à la race, au sexe ou aux limitations physiques. Favoriser le développement d'athlètes de haut niveau, d'entraîneurs, d'officiels, de dirigeants et d'organisations au sein du système sportif canadien. Aide les collectivités canadiennes à accueillir les Jeux du Canada et des manifestations sportives internationales.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **135 - Patrimoine canadien (Ministère du)**

## BSF01 Développement du sport et performance de haut niveau

### **Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

## BSG00 Diversité et inclusion

### **Description :**

Vise à célébrer la diversité, l'identité et le patrimoine multiculturels du Canada, favoriser le développement de collectivités résilientes et renforcer les droits des Canadiens, afin d'encourager la diversité et l'inclusion. Appuyer la législation sur le multiculturalisme. Promouvoir et appuyer l'application à l'échelle nationale des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, les droits constitutionnels et quasi constitutionnels au Canada. Travailler en collaboration avec une multitude d'organisations gouvernementales et non gouvernementales à l'appui de l'exécution de programmes et de la prestation de services portant sur la diversité et l'inclusion. Appuyer l'engagement, la participation et l'inclusion des jeunes Canadiens dans leur collectivité et dans le cadre d'activités d'échange. Revitaliser, préserver et promouvoir les langues et les cultures autochtones et célébrer les réalisations et renforcer les communautés autochtones au moyen d'investissements dans diverses initiatives.

### **Particulier au ministère(s) :**

• **135 - Patrimoine canadien (Ministère du)**

BSG01 Multiculturalisme

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

BSG02 Droits de la personne

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

BSG03 Langues et cultures autochtones

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

BSG04 Les jeunes s'engagent

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

BSH00 Langues officielles

**Description :** Appuyer la promotion des deux langues officielles dans la société canadienne et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire en collaborant avec des organismes bénévoles et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Favorise une approche concertée pour assurer la participation de l'ensemble des institutions fédérales à la mise en œuvre des engagements de la *Loi sur les langues officielles* ainsi que la coordination d'initiatives horizontales.

**Particulier au ministère(s) :**

- **135 - Patrimoine canadien (Ministère du)**

BSH01 Langues officielles

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un**

**ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **135 - Patrimoine canadien (Ministère du)**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

#### ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

#### ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

#### ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

#### ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

#### ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

#### ISSAZ Services de gestion des acquisitions

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

### **Conseil des Arts du Canada**

## BFJ00 Conseil des Arts du Canada

**Description :** Favoriser et promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

## **Société Radio-Canada**

### BFD00 Société Radio-Canada

**Description :** Renseigner, éclairer et divertir; contribuer au développement et au partage d'une conscience et d'une identité nationales; traduire la diversité régionale et culturelle du Canada et contribuer au développement de la culture et du talent au Canada.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

## **Musée canadien de l'histoire**

### BRI00 Musée canadien de l'histoire

**Description :** D'accroître la connaissance, la compréhension et le degré d'appréciation des Canadiens à l'égard d'événements, d'expériences, de personnes et d'objets qui incarnent l'histoire et l'identité canadiennes, qu'ils ont façonnées, ainsi que de les sensibiliser à l'histoire du monde et aux autres cultures.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

## **Musée canadien des droits de la personne**

### BRL00 Musée canadien des droits de la personne

**Description :** Explorer le thème des droits de la personne en mettant un accent particulier sur le Canada en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

## **Musée canadien de la nature**

### BRQ00 Musée canadien de la nature

**Description :** Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada, ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

## **Musée canadien de l'immigration du Quai 21**

BRN00 Musée canadien de l'immigration du Quai 21

**Description :** Explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

## **Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes**

BRT00 Réglementer et surveiller le système de communication

**Description :**

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes est un tribunal administratif. Il est chargé de réglementer et de superviser le système de communication du Canada dans l'intérêt du public. Établi pour développer, mettre en œuvre et appliquer des politiques réglementaires concernant le système de communication canadien, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes s'acquitte d'un large éventail de fonctions, y compris l'établissement de règles et l'élaboration de politiques, mais il a aussi les pouvoirs quasi-judiciaires d'un tribunal supérieur en ce qui touche la production et l'examen des preuves, de même que l'application de ses décisions. En tant que tribunal administratif, il fonctionne en toute indépendance du gouvernement fédéral. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes élabore des politiques réglementaires pour le système de communication du Canada; approuve les fusions, les acquisitions et les changements de propriété des entreprises de radiodiffusion; approuve les tarifs et les ententes concernant certains services de télécommunication; attribue, renouvelle et modifie les licences des entreprises de distribution de radiodiffusion et des entreprises de programmation; règle les différends liés à la concurrence. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes intervient précisément dans des situations où le libre jeu du marché ne permet pas à lui seul d'atteindre les objectifs stratégiques de son mandat législatif.

**Particulier au ministère(s) :**

- **016 - Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes**

## BRT01 Soutien pour la création de contenu canadien

### **Particulier au ministère(s) :**

- 016 - Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

## BRT02 Connexion au système de communication

### **Particulier au ministère(s) :**

- 016 - Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

## BRT03 Protection au sein du système de communication

### **Particulier au ministère(s) :**

- 016 - Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### **Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 016 - Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

## **Bibliothèque et Archives du Canada**

BSI00 Acquérir et préserver le patrimoine documentaire

**Description :** Bibliothèque et Archives du Canada (BAC) acquiert du patrimoine documentaire ayant une valeur historique et le préserve pour les générations actuelles et futures, en vertu du mandat que lui confère la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*. La collection de BAC se compose de ressources du patrimoine documentaire en divers formats et sur une gamme de supports qui présentent le Canada au fil des ans. BAC prodigue des conseils au gouvernement du Canada et à ses institutions sur la gestion des renseignements et veille au transfert des documents à valeur historique dans sa collection. Au moyen du dépôt légal, tous les documents soumis par des éditeurs canadiens ainsi que des échantillons de contenu Internet sont intégrés à la collection. D'autres documents d'importance nationale créés par des personnes et des organisations sont acquis afin de documenter la société canadienne. BAC utilise des techniques et une infrastructure de pointe pour restaurer la collection et assurer des conditions optimales de préservation à long terme. BAC augmente aussi sa capacité et son expertise à stocker de l'information par voie numérique afin d'assurer l'accessibilité continue des documents numériques.

**Particulier au ministère(s) :**

- 145 - Bibliothèque et Archives du Canada

BSI01 Acquisition et traitement de documents gouvernementaux

**Particulier au ministère(s) :**

- 145 - Bibliothèque et Archives du Canada

BSI02 Acquisition et traitement du patrimoine publié

**Particulier au ministère(s) :**

- 145 - Bibliothèque et Archives du Canada

BSI03 Acquisition et traitement d'archives privées

**Particulier au ministère(s) :**

- 145 - Bibliothèque et Archives du Canada

BSI04 Préservation

**Particulier au ministère(s) :**

- 145 - Bibliothèque et Archives du Canada

BSJ00 Donner accès au patrimoine documentaire

**Description :**

Bibliothèque et Archives du Canada (BAC) rend accessible sa collection, tout en respectant les obligations légales, politiques et contractuelles. Au moyen de technologies de pointe, BAC permet aux Canadiens d'accéder rapidement à sa collection et de la consulter pour qu'ils



puissent approfondir leur connaissance du patrimoine documentaire canadien. BAC rend le contenu numérique accessible par son site Web et les médias sociaux afin d'améliorer l'accès à sa collection. Il offre des services en ligne et en personne à ses quatre points de service nationaux. Au moyen de stratégies novatrices comme l'externalisation, il ajoute au contenu numérique de sa collection. En outre, BAC favorise l'accès au patrimoine canadien en créant des expositions ou en y contribuant, afin de permettre au public de découvrir sa collection à l'échelle des collectivités et dans des lieux culturels dans tout le pays. Au moyen de son Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire, BAC appuie les organismes du patrimoine documentaire du Canada en augmentant leur capacité de préserver leurs collections et de les rendre accessibles.

**Particulier au ministère(s) :**

- **145 - Bibliothèque et Archives du Canada**

BSJ01 Services publics

**Particulier au ministère(s) :**

- 145 - Bibliothèque et Archives du Canada

BSJ02 Sensibilisation et soutien aux collectivités

**Particulier au ministère(s) :**

- 145 - Bibliothèque et Archives du Canada

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de

gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 145 - Bibliothèque et Archives du Canada

**Société du Centre national des Arts**

BSK00 Société du Centre national des Arts

**Description :** Exploiter et administrer le Centre national des Arts, développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et aider le Conseil des Arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada.

**Particulier au ministère(s) :**

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

**Commission des champs de bataille nationaux**

BFO00 Conservation

**Description :**

Assurer la conservation et la protection des biens naturels, culturels et patrimoniaux du parc des Champs-de-Bataille en aménageant, en entretenant et en remettant en bon état le territoire et les infrastructures. Assurer un accès sécuritaire au parc.

**Particulier au ministère(s) :**

- **102 - Commission des champs de bataille nationaux**

BFO01 Entretien des infrastructures et sécurité

**Particulier au ministère(s) :**

- 102 - Commission des champs de bataille nationaux

BFY00 Promotion du patrimoine

**Description :**

Faire connaître l'histoire et faire découvrir le patrimoine et les richesses du parc des Champs-de-Bataille en organisant, par le biais du centre d'accueil du Musée des plaines d'Abraham, des expositions, des activités pédagogiques et récréatives, et des visites guidées.

**Particulier au ministère(s) :**

- **102 - Commission des champs de bataille nationaux**

## BFY01 Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales

### Particulier au ministère(s) :

- 102 - Commission des champs de bataille nationaux

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 102 - Commission des champs de bataille nationaux

## Office national du film

### BSM00 Programmation et production audiovisuelles

#### Description :

L'Office national du film a le mandat de créer des œuvres audiovisuelles pertinentes et innovatrices qui font connaître le Canada et ses diverses perspectives au peuple canadien et au reste du monde. L'Office national du film travaille avec des cinéastes, des créateurs et des créatrices provenant de toutes les régions du pays pour produire des documentaires, des animations, des œuvres interactives et immersives d'exception enracinés dans les expériences et les réalités canadiennes.

L'Office national du film se doit d'être un milieu propice à l'innovation technologique et cinématographique, et ce, sur la scène tant nationale qu'internationale. L'Office national du film se donne l'objectif de refléter les points de vue et les expériences de communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique, et d'innover dans la création de nouvelles formes et approches pour raconter des histoires.

**Particulier au ministère(s) :**

- **039 - Office national du film**

BSM01 Programmation et production audiovisuelles

**Particulier au ministère(s) :**

- 039 - Office national du film

BSP00 Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires

**Description :** L'Office national du film travaille pour que les Canadiens et Canadiennes de toutes les régions du pays aient accès à ses œuvres sous diverses formes. Comprendre les auditoires et leurs habitudes de consommation, rendre les contenus accessibles sur une variété de plateformes et porter les productions de l'Office national du film à leur attention fait ainsi intrinsèquement partie du mandat de l'institution. L'Office national du film est riche d'une collection qui compte au-delà de 13 000 titres et qui constitue un pilier central du patrimoine culturel du Canada. La *Loi sur le cinéma* confère à l'Office national du film le mandat de conserver cette collection afin d'assurer sa pérennité et son accessibilité à la population du Canada et sur l'échelle internationale, aujourd'hui et à l'avenir.

**Particulier au ministère(s) :**

- **039 - Office national du film**

BSP01 Distribution des œuvres et interaction avec les auditoires

**Particulier au ministère(s) :**

- 039 - Office national du film

BSP02 Promotion des œuvres et rayonnement de l'Office national du film

**Particulier au ministère(s) :**

- 039 - Office national du film

BSP03 Préservation, conservation et numérisation des œuvres

**Particulier au ministère(s) :**

- 039 - Office national du film

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 039 - Office national du film

## Musée des beaux-arts du Canada

BRY00 Musée des beaux-arts du Canada

**Description :** Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

### Particulier au ministère(s) :

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

## Musée national des sciences et de la technologie

## BRU00 Musée national des sciences et de la technologie

**Description :** Promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur les plans économique, social et culturel.

### Particulier au ministère(s) :

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

## Commission de la capitale nationale

### BSN00 Commission de la capitale nationale

**Description :** Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale du Canada et concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

### Particulier au ministère(s) :

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

## Téléfilm Canada

### BSQ00 Financement à la production de contenus canadiens

#### Description :

Téléfilm soutient le développement et la production de longs métrages canadiens par l'entremise de programmes de financement. Nos programmes financent et appuient, entre autres, les projets de sociétés de production canadiennes ayant du succès sur les plans commercial, culturel et industriel (incluant celles comprenant des talents émergents), les projets de coproductions internationales, la diversité sous toutes ses formes (incluant, entre autres, la parité hommes-femmes dans les postes clés de création, genre de films, tailles des budgets, régions, points de vue, Autochtones) et les projets innovateurs. Le financement octroyé permet aux sociétés canadiennes de produire des contenus au Canada et renforce l'écosystème culturel canadien. De plus, Téléfilm évalue et recommande au ministère du Patrimoine canadien les projets susceptibles d'être reconnus à titre de coproductions audiovisuelles régies par les traités de coproduction officielle.

### Particulier au ministère(s) :

- 037 - Téléfilm Canada

## BSR00 Promotion des talents et des contenus canadiens

### **Description :**

Téléfilm fait rayonner la culture canadienne, fidélise les auditoires, favorise la découverte et la notoriété des talents et permet la commercialisation des contenus canadiens au Canada et à l'étranger par l'entremise de programmes de financement et d'activités promotionnelles. Au Canada, Téléfilm soutient financièrement la mise en marché de longs métrages ainsi que les festivals de films et autres événements et activités promotionnels mettant en valeur l'identité canadienne et la diversité, en terme de talents et de contenus. À l'international, Téléfilm appuie les sociétés canadiennes dans la commercialisation et l'exportation de leurs contenus, principalement par la mise en œuvre de centres d'affaires canadiens, de campagnes de promotion et de séances de visionnement et de réseautage. Téléfilm soutient aussi financièrement la présence aux festivals, marchés et événements internationaux des talents canadiens et la mise en marché de longs métrages canadiens dans les territoires étrangers.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 037 - Téléfilm Canada

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### **Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des

services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 037 - Téléfilm Canada

## **Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Citoyenneté et de l'immigration (Ministère de la)**

BGD00 Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires

**Description :**

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) facilite l'entrée des migrants qui souhaitent vivre temporairement au Canada, tout en protégeant la santé et en garantissant la sécurité des Canadiens. Avec l'aide de partenaires, le Ministère s'assure que les individus répondent aux critères d'admissibilité. IRCC traite les demandes de visa, d'autorisation de voyage électronique, et de permis de travail et d'études de la part des touristes, des voyageurs commerciaux, des étudiants étrangers et des travailleurs temporaires, dont la présence et les dépenses au Canada sont bénéfiques à l'économie.

**Particulier au ministère(s) :**

- **050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)**

BGD01 Visiteurs

**Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

BGD02 Étudiants étrangers

**Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

BGD03 Travailleurs temporaires

**Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

BGE00 Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés

**Description :**

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) facilite l'admission et l'intégration économique et sociale des immigrants et des réfugiés qui souhaitent vivre en permanence au Canada, tout en protégeant la santé et en garantissant la sécurité des Canadiens. Le Ministère sélectionne les demandeurs d'immigration économique afin de contribuer à l'économie canadienne, traite les demandes des membres de familles afin de réunir les familles, et traite les demandes de réfugiés et de personnes protégées afin d'offrir un refuge aux victimes de persécution. Avec l'aide de partenaires, le Ministère s'assure que les demandeurs répondent aux



critères d'admissibilité avant leur entrée au Canada. Pour aider les immigrants et les réfugiés à s'intégrer à la société canadienne, IRCC offre un éventail de services de soutien à l'établissement par l'intermédiaire d'un réseau de fournisseurs de services.

**Particulier au ministère(s) :**

● **050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)**

BGE01 Immigration économique fédérale

**Particulier au ministère(s) :**

● 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

BGE02 Immigration économique provinciale

**Particulier au ministère(s) :**

● 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

BGE03 Regroupement familial

**Particulier au ministère(s) :**

● 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

BGE04 Immigration pour considérations d'ordre humanitaire et discrétionnaire

**Particulier au ministère(s) :**

● 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

BGE05 Réinstallation des réfugiés

**Particulier au ministère(s) :**

● 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

BGE06 Asile

**Particulier au ministère(s) :**

● 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

BGE07 Établissement

**Particulier au ministère(s) :**

● 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

BGF00 Citoyenneté et passeports

**Description :**

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) fait la promotion des droits et responsabilités liés à la citoyenneté canadienne, et délivre des documents sûrs et reconnus internationalement de citoyenneté canadienne et de voyage pour que les Canadiens puissent participer pleinement à la société civile et pour faciliter les passages aux frontières tout en contribuant à la sécurité internationale et nationale.

**Particulier au ministère(s) :**

• **050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)**

BGF01 Citoyenneté

**Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

BGF02 Passeports

**Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

## ISSA2 Services de communication

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

## ISSA3 Services juridiques

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

## ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

## ISSA5 Services de gestion financière

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

## ISSA6 Services de gestion de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

## **Commission de l'immigration et du statut de réfugié**

### BGC00 Règlement des cas d'immigration et de statut de réfugié

**Description :** La Commission de l'immigration et du statut de réfugié rend des décisions de qualité et règle en temps opportun des cas en ce qui concerne l'immigration, les demandes de protection de réfugié. Cela comprend la détermination des demandes d'asile et d'appels, les demandes d'annulation ou de perte de l'asile. Cela comprend également les prises de décisions relatives aux enquêtes et à la détention, aux appels sur certains cas d'immigration (par exemple: les demandes de parrainage, certaines mesures de renvoi, les demandes liées à la non conformité de l'obligation de résidence.)

### **Particulier au ministère(s) :**

- **032 - Commission de l'immigration et du statut de réfugié**

### BGC01 Décisions relatives à la protection des réfugiés

### **Particulier au ministère(s) :**

- 032 - Commission de l'immigration et du statut de réfugié

### BGC02 Décisions relatives aux appels des réfugiés

### **Particulier au ministère(s) :**

- 032 - Commission de l'immigration et du statut de réfugié

## BGC03 Décisions relatives aux enquêtes et à la détention

### Particulier au ministère(s) :

- 032 - Commission de l'immigration et du statut de réfugié

## BGC04 Décisions relatives aux appels en matière d'immigration

### Particulier au ministère(s) :

- 032 - Commission de l'immigration et du statut de réfugié

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 032 - Commission de l'immigration et du statut de réfugié

## Environnement et Changement climatique

### Environnement (Ministère de l')

## BGR00 Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques

### **Description :**

Par une collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, les provinces, les territoires, les peuples autochtones, les parties prenantes et des experts externes, le Ministère soutiendra et coordonnera la mise en œuvre du cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques ; s'employer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ; mener la croissance propre ; élaborer des instruments réglementaires ; soutenir les entreprises et les Canadiens pour s'adapter et devenir plus résilients aux changements climatiques ; et contribuer aux mesures prises sur le plan international pour les changements climatiques pour augmenter les avantages globaux.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **007 - Environnement (Ministère de l')**

## BGR01 Croissance propre et atténuation des changements climatiques

### **Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

## BGR02 Action internationale sur les changements climatiques

### **Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

## BGR03 Adaptation aux changements climatiques

### **Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

## BGS00 Prévention et gestion de la pollution

### **Description :**

Collaborer avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres entités afin de développer et de gérer des normes, lignes directrices et règlements liés à l'environnement, et d'autres mesures de gestion du risque, en vue de réduire les rejets et de surveiller les niveaux de contaminants dans l'air, l'eau et le sol; promouvoir les lois et les règlements environnementaux et veiller à leur application.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **007 - Environnement (Ministère de l')**

## BGS01 Qualité de l'air

### **Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**BGS02 Qualité de l'eau et partenariat sur les écosystèmes**

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**BGS03 ÉcoAction communautaire**

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**BGS04 Gestion des substances et des déchets**

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**BGS05 Promotion de la conformité et application de la loi - Pollution**

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**BGT00 Préservation de la nature**

**Description :**

Protéger et rétablir des espèces en péril et leurs habitats, assurer la conservation et la protection de populations saines d'oiseaux migrateurs; mobiliser les provinces, les territoires, les peuples autochtones, les parties prenantes et le public afin d'augmenter les aires protégées et contribuer aux activités de conservation et d'intendance; étendre et gérer les aires protégées du Ministère; et collaborer avec des partenaires du Canada et à l'international pour faire progresser la conservation de la biodiversité et du développement durable.

**Particulier au ministère(s) :**

- **007 - Environnement (Ministère de l')**

**BGT01 Espèces en péril**

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**BGT02 Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages**

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**BGT03 Conservation et protection des habitats**

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**BGT04 Politiques et partenariats sur la biodiversité**

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**BGT05 Évaluation environnementale**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**BGT06 Promotion de la conformité et application de la loi - Faune**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**BGU00 Prévisions des conditions météorologiques et environnementales**  
**Description :**

Surveiller les conditions météorologiques, l'eau, la qualité de l'air et les conditions climatiques, fournir à la population canadienne et aux secteurs ciblés des prévisions, de l'information et des avertissements au moyen d'un vaste éventail de modes de prestation de services, de réaliser des recherches, de concevoir et tenir à jour des modèles informatiques pour la prévision météorologique et d'autres conditions environnementales et de recueillir des données et en permettre l'échange avec d'autres services météorologiques nationaux et des organisations internationales.

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**BGU01 Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**BGU02 Services hydrologiques**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit**



**(dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **007 - Environnement (Ministère de l')**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- **007 - Environnement (Ministère de l')**

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- **007 - Environnement (Ministère de l')**

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- **007 - Environnement (Ministère de l')**

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- **007 - Environnement (Ministère de l')**

#### ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

#### ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

#### ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

#### ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

#### ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

#### ISSAZ Services de gestion des acquisitions

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

## BGV00 Évaluation environnementale

### **Description :**

L'Agence fournit des évaluations de grande qualité des effets environnementaux pour appuyer la prise de décisions du gouvernement. Les évaluations environnementales permettent de s'assurer que les effets environnementaux négatifs sont examinés avec prudence en vue de préserver un environnement sain et de promouvoir le développement durable.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **007 - Environnement (Ministère de l')**

## BGV01 Élaboration de politiques en matière d'évaluation environnementale

### **Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

## BGV02 Réalisation des évaluations environnementales

### **Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### **Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des

services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 007 - Environnement (Ministère de l')

**Agence Parcs Canada**

BGW00 Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

**Description :**

Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation; désigner des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale; protéger et conserver le patrimoine naturel et culturel en se laissant guider par la science et le savoir autochtone; offrir des possibilités d'explorer le patrimoine naturel et culturel du Canada, d'en faire l'expérience et d'en profiter pleinement; assumer ces responsabilités avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les Autochtones et d'autres intervenants.

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

BGW01 Création de lieux patrimoniaux

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

BGW02 Conservation des lieux patrimoniaux

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

BGW03 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

BGW04 Expérience du visiteur

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

BGW05 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles

fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **124 - Agence Parcs Canada**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

#### ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

#### ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

#### ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

#### ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

#### ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

#### ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 124 - Agence Parcs Canada

## **Finances**

### **Finances (Ministère des)**

BUV00 Politiques économique et budgétaire

#### **Description :**

Élaborer le budget fédéral et l'Énoncé économique de l'automne, de même que fournir des analyses et des conseils au gouvernement du Canada sur la politique économique, budgétaire et sociale, les relations fédérales provinciales, y compris les paiements de transfert et d'impôt, le secteur financier, la politique fiscale, et les finances et les échanges internationaux.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- **006 - Finances (Ministère des)**

BUV01 Politique et législation fiscales

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

BUV02 Politiques économique et budgétaire, planification et prévisions

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

BUV03 Politique de développement économique

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

BUV04 Relations fédérales-provinciales et politique sociale

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

BUV05 Politique du secteur financier

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

**BUV06 Politique des finances et échanges internationaux**

**Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

**BUV07 Transfert canadien en matière de santé**

**Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

**BUV08 Arrangements fiscaux avec les provinces et les territoires**

**Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

**BUV09 Accords de perception fiscale et d'administration fiscale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

**BUV10 Engagements envers les organisations financières internationales**

**Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

**BUV11 Dette contractée sur les marchés et gestion des réserves de change**

**Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

**ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)



#### ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

#### ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

#### ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

#### ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

#### ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

#### ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 006 - Finances (Ministère des)

## **Bureau du vérificateur général**

### BGX00 Audit législatif

#### **Description :**

Nos rapports d'audit fournissent de l'information objective et factuelle et des conseils experts sur les programmes et les activités du gouvernement. Nos audits aident le Parlement dans ses travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement. Nos rapports d'audits sont aussi utilisés par les assemblées législatives, les conseils d'administration des sociétés d'État et les comités d'audit pour aider à surveiller les activités du gouvernement et tenir le gouvernement fédéral responsable de sa gestion des fonds publics.

Les audits d'états financiers, vérifient si les états financiers annuels donnent une image fidèle de la situation financière du gouvernement et des sociétés d'État, conformément aux normes comptables applicables. Les audits de performance vérifient si les programmes gouvernementaux

sont gérés de manière à accorder toute l'importance voulue à l'économie, à l'efficacité et aux effets sur l'environnement et peuvent mesurer leur efficacité. Les examens spéciaux visent à déterminer si les moyens et les méthodes de la société d'État lui fournissent l'assurance raisonnable que ses actifs sont protégés, que sa gestion des ressources est économique et efficace, et que le déroulement de ses activités est efficace.

**Particulier au ministère(s) :**

- **002 - Bureau du vérificateur général**

BGX01 Audit législatif

**Particulier au ministère(s) :**

- 002 - Bureau du vérificateur général

**Agence de la consommation en matière financière du Canada**

BUT00 Surveillance des entités financières sous réglementation fédérale

**Description :**

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada réglemente les institutions financières fédérales du Canada telles que les banques, les sociétés de fiducie et de prêt, les coopératives de crédit fédérales, les organismes externes de traitement des plaintes et les exploitants de réseaux de cartes de paiement pour assurer la protection des droits des consommateurs. Elle s'emploie à veiller à ce que les Canadiens connaissent leurs droits et leurs responsabilités lorsqu'ils traitent avec des institutions financières. En tant qu'organisme de réglementation, l'Agence surveille l'application de mesures de protection des consommateurs de services financiers qui sont fondées sur des lois, des règlements, des codes de conduite volontaires et des engagements publics. Elle utilise un modèle de surveillance axé sur le risque pour assurer le respect des lois sur la protection des consommateurs. Pour réaliser ses activités de conformité, l'Agence s'appuie sur divers renseignements, notamment les plaintes des consommateurs, les examens sur place, les examens de la conformité, les résultats des recherches portant sur les tendances et les enjeux du marché, et l'information transmise par des homologues nationaux et internationaux du milieu de la réglementation.

**Particulier au ministère(s) :**

- **141 - Agence de la consommation en matière financière du Canada**

BUT01 Surveillance et promotion

**Particulier au ministère(s) :**

- 141 - Agence de la consommation en matière financière du Canada

## BUU00 Littératie financière

### **Description :**

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada a pris l'engagement d'améliorer les connaissances, les compétences et la confiance des Canadiens à l'égard des questions financières. Elle offre du contenu en ligne, des outils et des programmes qui aident les Canadiens à prendre des décisions financières éclairées. Elle sensibilise en outre le public aux questions liées à la protection des consommateurs de produits et de services financiers. Au moyen d'activités de coordination et de collaboration menées avec des intervenants d'un bout à l'autre du pays, ce qui comprend les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que des organisations des secteurs privés et sans but lucratif, l'Agence favorise chez les consommateurs une meilleure compréhension des services financiers et des questions qui s'y rapportent, et encourage les intervenants à mettre en œuvre et à promouvoir des initiatives de littératie financière.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **141 - Agence de la consommation en matière financière du Canada**

## BUU01 Littératie financière

### **Particulier au ministère(s) :**

- 141 - Agence de la consommation en matière financière du Canada

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### **Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des

ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 141 - Agence de la consommation en matière financière du Canada

**Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada**

BUW00 Assurer la conformité à la législation et à la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes

**Description :**

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada est responsable de veiller au respect de la partie 1 et de la partie 1.1 de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et des règlements connexes. Ce cadre juridique impose certaines obligations aux entités déclarantes, dont la mise en place d'un programme de conformité prévoyant la vérification de l'identité des clients, le contrôle des relations d'affaires, la tenue de documents et la déclaration de certains types d'opérations financières. Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada exerce des activités d'habilitation et d'application de la loi pour s'assurer que les entités déclarantes actives au sein du système financier canadien respectent leurs obligations en vertu de la loi. Ces obligations constituent des mesures importantes qui contribuent à contrecarrer les tendances et les comportements observés chez les criminels et les terroristes en vue de les empêcher d'infiltrer les voies légitimes de l'économie canadienne. Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada maintient également un registre des entreprises de services monétaires au Canada.

**Particulier au ministère(s) :**

- **139 - Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada**

BUW01 Programme de conformité

**Particulier au ministère(s) :**

- 139 - Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

## BUW02 Politique stratégique et examens

### **Particulier au ministère(s) :**

- 139 - Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

## BUX00 Production et communication de renseignements financiers

### **Description :**

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, en vertu de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, produit des renseignements financiers exploitables, y compris des communications de cas, pour contribuer aux efforts de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces pour la sécurité du Canada déployés par les services policiers, les organismes d'application de la loi et de la sécurité nationale et d'autres organismes partenaires, tout en protégeant les renseignements personnels qui lui sont confiés. Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada produit également des renseignements financiers stratégiques à l'intention des décideurs et des responsables de l'élaboration des politiques fédéraux, des entités déclarantes partout au pays, de partenaires internationaux et d'autres parties concernées. Les renseignements stratégiques du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada fournissent un vaste point de vue analytique sur la nature et la portée du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes et sur les menaces que représentent ces enjeux.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **139 - Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada**

## BUX01 Programme du renseignement financier

### **Particulier au ministère(s) :**

- 139 - Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

## BUX02 Renseignement stratégique et recherche

### **Particulier au ministère(s) :**

- 139 - Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### **Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 139 - Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

## **Bureau du surintendant des institutions financières**

BVN00 Réglementation et surveillance – institutions financières et régimes de retraite

### **Description :**

Le Bureau du surintendant des institutions financières applique un cadre de réglementation visant à contrôler et à gérer les risques pour les institutions financières fédérales et les régimes de retraite privés et il évalue les faits nouveaux systémiques ou sectoriels qui peuvent nuire à leur situation financière. Il surveille également les institutions financières et les régimes de retraite pour déterminer s'ils sont en bonne santé financière et satisfont aux exigences de réglementation et de surveillance. Le Bureau avise sans délai les institutions financières et les administrateurs de régimes de retraite s'il y a des lacunes importantes, et prend des mesures correctives ou exige qu'elles soient prises rapidement. Il s'emploie à protéger les droits et les intérêts des déposants, des souscripteurs, des créanciers des institutions financières et des bénéficiaires des régimes de retraite, tout en tenant dûment compte de la nécessité de permettre aux institutions financières de faire face à la concurrence et de prendre des risques raisonnables.

### **Particulier au ministère(s) :**

● **011 - Bureau du surintendant des institutions financières**

BVN01 Évaluation des risques et prise de mesures – Institutions financières fédérales

**Particulier au ministère(s) :**

- 011 - Bureau du surintendant des institutions financières

BVN02 Réglementation et établissement de consigne à l'intention des Institutions financières fédérales

**Particulier au ministère(s) :**

- 011 - Bureau du surintendant des institutions financières

BVN03 Approbations réglementaires et précédents législatifs

**Particulier au ministère(s) :**

- 011 - Bureau du surintendant des institutions financières

BVN04 Régimes de retraite privés fédéraux

**Particulier au ministère(s) :**

- 011 - Bureau du surintendant des institutions financières

BVO00 Services actuariels aux organismes fédéraux

**Description :**

Le Bureau de l'actuaire en chef offre une gamme de services actuariels, ce qui comprend les évaluations actuarielles exigées par la loi et les vérifications des coûts futurs des programmes du Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse, de l'Assurance-emploi et du Programme canadien de prêts aux étudiants, ainsi que des régimes de pension et d'avantages sociaux couvrant la fonction publique fédérale, les Forces canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada, les juges nommés par le gouvernement fédéral et les parlementaires.

**Particulier au ministère(s) :**

- **011 - Bureau du surintendant des institutions financières**

BVO01 Évaluation actuarielle et conseils

**Particulier au ministère(s) :**

- 011 - Bureau du surintendant des institutions financières

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**



- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 011 - Bureau du surintendant des institutions financières

## **Pêches, Océans et Garde côtière canadienne**

### **Pêches et des Océans (Ministère des)**

BTF00 Pêches

#### **Description :**

Gérer les pêches, l'aquaculture et les programmes de pêche autochtone du Canada, ainsi que soutenir les ports de pêche commerciale tout en appliquant les lois pertinentes.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- **086 - Pêches et des Océans (Ministère des)**

BTF01 Gestion des pêches

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

BTF02 Programmes Autochtones et traités

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTF03 Gestion de l'aquaculture**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTF04 Mise en valeur des salmonidés**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTF05 Engagement à l'échelle internationale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTF06 Ports pour petits bateaux**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTF07 Conservation et protection**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTF08 Santé des animaux aquatiques**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTF09 Biotechnologie et génomique**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTF10 Sciences de l'aquaculture**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTF11 Sciences halieutiques**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTF12 Économie et statistiques halieutiques**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTG00 Écosystèmes aquatiques**

**Description :** Conserver et protéger les océans et les autres écosystèmes aquatiques ainsi que les espèces aquatiques du Canada des répercussions humaines et des espèces envahissantes.

**Particulier au ministère(s) :**

● **086 - Pêches et des Océans (Ministère des)**

BTG01 Protection des pêches

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

BTG02 Espèces aquatiques envahissantes

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

BTG03 Espèces en péril

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

BTG04 Gestion des océans

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

BTG05 Science liée aux écosystèmes aquatiques

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

BTG06 Science liée aux océans et au changement climatique

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

BTG07 Économie liée aux écosystèmes aquatiques

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

BTH00 Navigation maritime

**Description :**

Fournir de l'information et des services pour faciliter la navigation dans les eaux canadiennes.

**Particulier au ministère(s) :**

- **086 - Pêches et des Océans (Ministère des)**

BTH01 Services de déglçage

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

BTH02 Aides à la navigation

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTH03 Gestion des voies navigables**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTH04 Services de communications et de trafic maritimes**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTH05 État de préparation des actifs terrestres**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTH06 Services hydrographiques, données et sciences**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTI00 Opérations maritimes et intervention**

**Description :** Offrir des services d'intervention en milieu marin et exploiter la flotte civile du Canada.

**Particulier au ministère(s) :**

- **086 - Pêches et des Océans (Ministère des)**

**BTI01 Recherche et sauvetage**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTI02 Intervention environnementale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTI03 Sécurité maritime**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTI04 Capacité opérationnelle de la flotte**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

**BTI05 Entretien de la flotte**

**Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

## BTI06 Acquisitions de la flotte

### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

## BTI07 Collège de la Garde côtière canadienne

### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

## BTI08 Économie liée aux opérations maritimes

### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

### **Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

### **Particulier au ministère(s) :**

- **086 - Pêches et des Océans (Ministère des)**

## ISSA1 Services de gestion et de surveillance

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

## ISSA2 Services de communication

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

## ISSA3 Services juridiques

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

## ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

## ISSA5 Services de gestion financière

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

## ISSA6 Services de gestion de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

# **Affaires mondiales**

## **Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)**

### BVB00 Diplomatie et défense des intérêts internationales

#### **Description :**

Affaires mondiales Canada fait valoir les intérêts et les valeurs du Canada grâce à l'élaboration de politiques, la diplomatie, la défense des intérêts et une mobilisation efficace.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- **005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement  
(Ministère des)**

### BVB01 Coordination des politiques internationales

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement  
(Ministère des)

**BVB02 Politique sur le commerce, l'investissement et l'économie internationale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB03 Politiques multilatérales**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB04 Droit international**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB05 Services diplomatiques et protocole**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB06 Politique et diplomatie en Europe, dans l'Arctique, au Moyen-Orient et au Maghreb**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB07 Politique et diplomatie pour les Amériques**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB08 Politique et diplomatie en Asie-Pacifique**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB09 Politique et diplomatie en Afrique subsaharienne**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB10 Coordination géographique et appui aux missions**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)



**BVB11 L'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB12 Action humanitaire**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB13 Développement de la personne: Santé et éducation**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB14 Une croissance au service de tous**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB15 Environnement et l'action pour le climat**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB16 Droits de la personne, gouvernance, démocratie et inclusion**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVB17 Politique liée à la Paix et sécurité**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVC00 Commerce et investissements**

**Description :**

Affaires mondiales Canada appuie l'augmentation des investissements et du commerce de manière plus diversifiée afin de relever le niveau de vie pour l'ensemble des Canadiens et pour permettre aux entreprises canadiennes de prospérer à l'étranger et de créer des débouchés économiques.

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement

**(Ministère des)**

BVC01 Politiques et négociations commerciales, accords et différends

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

BVC02 Réglementation commerciale

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

BVC03 Développement du commerce international

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

BVC04 Innovation et investissement international

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

BVC05 Commerce en Europe, dans l'Arctique, au Moyen-Orient et au Maghreb

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

BVC06 Commerce dans les Amériques

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

BVC07 Commerce en Asie-Pacifique

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

BVC08 Commerce en Afrique subsaharienne

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVD00 Programmation en matière de développement, de paix et de sécurité

### **Description :**

La programmation d'Affaires mondiales Canada contribue à réduire la pauvreté et à offrir de meilleures possibilités aux peuples de la terre, en plus d'alléger la souffrance dans les crises humanitaires et de favoriser la paix et la sécurité et, ce faisant, contribuent à l'avancement des Objectifs de développement durable.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)**

## BVD01 Opérations d'aide internationale

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVD02 Aide humanitaire

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVD03 Partenariats et innovation dans le développement

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVD04 Aide internationale multilatérale

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVD05 Stabilisation et opérations de paix

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVD06 Programmes visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité et le terrorisme

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVD07 Programme de réduction des menaces liées aux ADM

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVD08 Fonds canadien d'initiatives locales

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVD09 Aide internationale en Europe, dans l'Arctique, au Moyen-Orient et au Maghreb

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVD10 Aide internationale dans les Amériques

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVD11 Aide internationale en Asie-Pacifique

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVD12 Aide internationale en Afrique subsaharienne

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVD13 Politiques et opérations concernant les subventions et les contributions

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVE00 Aide aux Canadiens à l'étranger

### **Description :**

Affaires mondiales Canada offre au moment opportun des services consulaires adéquats aux Canadiens à l'étranger, ce qui contribue à assurer leur sécurité.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)**

## BVE01 Aide consulaire et les services administratifs aux Canadiens

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVE02 Préparation et intervention en cas d'urgence

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVF00 Soutien à la présence du Canada à l'étranger

### **Description :**

Affaires mondiales Canada gère et assure la prestation des ressources, de l'infrastructure et des services permettant la présence du Canada à l'étranger, y compris par l'entremise d'ambassades, de hauts-commissariats et de consulats.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)**

## BVF01 Services ministériels au niveau de la plateforme

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVF02 Directives sur le service extérieur

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVF03 Relations avec les clients et opérations des missions

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVF04 Services aux employés recrutés sur place

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## BVF05 Planification et intendance des biens immobiliers

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVF06 Services professionnels et techniques pour l'exécution des projets de biens immobiliers**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVF07 Préparation et sécurité de la mission**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**BVF08 Gestion de l'information et technologie de l'information du réseau des missions**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

**ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## ISSA1 Services de gestion et de surveillance

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## ISSA2 Services de communication

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## ISSA3 Services juridiques

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## ISSA5 Services de gestion financière

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## ISSA6 Services de gestion de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

## **Exportation et développement Canada (Société d'État)**



#### BXE00 Exportation et développement Canada (Compte du Canada)

**Description** :EDC a pour mandat de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada et la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés qu'offrent les marchés internationaux et de fournir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien du développement, d'une manière compatible avec les priorités du Canada en matière de développement international.

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

#### BXE01 Exportation et développement Canada (Compte du Canada)

**Description** :EDC a pour mandat de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada et la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés qu'offrent les marchés internationaux et de fournir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien du développement, d'une manière compatible avec les priorités du Canada en matière de développement international.

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

### **Centre de recherches pour le développement international**

#### BKX00 Centre de recherches pour le développement international

**Description** :Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) aide les pays en développement à trouver des solutions à des problèmes qu'ils jugent cruciaux pour les habitants de leurs communautés. Pour remplir cette mission, le CRDI investit dans le savoir, l'innovation et des solutions qui, ensemble, impulseront la recherche pour le développement et l'aideront à avoir un impact de taille. Il y parvient en aidant des chefs de file dans la sphère publique et dans le milieu de la recherche et des affaires des pays en développement, en renforçant les sociétés et en tissant des liens importants pour le Canada.

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

### **Investir au Canada**

#### BCZ00 Attirer de l'investissement direct étranger

**Description** :Diriger les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour attirer de l'investissement direct étranger en faisant du Canada une destination de choix pour les investisseurs étrangers et en offrant des services visant à faciliter la prise de décision des investisseurs d'élargir leurs activités en sol canadien.

##### **Particulier au ministère(s) :**

• **180 - Investir au Canada**

BCZ01 Partenariats et stratégies

**Particulier au ministère(s) :**

- 180 - Investir au Canada

BCZ02 Marketing et promotion

**Particulier au ministère(s) :**

- 180 - Investir au Canada

BCZ03 Services aux investisseurs

**Particulier au ministère(s) :**

- 180 - Investir au Canada

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 180 - Investir au Canada

## **Commission mixte internationale (section canadienne)**

BGY00 Gestion des ressources communes en eau

### **Description :**

La Commission mixte internationale se fonde sur des recherches scientifiques pour aider les gouvernements du Canada et des États-Unis à éviter et à résoudre les conflits liés aux ressources communes en eau , en servant le bien commun à titre de conseiller indépendant et objectif en vertu du Traité des eaux limitrophes. La Commission se prononce aussi sur les demandes d'approbation et la gestion des projets qui peuvent avoir une incidence sur les niveaux et les débits des eaux limitrophes et transfrontalières. Elle peut également, sur demande, surveiller la qualité de l'eau et fournir des conseils à cet égard.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 024 - Commission mixte internationale (section canadienne)

BGZ00 Gestion de la qualité de l'eau des Grands Lacs

### **Description :**

En vertu de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, la Commission a la responsabilité clé d'évaluer les progrès réalisés par les gouvernements en vue de rétablir et de conserver l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux du bassin des Grands Lacs que se partagent le Canada et les États-Unis. En vertu de cet Accord, la Commission a aussi le mandat de fournir à ces gouvernements des conseils et des recommandations sur les enjeux actuels et émergents liés à la qualité de l'eau des Grands Lacs.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 024 - Commission mixte internationale (section canadienne)

## **Gouverneur Général**

### **Secrétaire du Gouverneur général (Bureau du )**

BKY00 Soutien du gouverneur général

### **Description :**

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général offre un appui et des conseils au gouverneur général du Canada dans son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada à l'échelle internationale, et à encourager l'excellence et les réalisations par le biais de l'administration du Régime canadien de distinctions honorifiques et de la concession d'emblèmes héraldiques. Le Bureau aide également le gouverneur général à rapprocher les Canadiens. Il gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le

Bureau fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux.

**Particulier au ministère(s) :**

- 008 - Bureau du secrétaire du gouverneur général

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 008 - Bureau du secrétaire du gouverneur général

## Santé

### Santé (Ministère de la)

BVG00 Systèmes de soins de santé

**Description :**

Santé Canada joue un rôle de chef de file à l'échelle nationale afin de favoriser des systèmes de soins de santé qui assurent aux Canadiens l'accès à des soins de santé adéquats et efficaces. Santé Canada joue un rôle de chef de file à l'échelle nationale afin de favoriser des systèmes de soins de santé qui assurent aux Canadiens l'accès à des soins de santé

adéquats et efficaces.

**Particulier au ministère(s) :**

● **022 - Santé (Ministère de la)**

BVG01 Analyse et politique des systèmes de soins de santé

**Particulier au ministère(s) :**

● 022 - Santé (Ministère de la)

BVG02 Accessibilité, abordabilité et usage approprié des médicaments et des instruments médicaux

**Particulier au ministère(s) :**

● 022 - Santé (Ministère de la)

BVG03 Soins à domicile, en milieu communautaire et palliatifs

**Particulier au ministère(s) :**

● 022 - Santé (Ministère de la)

BVG04 Santé Mentale

**Particulier au ministère(s) :**

● 022 - Santé (Ministère de la)

BVG05 Dépendances et usage de substances

**Particulier au ministère(s) :**

● 022 - Santé (Ministère de la)

BVG06 Santé numérique

**Particulier au ministère(s) :**

● 022 - Santé (Ministère de la)

BVG07 Information sur la Santé

**Particulier au ministère(s) :**

● 022 - Santé (Ministère de la)

BVG08 *Loi canadienne sur la santé*

**Particulier au ministère(s) :**

● 022 - Santé (Ministère de la)

BVG09 Aide médicale à mourir

**Particulier au ministère(s) :**

● 022 - Santé (Ministère de la)

BVG10 Lutte contre le cancer

**Particulier au ministère(s) :**

● 022 - Santé (Ministère de la)

BVG11 Sécurité des patients

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVG12 Système de collecte et de distribution du sang; Organes, tissus et transplantation

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVG13 Promotion des langues officielles des minorités dans le système de santé

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVG14 Recherche sur le cerveau

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVG15 Thalidomide

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVG16 Fonds d'investissement-santé pour les territoires

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVH00 Protection et promotion de la santé

**Description :**

Santé Canada collabore avec ses partenaires nationaux et internationaux à l'évaluation, à la gestion et à la communication des risques et des avantages pour la santé et la sécurité associés aux produits de santé et de communication, aux aliments, aux produits chimiques, aux pesticides, aux facteurs environnementaux, au tabac et aux substances contrôlées.

**Particulier au ministère(s) :**

- **022 - Santé (Ministère de la)**

BVH01 Produits pharmaceutiques

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVH02 Produits biologiques et radiopharmaceutiques

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVH03 Matériels médicaux

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVH04 Produits de santé naturels

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVH05 Aliments et nutrition

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVH06 Qualité de l'air

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVH07 Changements climatiques

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVH08 Qualité de l'eau

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVH09 Incidence des produits chimiques sur la santé

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVH10 Sécurité des produits de consommation

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVH11 Matières dangereuses utilisées au travail

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVH12 Lutte antitabac (y compris le vapotage)

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

BVH13 Substances contrôlées

**Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

#### BVH14 Cannabis

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

#### BVH15 Radioprotection

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

#### BVH16 Pesticides

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

#### BVH17 Services de santé spécialisés et programme des personnes jouissant d'une protection internationale

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

#### ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

##### **Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)



## ISSA1 Services de gestion et de surveillance

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

## ISSA2 Services de communication

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

## ISSA3 Services juridiques

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

## ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

## ISSA5 Services de gestion financière

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

## ISSA6 Services de gestion de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 022 - Santé (Ministère de la)

## **Instituts de recherche en santé du Canada**

### BUI00 Financement de la recherche et de la formation en santé

#### **Description :**

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme chargé d'investir dans la recherche en santé. En finançant l'excellence en recherche, les IRSC appuient la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé des Canadiens, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada. Pour ce faire, ils fournissent des subventions qui financent la recherche en santé ainsi que la formation et le soutien professionnel de la génération actuelle de chercheurs et de la suivante.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- **061 - Instituts de recherche en santé du Canada**

BUI01 Recherche libre

**Particulier au ministère(s) :**

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

BUI02 Formation et soutien professionnel

**Particulier au ministère(s) :**

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

BUI03 Recherche priorisée

**Particulier au ministère(s) :**

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **061 - Instituts de recherche en santé du Canada**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

## ISSA2 Services de communication

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

## ISSA3 Services juridiques

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

## ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

## ISSA5 Services de gestion financière

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

## ISSA6 Services de gestion de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

## **Agence canadienne d'inspection des aliments**

### BUH00 Salubrité des aliments et végétaux et animaux sains

#### **Description :**

Protéger les Canadiens en préservant le système alimentaire canadien et les ressources animales et végétales sur lesquels nous nous fions et en soutenant l'économie canadienne par le commerce de biens canadiens.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- **136 - Agence canadienne d'inspection des aliments**

### BUH01 Établissement des règles pour la protection des végétaux

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

### BUH02 Promotion de la conformité en matière de protection des végétaux

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

### BUH03 Surveillance et application de la loi en matière de protection des végétaux

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**BUH04 Autorisations pour les produits d'origine végétale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**BUH05 Établissement des règles pour la santé animale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**BUH06 Promotion de la conformité en matière de santé animale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**BUH07 Surveillance et application de la loi en matière de santé animale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**BUH08 Autorisations pour les produits d'origine animale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**BUH09 Établissement de règles pour la salubrité des aliments et la protection des consommateurs**

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**BUH10 Promotion de la conformité en matière de salubrité des aliments et de protection des consommateurs**

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**BUH11 Surveillance et application de la loi en matière de salubrité des aliments et de protection des consommateurs**

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**BUH12 Autorisations pour les produits alimentaires**

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**BUH13 Définition de normes internationales**

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**BUH14** Coopération internationale en matière de réglementation et collaboration scientifique

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**BUH15** Soutien à l'accès aux marchés

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**ISSA0** Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

**ISSA1** Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

## ISSA2 Services de communication

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

## ISSA3 Services juridiques

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

## ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

## ISSA5 Services de gestion financière

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

## ISSA6 Services de gestion de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments



## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 136 - Agence canadienne d'inspection des aliments

## Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

### BVM00 Réglementer les prix des médicaments brevetés

**Description :** Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés réglemente les prix des médicaments brevetés en établissant les prix plafonds non excessifs et en prenant des mesures d'application de la loi devant le Conseil en cas de non-conformité.

### Particulier au ministère(s) :

- **109 - Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés**

### BVM01 Le programme de réglementation du prix des médicaments brevetés

### Particulier au ministère(s) :

- 109 - Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

### BVM02 Le programme sur les tendances relatives aux produits pharmaceutiques

### Particulier au ministère(s) :

- 109 - Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles

fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 109 - Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

**Agence de la santé publique du Canada**

BVP00 Promotion de la santé et prévention de maladies chroniques

**Description :**

Promouvoir la santé et le bien-être des Canadiens et des Canadiennes de tous âges en appuyant les projets communautaires qui s'attaquent aux causes profondes des inégalités en matière de santé ainsi qu'aux facteurs de risque ou de protection qui sont essentiels à la prévention des maladies chroniques, et effectuer de la recherche et de la surveillance en santé publique.

**Particulier au ministère(s) :**

- **148 - Agence de la santé publique du Canada**

BVP01 Données probantes liées à la promotion de la santé et à la prévention des maladies chroniques et des blessures

**Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

BVP02 Promotion de la santé

**Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

BVP03 Prévention des maladies chroniques

**Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

BVQ00 Prévention et contrôle des maladies infectieuses

**Description :** Protéger les Canadiens et les Canadiennes contre les maladies infectieuses (p. ex. le virus de l'immunodéficience humaine , l'E. coli et la rougeole) en prévoyant, en détectant, en évaluant et en traitant les éclosions et les nouvelles menaces; contribuer à la prévention, au contrôle et à la réduction de la propagation des maladies infectieuses chez les Canadiens et les Canadiennes.

**Particulier au ministère(s) :**

- **148 - Agence de la santé publique du Canada**

BVQ01 Services et leadership en matière de science en laboratoire

**Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

BVQ02 Contrôle des maladies transmissibles et des infections

**Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

BVQ03 Immunisation

**Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

BVQ04 Maladies zoonotiques et d'origine alimentaire

**Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

BVR00 Sécurité sanitaire

**Description :** Se préparer aux événements de santé publique et aux urgences (p. ex. les inondations, les feux de forêt et les épidémies telles que le virus Zika et l'Ebola) et les traiter; aborder les risques pour la santé et la sécurité associés à l'utilisation d'agents pathogènes et de toxines; aborder les risques en santé publique associés aux voyages.

**Particulier au ministère(s) :**

- **148 - Agence de la santé publique du Canada**

## BVR01 Préparation et intervention en cas d'urgence

### **Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

## BVR02 Biosécurité

### **Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

## BVR03 Santé des voyageurs et santé transfrontalière

### **Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

### **Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

### **Particulier au ministère(s) :**

- **148 - Agence de la santé publique du Canada**

## ISSA1 Services de gestion et de surveillance

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

## ISSA2 Services de communication

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

## ISSA3 Services juridiques

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

## ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

## ISSA5 Services de gestion financière

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

## ISSA6 Services de gestion de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 148 - Agence de la santé publique du Canada

# Femmes et de l'Égalité des genres

## Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

BWH00 Mobiliser des partenaires et promouvoir l'avancement des femmes et des filles vers l'égalité

**Description :** Condition féminine Canada (CFC) mobilise des partenaires et fait la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes au Canada en dialoguant avec la population et des institutions canadiennes, ainsi qu'avec des partenaires locaux, nationaux et internationaux. CFC accroît la sensibilisation à l'égalité des sexes et aide des organismes fédéraux à intégrer systématiquement les résultats d'analyses comparatives entre les sexes aux politiques et programmes fédéraux. CFC aide également d'autres partenaires et institutions – par son expertise, sa contribution à la recherche et son enrichissement du savoir sur des sujets tels que l'accès des femmes au pouvoir, de même que son financement d'initiatives communautaires – à améliorer le bien-être social et économique des Canadiennes.

### Particulier au ministère(s) :

- **083 - Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme**

BWH01 Expertise et information

### Particulier au ministère(s) :

- 083 - Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

## BWH02 Action communautaire et innovation

### Particulier au ministère(s) :

- 083 - Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 083 - Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

## Famille, Enfants et Développement social

### Emploi et du Développement social (Ministère de l')

#### BGM00 Développement social

##### Description :

Améliorer l'inclusion et les possibilités de participation des Canadiens dans leurs collectivités.

### Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGM01 Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGM02 Programme de partenariats pour le développement social**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGM03 Programme Nouveaux Horizons pour les aînés**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGM04 Fonds pour l'accessibilité**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGM05 Apprentissage et garde des jeunes enfants**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGM06 Soutien du revenu pour les parents d'enfants assassinés ou disparus**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGM07 Initiative de transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants autochtones**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGM08 Programme de financement des Objectifs de développement durable**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGM09 Canada Accessible**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGN00 Régimes de pension et prestations**

**Description :**

Aider les Canadiens à conserver un revenu à la retraite et verser une aide financière aux survivants, aux personnes handicapées et à leur famille.

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')



**BGN01 Sécurité de la vieillesse**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGN02 Programme canadien pour l'épargne-invalidité**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGN03 Régime de pensions du Canada**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO00 Apprentissage, développement des compétences et emploi**

**Description :**

Aider les Canadiens à accéder aux études postsecondaires, à obtenir les compétences et la formation nécessaires pour participer à un marché du travail en évolution et offrir une aide aux personnes qui sont temporairement sans emploi.

**Particulier au ministère(s) :**

- **014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')**

**BGO01 Assurance-emploi**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO02 Ententes sur le développement de la main-d'œuvre (remplacent les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées, les ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi et l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés)**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO03 Ententes sur le développement du marché du travail**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO04 Fonds d'intégration pour les personnes handicapées**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO05 Guichet-Emplois**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO06 Stratégie emploi jeunesse**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO07 Service jeunesse Canada**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO08 Fonds pour les compétences et les partenariats**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO09 Alphabétisation et compétences essentielles**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO10 Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO11 Programme d'apprentissage intégré en milieu de travail pour étudiants**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO12 Formation et innovation en milieu syndical**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO13 Programme d'initiatives sectorielles**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO14 Programme des travailleurs étrangers temporaires**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO15 Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

**BGO16 Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire**

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGO17 Programme canadien de prêts et bourses aux étudiants et Programme de prêts canadiens aux apprentis

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGO18 Programme canadien pour l'épargne-études

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGO19 Métiers spécialisés et apprentissage (programme du Sceau rouge)

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGO20 Subvention aux apprentis

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGO21 Compétences futures

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGO22 Programme de sensibilisation et de préparation aux métiers spécialisés (PSPMS)

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGP00 Conditions et relations de travail

**Description :**

Fait la promotion de conditions de travail sûres, saines, équitables et inclusives et de relations de travail fondées sur la coopération.

**Particulier au ministère(s) :**

- **014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')**

BGP01 Relations de travail

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGP02 Service fédéral d'indemnisation des accidentés du travail

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGP03 Santé et sécurité professionnelles

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGP04 Équité en milieu de travail

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGP05 Normes du travail

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGP06 Programme de protection des salariés

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGP07 Affaires internationales du travail

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGQ00 Diffusion d'information et prestation de services au nom d'autres ministères

**Description :**

Fournir de l'information au public sur les programmes du gouvernement du Canada et du Ministère et offrir des services au nom d'autres ministères.

**Particulier au ministère(s) :**

- **014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')**

BGQ01 Services téléphoniques de renseignements généraux du gouvernement du Canada

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGQ02 Présence du gouvernement du Canada sur Internet

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGQ03 Points de service en personne

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

BGQ04 Passeport

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

## BGQ05 Programmes des autres ministères du gouvernement

### Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

### ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

### Note(s) :

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

### Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

### ISSA1 Services de gestion et de surveillance

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

### ISSA2 Services de communication

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

### ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

### ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

### ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

### ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

### ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

### ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

## Société canadienne d'hypothèques et de logement

### BGJ00 Aide pour combler les besoins en matière de logement

#### Description :

La Société canadienne d'hypothèques et de logement verse des fonds fédéraux pour améliorer l'accès au logement abordable pour les Canadiens dans le besoin, y compris les peuples autochtones, les personnes ayant des besoins spéciaux ou particuliers et certains groupes vulnérables. Le financement offert permet notamment de construire des logements, de fournir une aide continue pour l'entretien et l'administration du portefeuille de logements subventionnés, de réaliser des travaux de conversion, de réhabilitation, de réparation et de rénovation visant à préserver la qualité des logements abordables existants, ainsi que de maintenir l'abordabilité des logements. Le financement est offert en vertu de diverses modalités de mise en œuvre (p. ex., versement direct) ainsi que dans le cadre de partenariats avec les provinces et territoires, les groupes autochtones et les secteurs privé et sans but lucratif.

#### Particulier au ministère(s) :

- 091 - Société canadienne d'hypothèques et de logement (Société d'État)

### BGK00 Financement de l'habitation

#### Description :

La Société canadienne d'hypothèques et de logement offre du financement pour les initiatives liées au logement, y compris les activités d'octroi de prêts, afin d'encourager la production de logements abordables, de soutenir les travaux de réparation et de rénovation de logements locatifs et de favoriser l'accès des ménages à revenu faible ou modeste à des logements locatifs abordables à revenus mixtes. Parmi les autres initiatives de financement, on compte celles pouvant être exigées

par le gouvernement du Canada pour soutenir les infrastructures municipales liées au logement ou le secteur du financement de l'habitation afin de faciliter l'accès au crédit.

**Particulier au ministère(s) :**

- 091 - Société canadienne d'hypothèques et de logement (Société d'État)

BGL00 Savoir-faire en matière de logement et développement du potentiel  
**Description :** La Société canadienne d'hypothèques et de logement fournit des informations, des données et des analyses fondées sur les faits en temps opportun pour appuyer la prise de décisions éclairées par le gouvernement et les autres secteurs. Elle mène également des recherches et diffuse des renseignements sur un large éventail de questions qui soutiennent l'abordabilité et la variété des logements, notamment les technologies du logement durable. La Société canadienne d'hypothèques et de logement offre des conseils stratégiques au gouvernement sur des questions telles que le financement de l'habitation, les besoins en matière de logement, les marchés financiers et les conditions de logement. La Société canadienne d'hypothèques et de logement soutient les activités de développement du potentiel et des compétences dans le secteur de l'habitation, en aidant les personnes et les organisations à accéder aux ressources et à acquérir les connaissances dont elles ont besoin pour mettre au point des approches adaptées et novatrices visant à favoriser la production de logements abordables.

**Particulier au ministère(s) :**

- 091 - Société canadienne d'hypothèques et de logement (Société d'État)

## **Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail**

BFZ00 Ressource nationale en matière de santé et de sécurité au travail  
**Description :** Ce programme de services publics a pour objet de fournir des renseignements gratuits sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les Canadiens dans leurs efforts visant à travailler de façon sécuritaire et à améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Les citoyens reçoivent de l'information au moyen d'un service personnalisé gratuit et impartial dispensé par téléphone, par courriel, par télécopieur, par courrier postal ou en personne. Ils ont aussi accès, de façon autonome, à une vaste gamme de ressources électroniques et de documents imprimés mis au point pour répondre à leurs besoins d'information sur la santé et la sécurité. Il se peut que certains de ces produits et services soient offerts sur une base de recouvrement des coûts. Ces activités sont appuyées par des contributions financières de divers intervenants. En préparant des renseignements en matière de santé et de sécurité, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail recueille, traite, analyse, évalue, crée et publie des documents d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail au profit de tous les travailleurs canadiens. Cette information est



utilisée pour les activités d'éducation et de formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de pratiques exemplaires, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité, la conformité aux exigences et divers usages personnels. Lorsque les produits ou services du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail sont fournis à des clients externes distincts et qu'ils comportent des avantages auxquels le contribuable moyen n'a pas accès, ces produits ou services sont intégrés au programme de recouvrement des coûts, et des frais d'utilisation sont imposés. Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail encourage et facilite la consultation et la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que la participation de représentants du secteur du travail, des gestionnaires et d'autres intervenants, dans l'établissement et le maintien de normes élevées et dans la mise en œuvre d'initiatives sur la santé et la sécurité au travail adaptées au contexte canadien. Le partage des ressources conduit à l'élaboration coordonnée et mutuellement bénéfique de programmes, de produits et de services uniques. Les projets entrepris en collaboration sont habituellement soutenus par une combinaison d'appuis financier et non financier aux programmes provenant de partenaires et d'intervenants et assurent l'avancement d'initiatives relatives à la santé et à la sécurité.

**Particulier au ministère(s) :**

- **100 - Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail**

BFZ01 Services et renseignements sur la santé et la sécurité au travail

**Particulier au ministère(s) :**

- 100 - Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services

internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 100 - Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

## **Affaires autochtones et du Nord**

### **Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)**

BWM00 Droits et auto-détermination

**Description :**

Soutenir les organisations, individus, collectivités et gouvernements autochtones et du Nord, dans le contrôle et la gestion de leurs propres affaires et intérêts basé sur la reconnaissance et l'honneur des droits, le respect, la collaboration et les partenariats. Les activités incluent: la capacité en matière de gouvernance et la planification communautaire, la négociation et la mise en œuvre des traités, des accords d'autonomie gouvernementale et des revendications particulières; adresser les réclamations historiques; consulter et mobiliser sur les enjeux d'importance pour les Autochtones et les résidents du Nord ainsi que l'inscription, les successions, l'administration des fonds en fiducie et la mise en œuvre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.

**Particulier au ministère(s) :**

- **042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)**

BWM01 Soutien statutaire, législatif et politique à la gouvernance autochtone

**Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

BWM02 Négociation des accords en matière de revendications et d'autonomie gouvernementale

**Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

BWM03 Revendications particulières

**Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

**BWM04 Gestion et mise en oeuvre des accords et traités**

**Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

**BWM05 Consultation et accommodement**

**Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

**BWM06 Consultation et élaboration de politiques**

**Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

**BWM07 Programme de contribution de l'Interlocuteur fédéral**

**Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

**BWM08 Capacité organisationnelle de base**

**Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

**BWM09 Autres revendications**

**Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

**BWM10 Juridiction des Premières Nations en matière de terre et de développement économique**

**Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

**BWM11 Gouvernance et partenariats dans le Nord et l'Arctique**

**Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

**BWM12 Affaires individuelles**

**Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

**BWM13 Résolution des questions des pensionnats**

**Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## BWR00 Développement communautaire et régional

### **Description :**

Soutenir les efforts des collectivités autochtones et du Nord concernant le développement économique durable, l'alimentation durable, la gestion des ressources naturelles et la gestion de l'environnement. Ceci comprend : les investissements dans l'entrepreneuriat et les entreprises autochtones et du Nord; la gestion des terres et le développement des ressources; le développement de l'énergie propre et l'adaptation aux changements climatiques; l'assainissement des sites contaminés; ainsi que la protection des écosystèmes de l'Arctique et l'avancement des sciences et technologies du Nord (de l'Arctique).

### **Particulier au ministère(s) :**

- **042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)**

## BWR01 Entreprenariat et développement des entreprises autochtones

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## BWR02 Capacité de développement économique et disponibilité

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## BWR03 Gestion des terres, des ressources naturelles et de l'environnement

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## BWR04 Adaptation aux changements climatiques et énergie propre

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## BWR05 Politique stratégique et scientifique du Nord

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## BWR06 Cadres réglementaires et législatifs du Nord

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## BWR07 Durabilité environnementale dans le Nord et l'Arctique

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## BWR08 Sites contaminés dans le Nord

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## BWR09 Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## BWR10 Nutrition Nord

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

### **Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

### **Particulier au ministère(s) :**

- **042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)**

## ISSA1 Services de gestion et de surveillance

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## ISSA2 Services de communication

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## ISSA3 Services juridiques

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## ISSA5 Services de gestion financière

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## ISSA6 Services de gestion de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

## **Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique**

### BWX00 Science et savoir polaires

#### **Description :**

Savoir polaire Canada est l'agence des sciences polaires du Canada qui mène ses activités à partir du campus de calibre mondial de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique à Cambridge Bay, au Nunavut. Savoir polaire Canada effectue des recherches polaires multidisciplinaires et les publie. Grâce à notre programme de subventions et de contributions, nous aidons financièrement des partenaires externes tels que le milieu universitaire, des communautés nordiques et des organisations qui effectuent des recherches et qui ont des projets connexes. Savoir polaire Canada vise à inclure dans la mesure du possible le savoir autochtone et local, et à accroître la coordination et la collaboration nationale et internationale en matière de recherche en tirant parti des ressources avec nos partenaires. Au moyen d'ateliers, de conférences, des médias sociaux et autres outils, Savoir polaire Canada favorise et promeut l'échange de connaissances avec les communautés de chercheurs en sciences polaires et de décideurs politiques ainsi qu'avec le grand public. Au travers de ses activités principales, Savoir polaire Canada vise à aider financièrement et à former la prochaine génération de professionnels de la recherche polaire, avec un accent particulier mis sur la jeunesse du Nord.

#### **Particulier au ministère(s) :**

• **171 - Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique**

BWX01 Science et technologie

**Particulier au ministère(s) :**

- 171 - Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique

BWX02 Gestion des connaissances et mobilisation

**Particulier au ministère(s) :**

- 171 - Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 171 - Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique

**Innovation, Sciences et Développement économique  
Industrie (Ministère de l')**



## BNN00 Personnes, compétences et collectivités

### **Description :**

Appuyer la création, le transfert et la diffusion des connaissances pour que les Canadiens, y compris les personnes appartenant à des groupes sous-représentés : soient dotés des compétences et des outils nécessaires pour prendre part à une économie de l'innovation en forte croissance; promeuvent une culture de l'innovation, où ils ont la motivation nécessaire pour s'attaquer aux défis locaux, régionaux, nationaux ou mondiaux; profitent de la croissance de la classe moyenne dans toutes les collectivités; bénéficient d'un accès accru à des services Internet à large bande et mobiles, y compris dans les régions rurales et éloignées; soient des consommateurs protégés et bien informés.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## BNN01 Développement des talents

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## BNN02 Politique d'entrepreneuriat

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## BNN03 Comblent le fossé numérique

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## BNN04 Développement économique du Nord de l'Ontario

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## BNN05 Programme des consommateurs

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## BNO00 Sciences, technologie, recherche et commercialisation

### **Description :**

Appuyer et faciliter les investissements pilotés par les entreprises et les collaborations stratégiques visant le développement et la commercialisation de technologies de pointe; entretenir et renforcer l'excellence du Canada en matière de recherche, notamment par le soutien à la recherche scientifique fondamentale, à l'expérimentation et à l'exploration pour apporter une réponse aux défis mondiaux.

### **Particulier au ministère(s) :**

● **033 - Industrie (Ministère de l')**

BNO01 Enseignement supérieur, Secteur des sciences et de la recherche  
**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNO02 Politique horizontale sur les sciences, la recherche et la technologie  
**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNO03 Initiative des supergrappes d'innovation  
**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNO04 Soutien aux conseillers externes  
**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNP00 Entreprises, investissement et croissance  
**Description :**

Appuyer la croissance des petites, moyennes et grandes entreprises canadiennes pour les aider à devenir des entreprises compétitives à impact élevé sur la scène internationale; assurer un marché équitable et concurrentiel; promouvoir des conditions favorables à la concurrence en ce qui a trait aux prix et aux choix de produits, y compris dans le secteur des télécommunications; simplifier les programmes gouvernementaux, promouvoir les efforts visant à réduire les démarches administratives pour les entreprises, mettre en place des conditions favorables à une innovation axée sur le marché et promouvoir une croissance et une économie dont tout le monde peut profiter; réduire les obstacles aux mouvements des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre; assurer la croissance du secteur du tourisme au Canada.

**Particulier au ministère(s) :**

- **033 - Industrie (Ministère de l')**

BNP01 Innovation dans les entreprises  
**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNP02 Aide et financement pour les petites entreprises  
**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNP03 Politique de l'entreprise et analyse

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNP04 Retombées économiques de l'approvisionnement

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNP05 Services numériques

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNP06 Spectre et télécommunications

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNP07 Technologies et croissance propres

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNP08 Recherche et innovation dans le domaine des technologies des communications

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNP09 Politique sur les conditions commerciales

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNP10 Insolvabilité

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNP11 Propriété intellectuelle

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNP12 Promotion et application du droit de la concurrence

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

BNP13 Constitution en société sous le régime fédéral

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

**BNP14 Examen des investissements**

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

**BNP15 Mesure commerciale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

**BNP16 Politique touristique**

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

**ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **033 - Industrie (Ministère de l')**

**ISSA1 Services de gestion et de surveillance**

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## ISSA2 Services de communication

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## ISSA3 Services juridiques

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## ISSA5 Services de gestion financière

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## ISSA6 Services de gestion de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## **Agence canadienne de développement économique du Nord**

### BNL00 Développement économique dans les territoires

**Description :** Travailler dans les trois territoires pour soutenir les conditions propices à une économie durable, diversifiée et novatrice en collaboration avec les collectivités nordiques et les Autochtones, les entreprises, les organisations et d'autres ministères fédéraux et paliers du gouvernement.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **078 - Agence canadienne de développement économique du Nord**

### BNL01 Développement communautaire

### **Particulier au ministère(s) :**

- 078 - Agence canadienne de développement économique du Nord

### BNL02 Expansion des entreprises

### **Particulier au ministère(s) :**

- 078 - Agence canadienne de développement économique du Nord

### BNL03 Politiques et défense des intérêts

### **Particulier au ministère(s) :**

- 078 - Agence canadienne de développement économique du Nord

## BNL04 Gestion des projets nordiques

### Particulier au ministère(s) :

- 078 - Agence canadienne de développement économique du Nord

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 078 - Agence canadienne de développement économique du Nord

## Agence de promotion économique du Canada atlantique

### BED00 Développement économique au Canada atlantique

#### Description :

Soutenir la croissance économique, la création de richesse et la prospérité économique au Canada atlantique en misant sur la croissance propre et inclusive et sur les avantages concurrentiels régionaux. Favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) en leur offrant une aide financière directe ou indirecte par l'intermédiaire d'organismes de soutien aux entreprises. Les PME deviennent plus novatrices lorsqu'elles adoptent de nouvelles technologies et de

nouveaux procédés et lorsqu'elles explorent de nouvelles possibilités d'expansion et de diversification des marchés afin de faire concurrence et de réussir sur un marché mondial.

**Particulier au ministère(s) :**

- **023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique**

BED01 Collectivités inclusives

**Particulier au ministère(s) :**

- 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

BED02 Collectivités diversifiées

**Particulier au ministère(s) :**

- 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

BED03 Recherche-développement et commercialisation

**Particulier au ministère(s) :**

- 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

BED04 Écosystème d'innovation

**Particulier au ministère(s) :**

- 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

BED05 Croissance des entreprises

**Particulier au ministère(s) :**

- 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

BED06 Commerce et investissement

**Particulier au ministère(s) :**

- 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

BED07 Recherche stratégique et mobilisation

**Particulier au ministère(s) :**

- 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de



programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.

- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

### **Agence spatiale canadienne**

BLM00 La présence du Canada dans l'espace

#### **Description :**

L'Agence spatiale Canadienne coordonne les politiques et les programmes spatiaux du gouvernement du Canada; veille à ce que d'autres ministères et organismes gouvernementaux aient accès à des données, à de l'information et à des services spatiaux en vue de réaliser leur mandat; planifie, dirige et gère des projets ayant trait à la recherche spatiale scientifique ou industrielle et au développement des sciences et des technologies spatiales; promeut le transfert et la diffusion des technologies spatiales à l'échelle de l'industrie canadienne; et encourage l'exploitation commerciale des capacités, des installations et des systèmes spatiaux. L'Agence spatiale Canadienne vise également à accroître la capacité spatiale canadienne, à intéresser la prochaine génération de scientifiques et d'ingénieurs du domaine spatial et à offrir des occasions inspirant les jeunes à acquérir les compétences requises, à poursuivre leur études et à faire carrière en science, en technologie, en ingénierie et en mathématiques.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- **119 - Agence spatiale canadienne**

BLM01 Exploration spatiale

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

## BLM02 Utilisation de l'espace

### **Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

## BLM03 Développement de la capacité spatiale

### **Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

### **Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

### **Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

## ISSA1 Services de gestion et de surveillance

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 119 - Agence spatiale canadienne

## **Commission canadienne du tourisme**

### BKZ00 Commission canadienne du tourisme

**Description :** Veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme au Canada. Promouvoir le Canada comme destination touristique de choix. Favoriser la collaboration entre le secteur privé et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en ce qui concerne le tourisme au Canada. Fournir des renseignements sur le tourisme au Canada au secteur privé et aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## **Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec**

### BLL00 Développer l'économie du Québec

### **Description :**

Soutenir la croissance économique du Québec, la création d'emplois et la prospérité économique à l'aide d'une croissance propre et inclusive; aider les petites et moyennes entreprises (PME) à croître par le commerce et l'innovation; bâtir sur les forces concurrentielles régionales.

### **Particulier au ministère(s) :**

● **012 - Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec**

BLL01 Innovation et croissance des entreprises

**Particulier au ministère(s) :**

- 012 - Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

BLL02 Développement et diversification économique des collectivités

**Particulier au ministère(s) :**

- 012 - Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

BLL03 Appui ciblé à la transition

**Particulier au ministère(s) :**

- 012 - Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 012 - Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

## Commission du droit d'auteur

BEZ00 Tarifs et licences liés au droit d'auteur

### Description :

La Commission du droit d'auteur du Canada établit les tarifs qui fixent les redevances à payer pour l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur, lorsque le droit d'auteur est administré collectivement par une société de gestion. La Commission délivre également des licences qui établissent les redevances à payer pour l'utilisation d'œuvres protégées lorsque le titulaire du droit d'auteur est introuvable. En publiant en temps opportun des tarifs et des licences justes et équitables, la Commission encourage le développement et l'adoption de nouvelles technologies et stimule l'innovation dans l'économie canadienne. Son travail sert aussi à renforcer la confiance à l'égard des processus liés aux tarifs et aux licences au Canada.

### Particulier au ministère(s) :

- 116 - Commission du droit d'auteur

BEZ01 Établissement de tarifs et délivrance de licences pour l'utilisation des droits d'auteur

### Particulier au ministère(s) :

- 116 - Commission du droit d'auteur

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services

des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 116 - Commission du droit d'auteur

**Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.**

BNM00 Développement économique dans le Sud de l'Ontario

**Description :** Développement économique dans le Sud de l'Ontario

**Particulier au ministère(s) :**

- **062 - Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario**

BNM01 Fabrication de pointe

**Particulier au ministère(s) :**

- 062 - Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

BNM02 Partenariats de commercialisation

**Particulier au ministère(s) :**

- 062 - Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

BNM03 Croissance et productivité des entreprises

**Particulier au ministère(s) :**

- 062 - Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

BNM04 Investissement dans les entreprises

**Particulier au ministère(s) :**

- 062 - Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

BNM05 Services aux entreprises

**Particulier au ministère(s) :**

- 062 - Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

## BNM06 Programme de développement des collectivités

### Particulier au ministère(s) :

- 062 - Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

## BNM07 Programme de développement de l'Est de l'Ontario

### Particulier au ministère(s) :

- 062 - Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

## BNM08 Communautés de langue officielle en situation minoritaire

### Particulier au ministère(s) :

- 062 - Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

## BNM09 Diversification régionale

### Particulier au ministère(s) :

- 062 - Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des



services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 062 - Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

**Conseil national de recherches du Canada**

BNQ00 Science et innovation

**Description :**

Faire croître et favoriser la prospérité du Canada comme suit : entreprendre, appuyer et promouvoir la recherche-développement axée sur l'innovation; faire progresser la science fondamentale et l'excellence du Canada dans le domaine de la recherche à l'échelle mondiale; permettre au gouvernement, aux entreprises et aux communautés de la recherche d'accéder à l'infrastructure, aux services et à l'information scientifiques et technologiques; et appuyer la main-d'œuvre qualifiée et les capacités du Canada dans les domaines des sciences et de l'innovation.

**Particulier au ministère(s) :**

- **035 - Conseil national de recherches du Canada**

BNQ01 Aérospatiale

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

BNQ02 Développement des cultures et des ressources aquatiques

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

BNQ03 Automobile et transport de surface

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

BNQ04 Construction

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

BNQ05 Énergie, mines et environnement

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

BNQ06 Herzberg, Astronomie et astrophysique

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ07 Thérapeutiques en santé humaine**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ08 Programme d'aide à la recherche industrielle**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ09 Technologies de l'information et des communications**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ10 Affiliations internationales**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ11 Science des mesures et étalons**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ12 Dispositifs médicaux**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ13 Institut national de nanotechnologie**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ14 Bibliothèque scientifique nationale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ15 Génie océanique, côtier et fluvial**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ16 Technologies de sécurité et de rupture**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ17 TRIUMF**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ18 Direction du soutien à la gestion des affaires (fonction habilitante)**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ19 Services de conception et de fabrication (fonction habilitante)**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ20 Technologies spécialisées d'information en R-D (fonction habilitante)**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ21 Biens immobiliers à vocation particulière (fonction habilitante)**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**BNQ22 Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation**

**Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

**ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **035 - Conseil national de recherches du Canada**

## ISSA1 Services de gestion et de surveillance

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

## ISSA2 Services de communication

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

## ISSA3 Services juridiques

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

## ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

## ISSA5 Services de gestion financière

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

## ISSA6 Services de gestion de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 035 - Conseil national de recherches du Canada

## **Conseil canadien des normes**

### BNS00 Conseil canadien des normes

**Description :** Gérer le système national de normes du Canada en encourageant une normalisation volontaire efficiente et efficace au Canada, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative. Les travaux de normalisation visent à faire progresser l'économie nationale, à contribuer au développement durable, à améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public. Ces activités ont également pour but d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur ainsi que de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 033 - Industrie (Ministère de l')

## **Statistique Canada**

## BNV00 Renseignements statistiques

### **Description :**

Statistique Canada produit des renseignements statistiques objectifs de grande qualité pour l'ensemble du Canada. Les renseignements statistiques produits portent sur les activités commerciales, industrielles, financières, sociales, économiques, environnementales et générales de la population et sur l'état de celle-ci.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **054 - Statistique Canada**

## BNV01 Statistique économique et environnementale

### **Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

## BNV02 Statistique socioéconomique

### **Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

## BNV03 Recensements

### **Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

## BNV04 Services statistiques à frais recouvrables

### **Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

## BNV05 Centres d'expertise

### **Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

### **Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou**

**lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **054 - Statistique Canada**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

ISSAZ Services de gestion des acquisitions

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 054 - Statistique Canada

**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (Ministère de la)**



## BNW00 Développement économique de l'Ouest canadien

### **Description :**

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada promeut la croissance et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien en encourageant l'innovation, en améliorant la compétitivité des entreprises, en promouvant l'adoption de technologies propres et d'une croissance inclusive.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **044 - Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (Ministère de la)**

## BNW01 Innovation

### **Particulier au ministère(s) :**

- 044 - Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (Ministère de la)

## BNW02 Croissance des entreprises

### **Particulier au ministère(s) :**

- 044 - Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (Ministère de la)

## BNW03 Services aux entreprises

### **Particulier au ministère(s) :**

- 044 - Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (Ministère de la)

## BNW04 Initiatives communautaires

### **Particulier au ministère(s) :**

- 044 - Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (Ministère de la)

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### **Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la

balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.

- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 044 - Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (Ministère de la)

## **Justice**

### **Justice (Ministère de la)**

BNX00 Services Juridiques

#### **Description :**

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada fournit des services juridiques au gouvernement fédéral et à ses ministères et organismes. Le Ministre est responsable de s'assurer que l'administration des affaires publiques est effectuée en vertu de la loi. Le Ministre est également responsable de l'examen de tous les projets de loi du gouvernement et de tous les règlements du gouvernement pour en assurer la conformité avec la Charte canadienne des droits et libertés. De plus, le procureur général est responsable de la formulation de conseils pour les administrateurs généraux sur toutes les questions de droit et de la direction de tous les procès pour les ministères et organismes fédéraux qui sont en lien avec tous les sujets portant sur des matières de compétence fédérale.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- **013 - Justice (Ministère de la)**

BNX01 Services de contentieux

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

BNX02 Services législatifs

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**BNX03 Services de consultation juridique**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**BNY00 Support au système de justice**  
**Description :**

Le Ministère joue un rôle essentiel afin d'assurer un système de justice canadien équitable, adapté et accessible. Il s'agit d'une responsabilité partagée entre une vaste gamme d'intervenants, dont le Parlement, le pouvoir judiciaire, les ministères et organismes fédéraux, les partenaires des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, un large éventail d'organisations et d'intervenants non gouvernementaux et, en fin de compte, tous les Canadiens.

**Particulier au ministère(s) :**

- **013 - Justice (Ministère de la)**

**BNY01 Politiques juridiques, lois et gouvernance**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**BNY02 Représentation juridique**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**BNY03 Régime de contraventions**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**BNY04 Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**BNY05 Victimes d'actes criminels**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**BNY06 Justice pour les jeunes**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**BNY07 Justice pour la famille**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**BNY08 Justice pour les autochtones**

**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**BNY09 Partenariats avec le système de justice**

**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**BNY10 Ombudsman des victimes d'actes criminels**

**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **013 - Justice (Ministère de la)**

**ISSA1 Services de gestion et de surveillance**

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**ISSA2 Services de communication**

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**ISSA3 Services juridiques**

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**ISSA4 Services de gestion des ressources humaines**

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**ISSA5 Services de gestion financière**

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**ISSA6 Services de gestion de l'information**

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

**ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information**

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 013 - Justice (Ministère de la)

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 013 - Justice (Ministère de la)

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 013 - Justice (Ministère de la)

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 013 - Justice (Ministère de la)

## Commission canadienne des droits de la personne

### BSA00 Mobilisation et promotion des intérêts

**Description** : Agir à titre de porte-parole crédible pour l'égalité au Canada – Mon Canada inclut tout le monde ; promouvoir les droits de la personne à grande échelle au Canada en sensibilisant le public aux enjeux liés aux droits de la personne et mobiliser la société civile, les gouvernements, les employeurs et le public dans le dialogue et l'action afin d'influencer le changement à l'égard des droits de la personne.

### Particulier au ministère(s) :

- **075 - Commission canadienne des droits de la personne**

### BSA01 Programme de promotion

### Particulier au ministère(s) :

- 075 - Commission canadienne des droits de la personne

### BSB00 Plaintes relatives aux droits de la personne

**Description** : Fournir à la population Canadienne un mécanisme permettant de déposer des plaintes relatives aux droits de la personne et de fournir des recours aux victimes de discrimination; réduire les cas de discrimination systémique; représenter l'intérêt du public dans les affaires juridiques pour faire progresser les droits de la personne au Canada.

### Particulier au ministère(s) :

## ● 075 - Commission canadienne des droits de la personne

BSB01 Programme de protection

### Particulier au ministère(s) :

- 075 - Commission canadienne des droits de la personne

BSC00 Vérifications d'équité en matière d'emploi

**Description** : Assurer la conformité des employeurs relativement aux exigences législatives d'équité en matière d'emploi; encourager les employeurs à identifier les obstacles à l'emploi et à mettre en oeuvre des pratiques exemplaires afin d'éliminer les écarts dans la représentation des femmes, des groupes de minorités visibles, des Autochtones et des personnes handicapées.

### Particulier au ministère(s) :

- 075 - Commission canadienne des droits de la personne

BSC01 Programme d'équité en matière d'emploi

### Particulier au ministère(s) :

- 075 - Commission canadienne des droits de la personne

ISSA0 Services internes

**Description** : Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des

services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 075 - Commission canadienne des droits de la personne

**Bureau du commissaire à la magistrature fédérale**

BNZ00 Soutien administratif aux juges de nomination fédérale

**Description :**

Fournir des services et un soutien à la magistrature fédérale de manière à contribuer à l'indépendance de la magistrature et à promouvoir la confiance des Canadiens et Canadiennes dans notre système judiciaire.

**Particulier au ministère(s) :**

- **051 - Bureau du commissaire à la magistrature fédérale**

BNZ01 Paiements en application de la *Loi sur les juges*

**Particulier au ministère(s) :**

- 051 - Bureau du commissaire à la magistrature fédérale

BNZ02 Commissariat à la magistrature fédérale

**Particulier au ministère(s) :**

- 051 - Bureau du commissaire à la magistrature fédérale

BNZ03 Conseil canadien de la magistrature

**Particulier au ministère(s) :**

- 051 - Bureau du commissaire à la magistrature fédérale

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.



- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 051 - Bureau du commissaire à la magistrature fédérale

**Service administratif des tribunaux judiciaires**

BEG00 Services administratifs pour les tribunaux fédéraux

**Description :**

Fournir au moment opportun et efficacement des services judiciaires, des services du greffe, des services de sécurité et des services électroniques à la Cour d'appel fédérale, à la Cour fédérale, à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et la Cour canadienne de l'impôt; coordonner la prestation de services entre les quatre cours; préserver l'indépendance des cours en chargeant un organisme indépendant du gouvernement du Canada d'assurer les services administratifs des tribunaux.

**Particulier au ministère(s) :**

- **144 - Service administratif des tribunaux judiciaires**

BEG01 Services judiciaires

**Particulier au ministère(s) :**

- 144 - Service administratif des tribunaux judiciaires

BEG02 Services de greffe

**Particulier au ministère(s) :**

- 144 - Service administratif des tribunaux judiciaires

BEG03 Tribunaux électroniques

**Particulier au ministère(s) :**

- 144 - Service administratif des tribunaux judiciaires

BEG04 Sécurité

**Particulier au ministère(s) :**

- 144 - Service administratif des tribunaux judiciaires

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 144 - Service administratif des tribunaux judiciaires

## Bureau du directeur des poursuites pénales

BRD00 Services de poursuite

### Description :

Le Bureau du directeur des poursuites pénales (BDPP) poursuit les infractions criminelles et les infractions réglementaires prévues aux lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et équitable. De même, il fournit des conseils juridiques en matière de poursuites aux organismes d'enquête.

### Particulier au ministère(s) :

- 019 - Bureau du directeur des poursuites pénales

BRD01 Programme de poursuites en matière de drogues, de sécurité nationale et des territoires du Nord

**Particulier au ministère(s) :**

- 019 - Bureau du directeur des poursuites pénales

BRD02 Programme de poursuites des infractions réglementaires et des crimes économiques

**Particulier au ministère(s) :**

- 019 - Bureau du directeur des poursuites pénales

BRE00 Observation et contrôle d'application de la loi électorale

**Description :**

Les activités d'observation et de contrôle d'application aux termes de la *Loi électorale du Canada* et de la *Loi référendaire* sont menées par le Bureau du commissaire aux élections fédérales (BCEF) de manière indépendante, impartiale et équitable.

**Particulier au ministère(s) :**

- **019 - Bureau du directeur des poursuites pénales**

BRE01 Observation et contrôle d'application

**Particulier au ministère(s) :**

- 019 - Bureau du directeur des poursuites pénales

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de

gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 019 - Bureau du directeur des poursuites pénales

**Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada**

BRF00 Transparence gouvernementale

**Description :** La commissaire à l'information représente le premier niveau d'examen indépendant des décisions du gouvernement en ce qui concerne les demandes d'accès à l'information relevant des institutions fédérales. La *Loi sur l'accès à l'information* exige que la commissaire enquête sur toutes les plaintes qu'elle reçoit. Le deuxième niveau d'examen indépendant est exercé par la Cour fédérale.

**Particulier au ministère(s) :**

- **096 - Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée au Canada**

BRF01 Conformité avec les obligations prévues à la *Loi sur l'accès à l'information*

**Particulier au ministère(s) :**

- 096 - Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée au Canada

BRG00 Protection du droit à la vie privée

**Description :**

Assurer la protection du droit à la vie privée des Canadiens; faire respecter les obligations en matière protection de la vie privée des organisations du gouvernement fédéral et du secteur privé; conseiller le Parlement sur les implications potentielles sur la vie privée des lois et des programmes proposés; promouvoir une meilleure compréhension des obligations découlant de la législation fédérale sur la protection de la vie privée.

**Particulier au ministère(s) :**

- **096 - Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée au Canada**

BRG01 Programme de promotion

**Particulier au ministère(s) :**

- 096 - Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée au Canada

## BRG02 Programme de conformité **Particulier au ministère(s) :**

- 096 - Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée au Canada

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### **Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

## **Particulier au ministère(s) :**

- 096 - Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée au Canada

## **Registraire de la Cour suprême du Canada**

BRH00 L'administration de la juridiction d'appel de dernier ressort du Canada

### **Description :**

Fournir les services et l'appui nécessaires au tribunal d'appel de dernier ressort du Canada pour traiter, entendre et trancher des causes. Appuyer les communications et la sensibilisation auprès des intéressés.

### **Particulier au ministère(s) :**

● **080 - Registraire de la Cour suprême du Canada**

BRH01 Administration de la Cour

**Particulier au ministère(s) :**

- 080 - Registraire de la Cour suprême du Canada

BRH02 Administration de la *Loi sur les juges* pour les juges de la Cour suprême du Canada

**Particulier au ministère(s) :**

- 080 - Registraire de la Cour suprême du Canada

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 080 - Registraire de la Cour suprême du Canada

**Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs**

**BEE00 Services de soutien et des installations aux tribunaux administratifs fédéraux et leurs membres**

**Description :**

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (le SCDATA) est chargé de fournir des services de soutien dont a besoin chacun des tribunaux par l'entremise d'une seule organisation intégrée.

**Particulier au ministère(s) :**

- **170 - Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs**

**BEE01 Service de greffe**

**Particulier au ministère(s) :**

- 170 - Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

**BEE02 Services juridiques**

**Particulier au ministère(s) :**

- 170 - Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

**BEE03 Services liés aux mandats et aux membres**

**Particulier au ministère(s) :**

- 170 - Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

**ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel,

services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 170 - Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

## **Défense nationale**

### **Défense nationale (Ministère de la)**

#### BUN00 Opérations

**Description :** Détecter, dissuader et défendre contre les menaces ou les attaques visant le Canada. Aider les autorités civiles et les organismes d'application de la Loi, y compris la lutte contre le terrorisme, en appui à la sécurité nationale, à de catastrophes nationales ou à de grandes situations d'urgence; et mener des opérations de recherche et de sauvetage. Détecter, dissuader et défendre contre les menaces pesant sur l'Amérique du Nord, ou les attaques dirigées contre elle, de concert avec les États-Unis, notamment par l'intermédiaire du NORAD. Diriger et/ou contribuer aux forces de l'OTAN et aux efforts de coalitions visant à dissuader et de vaincre les adversaires, y compris des terroristes, afin d'appuyer la stabilité mondiale. Diriger et/ou contribuer aux opérations de paix internationales et des missions de stabilisation avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux. S'engager dans le renforcement des capacités afin d'appuyer la sécurité de d'autres pays et les moyens dont ils disposent pour contribuer à la sûreté et la sécurité des canadiens à l'étranger. Aider les autorités civiles et des partenaires non gouvernementaux pour répondre en cas de catastrophes internationales et nationales ou de situations d'urgence de grande envergure.

**Particulier au ministère(s) :**

- **018 - Défense nationale (Ministère de la)**

#### BUN01 Opérations au Canada

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

#### BUN02 Opérations en Amérique du Nord

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

#### BUN03 Opérations internationales

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)



**BUN04 Engagement mondial**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUN05 Cyberopérations**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUN06 Commandement, contrôle et poursuite prolongée des opérations**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUN07 Opérations spéciales**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUO00 Forces prêtes au combat**

**Description :**

Déployer des forces prêtes au combat et pouvant réussir dans un environnement de sécurité imprévisible et complexe en exécutant des opérations concomitantes liées à toutes les missions confiées officiellement.

**Particulier au ministère(s) :**

- **018 - Défense nationale (Ministère de la)**

**BUO01 Commandement et contrôle stratégiques**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUO02 Forces navales prêtes au combat**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUO03 Forces terrestres prêtes au combat**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUO04 Forces aériennes et spatiales prêtes au combat**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUO05 Forces d'opérations spéciales prêtes au combat**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUO06 Cyberforces prêtes au combat

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUO07 Forces du renseignement prêtes au combat

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUO08 Forces interarmées et multinationales prêtes au combat

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUO09 Services de santé, police militaire et forces d'appui prêts au combat

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUO10 Soutien de l'équipement

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUO11 Conseil de liaison des Forces canadiennes et appui des employeurs

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUP00 Équipe de la Défense

**Description :**

Recruter, perfectionner et soutenir une Équipe de la Défense agile et diversifiée, dans un milieu de travail sain et exempt de comportements dommageables; appuyer les familles des militaires; et répondre aux besoins de tous les militaires partant à la retraite, y compris ceux qui sont malades ou blessés. Renforcer les collectivités canadiennes en investissant dans la jeunesse.

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUP01 Recrutement

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUP02 Instruction individuelle et formation professionnelle militaire

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUP03 Gamme complète des soins de santé**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUP04 Gestion de l'Équipe de la Défense**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUP05 Transition de la vie militaire à la vie civile**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUP06 Soutien fourni au militaire et à sa famille**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUP07 Histoire et patrimoine militaires**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUP08 Services du droit militaire/Exercice de l'autorité de justice militaire**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUP09 Ombudsman**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUP10 Cadets et Rangers juniors canadiens (Programme jeunesse)**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUQ00 Concept de force de l'avenir**

**Description :**

Concevoir et créer la force de l'avenir grâce à une compréhension approfondie de l'environnement opérationnel futur et des risques pour le Canada et ses intérêts en matière de sécurité. Renforcer la capacité de la Défense de cerner et de prévenir toute une gamme d'imprévus, de s'y adapter et d'y faire face par l'intermédiaire de réseaux d'innovation et de collaboration et grâce à la recherche de pointe.

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUQ01 Développement des forces interarmées

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUQ02 Développement de la force navale

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUQ03 Développement de la force terrestre

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUQ04 Développement de la force aérienne et spatiale

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUQ05 Développement des forces d'opérations spéciales

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUQ06 Développement de la cyberforce et de la force des SICC

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUQ07 Développement de la force du renseignement

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUQ08 Sciences, technologie et innovation

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUR00 Acquisition de capacités

**Description :** Obtenir des capacités de pointe pour conserver un avantage par rapport à des adversaires éventuels et pour avancer à la même allure que les Alliés, tout en exploitant au maximum les innovations et la technologie en matière de défense. Des régimes d'approvisionnement rationalisés et souples font en sorte que la Défense est munie de l'équipement voulu pour exécuter ses missions.

**Particulier au ministère(s) :**

- **018 - Défense nationale (Ministère de la)**

BUR01 Acquisition d'équipements maritime

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUR02 Acquisition d'équipements terrestres

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUR03 Acquisition d'équipements aérospatiaux

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUR04 Acquisition, conception et livraison de systèmes de technologie de l'information de la Défense

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUR05 Gestion du matériel de la Défense

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUS00 Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables

**Description :**

Élaborer et gérer des bases et une infrastructure modernes, opérationnelles et durables. Contribuer à la réalisation des objectifs fédéraux en matière d'environnement.

**Particulier au ministère(s) :**

- **018 - Défense nationale (Ministère de la)**

BUS01 Gestion du Programme d'infrastructure de la Défense

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUS02 Infrastructure de la Défense: construction, réfection et investissement

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUS03 Infrastructure de la Défense: entretien, soutien et opérations

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

BUS04 Logement des familles des militaires

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUS05 Gestion des services et du programme de technologie de l'information de la Défense**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUS06 Durabilité et protection de l'environnement**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUS07 Affaires autochtones**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUS08 Bases navales**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUS09 Bases terrestres**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUS10 Escadres aérospatiales**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUS11 Bases interarmées, communes et internationales**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUS12 Opérations institutionnelles de la Police militaire**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**BUS13 Sécurité**

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

**ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son

répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **018 - Défense nationale (Ministère de la)**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

ISSAZ Services de gestion des acquisitions

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)



## Comité externe d'examen des griefs militaires

BUZ00 Examen indépendant des griefs militaires

**Description :** Les paragraphes 29.28 (1) et (2) de la Loi sur la Défense nationale prévoient que le Comité externe d'examen des griefs militaires examine tous les griefs qui lui sont renvoyés par le chef d'état-major de la Défense (CEMD) et rend des conclusions et recommandations par écrit au CEMD et à l'officier ou au militaire du rang qui a soumis le grief.

**Particulier au ministère(s) :**

- 138 - Comité externe d'examen des griefs militaires

BUZ01 Examen indépendant des griefs militaires

**Particulier au ministère(s) :**

- 138 - Comité externe d'examen des griefs militaires

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 138 - Comité externe d'examen des griefs militaires

## **Centre de la sécurité des télécommunications**

BUM00 Fournir et protéger l'information

### **Description :**

Acquérir et utiliser de l'information provenant de l'infrastructure mondiale d'information dans le but de fournir du renseignement étranger en fonction des priorités du gouvernement du Canada en matière de renseignement. Fournir des avis, des conseils et des services permettant de protéger les renseignements électroniques et les infrastructures essentielles d'information pour le gouvernement du Canada. Fournir une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité dans l'exercice des fonctions que la loi leur confère.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **165 - Centre de la sécurité des télécommunications**

BUM01 Renseignement électromagnétique étranger

### **Particulier au ministère(s) :**

- 165 - Centre de la sécurité des télécommunications

BUM02 Cybersécurité

### **Particulier au ministère(s) :**

- 165 - Centre de la sécurité des télécommunications

## **Commission d'examen des plaintes concernant la Police militaire**

BVJ00 Surveillance indépendante de la Police militaire

### **Description :**

Promeut et assure les plus hautes normes de conduite de la Police militaire dans le cadre des fonctions policières, et dissuade toute ingérence dans les enquêtes de la Police militaire, grâce à des examens, des enquêtes et des audiences indépendants et impartiaux qui lui permet de formuler des conclusions et des recommandations solides en réponse aux plaintes déposées contre la Police militaire ou provenant de ses membres, et grâce à des activités de sensibilisation.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **137 - Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire**

BVJ01 Règlement des plaintes

### **Particulier au ministère(s) :**

- 137 - Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 137 - Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

## Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications

BVK00 Procéder à des examens concernant les activités du Centre de la sécurité des télécommunications pour en contrôler la légalité

**Description :** Le commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications (CST) effectue un examen externe indépendant des activités du CST pour déterminer si elles sont conformes aux lois du Canada, notamment la *Loi sur la défense nationale*, la *Charte des droits et libertés* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Les résultats des examens individuels sont présentés sous forme de rapports classifiés à l'intention du ministre qui décrivent les activités du CST, qui font état des constatations du commissaire en fonction de critères normalisés et qui indiquent la nature et l'importance de tout écart relevé par rapport à ces critères. Au besoin, le commissaire formule des recommandations à l'intention du ministre visant à améliorer les

mesures de protection de la vie privée ou à corriger les problèmes soulevés au cours des examens relativement aux activités opérationnelles du CST. Le commissaire présente un rapport annuel sur ses activités pour dépôt devant le Parlement qui renferme, entre autres, des résumés non classifiés des examens classifiés qu'il a menés concernant les activités du CST.

**Particulier au ministère(s) :**

- **055 - Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications**

BVK01 Programme d'examen du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications

**Particulier au ministère(s) :**

- 055 - Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 055 - Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des

télécommunications

## Ressources naturelles

### Ressources naturelles (Ministère des)

BTL00 Science des ressources naturelles et atténuation des risques

**Description :**

Diriger des travaux de science fondamentale et partager le savoir-faire en matière de gestion des ressources naturelles du Canada, réduisant les répercussions des changements climatiques et atténuant les risques posés par les désastres naturels et les explosifs.

**Particulier au ministère(s) :**

- **041 - Ressources naturelles (Ministère des)**

BTL01 Levés géodésiques du Canada: Le Canada à référence spatiale

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BTL02 Connaissances géologiques des terres côtières et extracôtières du Canada

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BTL03 Données géospatiales essentielles

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BTL04 Traité de la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BTL05 Système d'arpentage des terres du Canada

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BTL06 Géoscience pour la valorisation durable des ressources naturelles

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BTL07 Gestion des risques liés aux ravageurs

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTL08 Changements climatiques liés aux forêts**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTL09 Adaptation aux changements climatiques**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTL10 Sécurité et sûreté des explosifs**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTL11 Géoscience pour assurer la sécurité des Canadiens**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTL12 Gestion du risque de feux de végétation**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTL13 Programme du plateau continental polaire**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTM00 Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles**

**Description :**

Diriger la transformation vers une économie à faible carbone en améliorant le rendement environnemental des secteurs canadiens des ressources naturelles avec l'innovation ainsi qu'une valorisation et une utilisation durables.

**Particulier au ministère(s) :**

- **041 - Ressources naturelles (Ministère des)**

**BTM01 Politique, recherche et mobilisation en matière de technologies énergétiques propres**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTM02 Croissance propre dans les secteurs des ressources naturelles**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTM03 Programme d'innovation énergétique**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTM04 Innovation Mines vertes**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTM05 Solutions axées sur les fibres**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTM06 Aménagement forestier durable**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTM07 Effets cumulatifs**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTM08 Transport faible en carbone**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTM09 Ressources en électricité**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTM10 Efficacité énergétique**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTM11 Politique en matière d'énergie et de changements climatiques**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTM12 Solutions géospatiales novatrices**

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

**BTO00 Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale**

**Description :**

Renforcer et promouvoir l'accès aux marchés, l'intégration et la compétitivité des secteurs canadiens des ressources naturelles à l'appui de la création d'emplois et de la croissance économique. Inclut

également les paiements législatifs pour le pétrole extracôtier.

**Particulier au ministère(s) :**

• **041 - Ressources naturelles (Ministère des)**

BTO01 Compétitivité du secteur forestier

**Particulier au ministère(s) :**

• 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BTO02 Prestation d'un leadership fédéral dans le secteur des minéraux et des métaux

**Particulier au ministère(s) :**

• 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BTO03 Sûreté et sécurité énergétique, et ressources pétrolières

**Particulier au ministère(s) :**

• 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BTO04 Mobilisation au titre de l'énergie à l'échelle internationale

**Particulier au ministère(s) :**

• 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BTO05 Paiements législatifs pour les hydrocarbures extracôtiers

**Particulier au ministère(s) :**

• 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BTO06 Bureau des partenariats avec les Autochtones - Ouest de Ressources naturelles Canada

**Particulier au ministère(s) :**

• 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BTO07 Initiative du Bureau de gestion des grands projets

**Particulier au ministère(s) :**

• 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BTO08 Programme de stages en sciences et technologie

**Particulier au ministère(s) :**

• 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.



Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **041 - Ressources naturelles (Ministère des)**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

ISSAZ Services de gestion des acquisitions

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

## Énergie atomique du Canada, Limitée

BAA00 Laboratoires nucléaires

### Description :

Énergie atomique du Canada, Limitée facilite les travaux en science et technologie nucléaires dans les domaines de l'énergie nucléaire, de la science des matériaux, de la santé, de la préparation aux situations d'urgence, de la sûreté et de l'environnement. L'objectif est de tirer profit des Laboratoires de Chalk River, le plus grand complexe scientifique et technologique du Canada, afin de fournir des produits et services en science et technologie nucléaires au gouvernement du Canada et à des tiers.

### Particulier au ministère(s) :

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

BAB00 Déclassement nucléaire et gestion des déchets radioactifs

### Description :

Énergie atomique du Canada, Limitée gère les responsabilités en matière de déclassement des installations nucléaires et de gestion des déchets radioactifs à ses sites et à d'autres sites pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté la responsabilité. L'objectif est de réduire de façon sûre et efficace les responsabilités en matière de gestion des déchets radioactifs, en décontaminant et en déclassant les infrastructures qui ne sont plus nécessaires, en assainissant les sites et en entreposant et éliminant les déchets radioactifs de manière à protéger le public, les travailleurs et l'environnement.

### Particulier au ministère(s) :

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

## Commission canadienne de sûreté nucléaire

BTJ00 Réglementation nucléaire

**Description :** La Commission réglemente l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires afin de préserver la sûreté, la santé et la sécurité, de protéger l'environnement, de respecter les engagements internationaux du Canada à l'égard de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, et d'informer objectivement le public sur les plans scientifique ou technique ou en ce qui concerne la réglementation du domaine de l'énergie nucléaire. La Commission tient à jour un cadre de réglementation, réalise des activités de délivrance de permis (y compris des évaluations environnementales), vérifie la conformité et fait appliquer la loi. La Commission s'est engagée à établir et à préserver la confiance du public et des Autochtones au moyen de processus de réglementation transparents, ouverts et inclusifs.

### Particulier au ministère(s) :

● **047 - Commission canadienne de sûreté nucléaire**

BTJ01 Programme de cycle du combustible nucléaire

**Particulier au ministère(s) :**

- 047 - Commission canadienne de sûreté nucléaire

BTJ02 Programme des réacteurs nucléaires

**Particulier au ministère(s) :**

- 047 - Commission canadienne de sûreté nucléaire

BTJ03 Programme des substances nucléaires et de l'équipement réglementé

**Particulier au ministère(s) :**

- 047 - Commission canadienne de sûreté nucléaire

BTJ04 Programme de non prolifération nucléaire

**Particulier au ministère(s) :**

- 047 - Commission canadienne de sûreté nucléaire

BTJ05 Programme de renseignements scientifiques, réglementaires et publics

**Particulier au ministère(s) :**

- 047 - Commission canadienne de sûreté nucléaire

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information,

services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 047 - Commission canadienne de sûreté nucléaire

**Office national de l'énergie**

BTA00 Processus décisionnel

**Description :** Rendre des décisions ou formuler des recommandations à l'intention du gouverneur en conseil à l'égard de demandes, ce qui comprend la réalisation d'évaluations environnementales, au moyen de processus justes, transparents, rapides et accessibles. Les demandes concernent des pipelines et des installations connexes, des lignes internationales de transport d'électricité, des droits et tarifs, des exportations et des importations d'énergie, l'exploration pétrolière et gazière et le forage dans certaines zones situées dans le Nord et au large des côtes du Canada.

**Particulier au ministère(s) :**

- 074 - Office national de l'énergie

BTA01 Demandes relatives aux infrastructures, aux droits et aux exportations

**Particulier au ministère(s) :**

- 074 - Office national de l'énergie

BTA02 Aide financière aux participants

**Particulier au ministère(s) :**

- 074 - Office national de l'énergie

BTB00 Surveillance de la sécurité et de l'environnement

**Description :** Fixer des attentes réglementaires pour les sociétés réglementées par l'Office national de l'énergie et veiller à l'exécution tout le long du cycle de vie des activités liées à l'énergie – de la construction à l'exploitation, puis à la cessation d'exploitation. Les activités concernent des pipelines et des installations connexes, des lignes internationales de transport d'électricité, des droits et tarifs, des exportations et des importations d'énergie, l'exploration pétrolière et gazière et le forage dans certaines zones situées dans le Nord et au large des côtes du Canada.

**Particulier au ministère(s) :**

- 074 - Office national de l'énergie

BTB01 Rendement des sociétés

**Particulier au ministère(s) :**

- 074 - Office national de l'énergie

BTB02 Système de gestion et rendement du secteur

**Particulier au ministère(s) :**

- 074 - Office national de l'énergie

BTB03 Gestion des situations d'urgence

**Particulier au ministère(s) :**

- 074 - Office national de l'énergie

BTB04 Cadre de réglementation

**Particulier au ministère(s) :**

- 074 - Office national de l'énergie

BTC00 Information sur l'énergie

**Description :** Recueillir, surveiller, analyser et publier des renseignements sur les marchés et la demande d'énergie, les sources d'énergie, la sécurité et la sûreté des pipelines et des lignes internationales de transport d'électricité.

**Particulier au ministère(s) :**

- **074 - Office national de l'énergie**

BTC01 Information sur les filières énergétiques

**Particulier au ministère(s) :**

- 074 - Office national de l'énergie

BTC02 Information sur les pipelines

**Particulier au ministère(s) :**

- 074 - Office national de l'énergie

BTD00 Mobilisation

**Description :** Mener des activités d'engagement auprès des parties prenantes et des Autochtones relativement à des sujets qui concernent le mandat et le rôle de l'Office national de l'énergie, au-delà de la participation relative aux projets précis.

**Particulier au ministère(s) :**

- **074 - Office national de l'énergie**

BTD01 Mobilisation des parties prenantes

**Particulier au ministère(s) :**

- 074 - Office national de l'énergie

## BTD02 Mobilisation des Autochtones

### Particulier au ministère(s) :

- 074 - Office national de l'énergie

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 074 - Office national de l'énergie

## Administration du pipe-line du Nord

BWQ00 Surveiller et réglementer la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska

**Description :** Surveiller et réglementer la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska.

### Particulier au ministère(s) :

- 066 - Administration du pipe-line du Nord

BWQ01 Surveiller et réglementer la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska

**Particulier au ministère(s) :**

- 066 - Administration du pipe-line du Nord

## **Infrastructure et Collectivités**

### **Bureau de l'infrastructure du Canada**

BTK00 Infrastructure publique

**Description :**

Mettre en œuvre le plan d'infrastructure du gouvernement pour permettre de réaliser des investissements stratégiques dans les infrastructures publiques de base, investissements qui favoriseront une croissance à long terme, amélioreront la résilience des collectivités et faciliteront la transition vers une économie de croissance propre. De plus, ces investissements permettront d'améliorer l'inclusion sociale et les résultats socioéconomiques des Canadiens. Il s'agit là d'un travail fait en partenariat avec les provinces, les territoires, les municipalités, les collectivités autochtones, les autres ministères et organismes fédéraux, de même que le secteur privé et les organismes sans but lucratif, et qui comprend la fourniture de financement aux projets d'infrastructure, le renforcement des capacités visant à améliorer la gestion des actifs et la planification fondée sur des données probantes.

**Particulier au ministère(s) :**

- **142 - Bureau de l'infrastructure du Canada**

BTK01 Phase 1 du plan Investir dans le Canada – Allocations de financement pour les provinces et les territoires

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

BTK02 Phase 1 du plan Investir dans le Canada – Financement de la Fédération canadienne des municipalités

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

BTK03 Programme d'infrastructure du plan Investir dans le Canada

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

BTK04 Fonds de la taxe sur l'essence – Financement permanent pour les municipalités

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada



**BTK05 Nouveau Fonds Chantiers Canada – volet Infrastructures nationales**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

**BTK06 Nouveau Fonds Chantiers Canada – Allocations de financement pour les provinces et les territoires**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

**BTK07 Programmes déjà en place**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

**BTK08 Projet de corridor du nouveau pont Champlain**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

**BTK09 Projet du pont international Gordie-Howe**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

**BTK10 Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

**BTK11 Défi des villes intelligentes**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

**BTK12 Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

**BTK13 Initiative de recherche et de connaissances**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

**ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son

répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **142 - Bureau de l'infrastructure du Canada**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

ISSAZ Services de gestion des acquisitions

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

## Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

BTN00 Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

**Description :** Gérer de manière systémique afin d'assurer la sécurité et la pérennité des infrastructures majeures qui lui sont confiées en préconisant une approche de développement durable.

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

## Autorité du pont Windsor-Détroit

BTQ00 Autorité du pont Windsor-Détroit

**Description :** Selon les termes de ses Lettres Patentes et de l'Accord sur le Passage, l'APWD est responsable de l'exécution des obligations de l'Autorité du Passage en tant que partie de l'Accord sur le Passage, et de construire et / ou exploiter le Passage International de la Rivière Détroit.

**Particulier au ministère(s) :**

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

## Parlement

### Sénat

BSX00 Sénateurs, hauts fonctionnaires, et bureaux des sénateurs

**Description :**

Assure la prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies. Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs et cotisations aux régimes de retraite et allocations de retraite; frais de déplacement et de télécommunication; rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses du personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

**Particulier au ministère(s) :**

- 009 - Sénat

BSY00 Soutien administratif

**Description :**

Offre le soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les deux autres activités de programme du Sénat. Le programme Soutien administratif fournit des

locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, des biens et services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités. Les dépenses liées à ce programme sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité institutionnelle; services d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports; amélioration de la gouvernance au moyen notamment de vérifications internes et d'une gestion stratégique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 009 - Sénat

**BSZ00** Chambre, comités et associations

**Description :**

Assure la prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs qui font partie des comités permanents, spéciaux ou mixtes, ainsi qu'aux associations parlementaires, c'est-à-dire les produits liés à la procédure, aux mesures législatives et à l'information, tels que les décisions du Président, la rédaction des mesures législatives, les publications officielles et la télédiffusion; les services administratifs tels que les budgets et la logistique des réunions. Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes: salaires du greffier du Sénat et aux secteurs législatifs; journaux, comptes rendus des débats et les publications; comités, associations et échanges parlementaires; télédiffusion; communications; programme des pages du Sénat.

**Particulier au ministère(s) :**

- 009 - Sénat

**Chambre des communes**

**BST00** Députés et agents supérieurs de la Chambre

**Description :** Les députés assument les rôles de législateurs et de représentants élus de leur circonscription. Dans leur circonscription, les députés participent à des événements et à des activités, et discutent avec les électeurs de ce qui les préoccupe. À la Chambre, les députés participent aux débats, et étudient et votent les projets de loi. Les députés siègent aux comités permanents et aux comités spéciaux ou mixtes, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie des projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et des politiques du gouvernement. Ils font également partie d'associations parlementaires et de groupes interparlementaires et se joignent à des délégations dans le cadre d'échanges parlementaires. Finalement, en caucus, les députés élaborent des stratégies, discutent des politiques et examinent d'importants dossiers en collaboration avec les autres députés de leur parti, et dirigent le travail du bureau de recherche de leur parti. Les agents supérieurs de la Chambre sont des députés élus ou nommés à des postes au sein du caucus national d'un parti reconnu qui assument des fonctions parlementaires

supplémentaires.

**Particulier au ministère(s) :**

- 067 - Chambre des communes

BSU00 Administration de la Chambre

**Description :**

Les employés de l'Administration de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature. De plus, ils sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution, assurant la continuité d'une législature à l'autre, l'accès aux archives parlementaires et la stabilité de l'infrastructure à l'appui des députés dans le processus démocratique. Ils offrent des conseils et du soutien dans une vaste gamme de domaines tels que : les services procéduraux, législatifs et juridiques; la gestion et les technologies de l'information; la gestion des immeubles; la sécurité; les services de restauration; les finances; les ressources humaines; et la santé et sécurité au travail. Les employés de l'Administration de la Chambre des communes s'efforcent de toujours bien soutenir l'institution et le travail des députés dans leur rôle de législateur et de représentant de leur circonscription, à la Chambre, en comité et en caucus.

**Particulier au ministère(s) :**

- 067 - Chambre des communes

## **Bibliothèque du Parlement**

BSV00 Services d'information aux parlementaires

**Description :** Cette activité de programme offre aux parlementaires des services d'information, de documentation, de recherche et d'analyse pour les aider à remplir leurs rôles de législateur et de représentant et les soutenir dans leurs efforts visant à rendre le Parlement et l'information à son propos accessibles au public.

**Particulier au ministère(s) :**

- 017 - Bibliothèque du Parlement

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de

programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.

- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 017 - Bibliothèque du Parlement

### **Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique**

BSS00 Application et interprétation de la *Loi sur les conflits d'intérêts* et du Code régissant les conflits d'intérêts des députés

**Description :** La commissaire donne des conseils confidentiels aux titulaires de charge publique et aux députés sur l'observation de la *Loi sur les conflits d'intérêts* et du Code régissant les conflits d'intérêts des députés. La commissaire reçoit et examine les rapports confidentiels et diffuse des renseignements au public. Elle peut mener une enquête pour déterminer si un député a contrevenu ou non au Code ou elle peut procéder à un examen pour déterminer si un titulaire ou un ex-titulaire de charge publique a contrevenu ou non à la Loi. La commissaire a également pour mission de fournir des avis confidentiels au premier ministre sur les questions de conflits d'intérêts et d'éthique. Cette activité de programme profite aux Canadiens en réduisant au minimum les possibilités de conflit entre les intérêts personnels des titulaires de charge publique ou des députés et leurs fonctions officielles, en prévoyant les moyens de régler de tels conflits, le cas échéant, dans l'intérêt public, et en démontrant au public que les titulaires de charge publique et les députés sont tenus de respecter des normes qui placent l'intérêt public au-dessus de leurs intérêts privés.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 147 - Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 147 - Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique

## Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

BUE00 Aider le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement à remplir son mandat

### Description :

La responsabilité fondamentale du Secrétariat englobe une variété d'activités pour veiller à ce que le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement ait facilement accès à l'information pertinente ainsi qu'à des conseils stratégiques et d'experts pour mener des examens et produire des rapports ainsi que pour voir à la satisfaction des exigences en matière de sécurité.

### Particulier au ministère(s) :

- 192 - Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité



## **nationale et le renseignement**

### **BUE01 Examens**

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 192 - Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

### **ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

#### **Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 192 - Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

## **Conseiller sénatorial en éthique**

### **BTE00 Administration et interprétation du Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts**

#### **Description :**

Le mandat du conseiller sénatorial en éthique consiste à administrer et à interpréter le Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs qui établit des normes de conduite pour les sénateurs. Voici

les principales fonctions du conseiller sénatorial en éthique : fournir des conseils et des avis confidentiels sur toute question relative aux obligations des sénateurs en vertu du Code; examiner les déclarations confidentielles annuelles (liste des sources de revenus, éléments d'actif, éléments de passif, contrats avec le gouvernement, intérêts financiers et autres), aviser les sénateurs des conflits d'intérêts possibles et des mesures de conformité; préparer des résumés publics; enquêter, au besoin, sur la conformité au Code.

**Particulier au ministère(s) :**

- 151 - Bureau du conseiller sénatorial en éthique

## **Service de protection parlementaire**

BSW00 Sécurité physique

**Description :**

Le Service de protection parlementaire est responsable de la sécurité physique partout dans la Cité parlementaire et sur la Colline parlementaire. Ceci inclus la sécurité physique de la Cité parlementaire, des parlementaires, de leur personnel et des invités du Parlement, ainsi que tout visiteur de la Colline parlementaire et/ou de la Cité parlementaire, y compris les biens qui y sont situés ou les événements qui s'y déroulent.

**Particulier au ministère(s) :**

- 176 - Service de protection parlementaire

## **Bureau du directeur parlementaire du budget**

BWZ00 Analyse financière et économique

**Description :**

Le directeur parlementaire du budget fournit, de façon indépendante, pertinente, opportune et impartiale des analyses afin d'aider les parlementaires à remplir leur rôle constitutionnel consistant à demander des comptes au gouvernement. Le directeur parlementaire du budget fournit au Parlement, de façon indépendante, des analyses de la situation financière du pays, des prévisions budgétaires du gouvernement et de l'économie canadienne, et, à la demande de tout comité ou parlementaire, d'évaluer le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement. De plus, le directeur parlementaire du budget est responsable de la préparation de l'estimation des coûts des engagements énoncés dans les plateformes des divers partis politiques durant les élections. De plus amples renseignements sur le Bureau du directeur parlementaire du budget se trouvent dans les rapports annuels, que l'on peut consulter sur le site Web de l'organisation. Les présidents du Sénat et de la Chambre des communes sont les ministres compétents pour cette organisation.

**Particulier au ministère(s) :**

- 183 - Bureau du directeur parlementaire du budget

## Conseil Privé

### Bureau du Conseil privé

BWW00 Servir le premier ministre et son Cabinet

**Description :** Offrir des analyses, des avis et du soutien au premier ministre et aux ministres du portefeuille, y compris des conseils et des renseignements impartiaux provenant de toute la fonction publique à la suite de consultations et de collaboration avec des sources internationales et nationales des secteurs public et privé. Agir comme secrétariat du Cabinet et de ses comités, ce qui comprend la gestion du système décisionnel du Cabinet, la coordination des propositions de politiques des ministères au Cabinet, des services de calendrier et de soutien pour les rencontres du Cabinet et de ses comités, la progression du programme du gouvernement dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, et la prestation de services administratifs au Cabinet du premier ministre, aux ministres du portefeuille et aux commissions d'enquête. Assurer la direction et le renouvellement de la fonction publique afin de formuler des avis au gouvernement, de mettre en œuvre son programme et d'offrir des services et des résultats pour la population.

**Particulier au ministère(s) :**

- 025 - Bureau du Conseil privé

BWW01 Personnel supérieur et renouvellement de la fonction publique

**Particulier au ministère(s) :**

- 025 - Bureau du Conseil privé

BWW02 Affaires internationales et sécurité nationale

**Particulier au ministère(s) :**

- 025 - Bureau du Conseil privé

BWW03 Planification et Opérations du Cabinet

**Particulier au ministère(s) :**

- 025 - Bureau du Conseil privé

BWW04 Commissions d'enquête

**Particulier au ministère(s) :**

- 025 - Bureau du Conseil privé

BWW05 Jeunesse

**Particulier au ministère(s) :**

- 025 - Bureau du Conseil privé

**BWW06 Gouvernance législative et parlementaire**

**Particulier au ministère(s) :**

- 025 - Bureau du Conseil privé

**BWW07 Résultats, livraison, impact et innovation**

**Particulier au ministère(s) :**

- 025 - Bureau du Conseil privé

**BWW08 Affaires intergouvernementales**

**Particulier au ministère(s) :**

- 025 - Bureau du Conseil privé

**BWW09 Politique économique et sociale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 025 - Bureau du Conseil privé

**ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 025 - Bureau du Conseil privé

## **Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes**

BWV00 Services aux conférences intergouvernementales

### **Description :**

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes assure la continuité des services de planification et d'archivage et offre du soutien administratif impartial en ce qui a trait aux conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales entre premiers ministres, ministres et sous-ministres, et ce, partout au Canada.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **043 - Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes**

BWV01 Services aux conférences

### **Particulier au ministère(s) :**

- 043 - Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### **Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services

administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 043 - Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

**Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports**

BWA00 Enquêtes indépendantes de sécurité et communication des risques dans le réseau de transport

**Description** :L'unique objectif du BST consiste à promouvoir la sécurité du transport aérien, maritime, ferroviaire et par pipeline. Il s'acquitte de son mandat en procédant à des enquêtes indépendantes sur les événements de transport choisis afin de déterminer les causes et les facteurs contributifs des événements, ainsi que les lacunes en matière de sécurité mises en évidence par de tels événements. Le BST formule ensuite des recommandations visant à réduire ou à éliminer les lacunes sur le plan de la sécurité et rend compte publiquement de ses enquêtes. Le BST assure ensuite le suivi auprès des parties intéressées pour s'assurer que les mesures de sécurité sont prises pour réduire les risques et améliorer la sécurité.

**Particulier au ministère(s) :**

- **101 - Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports**

BWA01 Enquêtes d'événements aéronautiques

**Particulier au ministère(s) :**

- 101 - Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

BWA02 Enquêtes d'événements maritimes

**Particulier au ministère(s) :**

- 101 - Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

BWA03 Enquêtes d'événements ferroviaires

**Particulier au ministère(s) :**

- 101 - Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

BWA04 Enquêtes d'événements de pipeline

**Particulier au ministère(s) :**

- 101 - Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 101 - Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

## Commissariat aux langues officielles

BGH00 Protection des droits liés aux langues officielles

### Description :

Prendre les mesures nécessaires, dont le traitement des plaintes, les vérifications et les interventions, pour faire respecter la *Loi sur les langues officielles* et les droits linguistiques canadiens.

### Particulier au ministère(s) :

- **076 - Commissariat aux langues officielles**

BGH01 Protection des droits liés aux langues officielles

### Particulier au ministère(s) :

- 076 - Commissariat aux langues officielles

## BGI00 Avancement du français et de l'anglais dans la société canadienne

### **Description :**

Susciter un intérêt accru pour les enjeux liés à l'avancement de l'égalité de l'anglais et du français dans les institutions fédérales et la société canadienne, tout en appuyant le développement et la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **076 - Commissariat aux langues officielles**

## BGI01 Avancement des langues officielles

### **Particulier au ministère(s) :**

- 076 - Commissariat aux langues officielles

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### **Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 076 - Commissariat aux langues officielles



## **Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité**

BWY00 Enquêtes sur les activités opérationnelles du Service canadien du renseignement de sécurité

### **Description :**

Le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité (CSARS) est un organe d'examen externe indépendant qui s'occupe : d'examiner les activités opérationnelles du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) afin de déterminer si celles-ci sont conformes à la loi et aux directives ministérielles et qu'elles sont raisonnables et nécessaires; d'enquêter sur les plaintes déposées par quiconque concernant les activités du Service, dont les refus d'habilitation de sécurité; de certifier le rapport annuel du directeur du SCRS remis au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile pour déterminer s'il y a des activités qui n'ont pas été autorisées, qui contreviennent aux directives données par le ministre ou qui font intervenir l'exercice abusif des pouvoirs. Le Comité formule ses constatations, et, le cas échéant, des recommandations visant à améliorer le rendement et à prévenir la non-conformité. Les résultats de ce travail, adaptés pour des raisons de sécurité nationale et de protection de la vie privée, sont résumés dans un rapport annuel, qui est déposé au Parlement par le ministre.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **103 - Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité**

BWY01 Examen des opérations du Service canadien du renseignement de sécurité

### **Particulier au ministère(s) :**

- 103 - Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

BWY02 Enquêtes sur les plaintes contre le Service canadien du renseignement de sécurité

### **Particulier au ministère(s) :**

- 103 - Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### **Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A

par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.

- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 103 - Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

### **Commission de la fonction publique**

BWB00 Impartialité et embauche dans la fonction publique

**Description :** La Commission de la fonction publique (CFP) promeut et maintient une fonction publique fédérale non partisane, représentative de la population du pays et fondée sur le mérite, qui contribue à obtenir des résultats pour tous les Canadiens. Grâce à des orientations stratégiques, la CFP aide les ministères et les organismes à embaucher des personnes qualifiées provenant de l'intérieur et de l'extérieur de la fonction publique, en contribuant à établir un effectif qui est le reflet de la diversité du Canada. La CFP offre des programmes de recrutement et des services d'évaluation qui appuient les priorités de recrutement stratégique du gouvernement du Canada et le renouvellement de la fonction publique, mettant à profit des outils modernes pour offrir aux Canadiens un accès sans obstacles aux emplois de la fonction publique. La CFP surveille les activités d'embauche à la fonction publique, veillant ainsi à l'intégrité du processus d'embauche. La CFP offre aux employés des orientations concernant leurs droits et obligations en matière d'activités politiques et elle rend des décisions sur les candidatures politiques; elle reconnaît aux employés leur droit de participer à des activités politiques tout en protégeant l'impartialité politique de la fonction publique.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- **004 - Commission de la fonction publique**

## BWB01 Soutien et orientation en matière de politiques

### Particulier au ministère(s) :

- 004 - Commission de la fonction publique

## BWB02 Services de recrutement et d'évaluation

### Particulier au ministère(s) :

- 004 - Commission de la fonction publique

## BWB03 Surveillance et impartialité

### Particulier au ministère(s) :

- 004 - Commission de la fonction publique

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 004 - Commission de la fonction publique

## Sécurité publique et Protection civile

### Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

## BVS00 Sécurité nationale

### **Description :**

Sécurité publique élabore des politiques, des mesures législatives et des programmes qui appuieront la capacité du gouvernement du Canada à réagir à une gamme de menaces à la sécurité nationale visant ses citoyens, ses infrastructures essentielles et ses cybersystèmes, et fait progresser les efforts nationaux de lutte contre le terrorisme.

## BVS01 Leadership en matière de sécurité nationale

### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

## BVS02 Infrastructures essentielles

### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

## BVS03 Cybersécurité

### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

## BVT00 Sécurité communautaire

### **Description :**

À l'échelle nationale, Sécurité publique assume la coordination pour aider les collectivités canadiennes et les intervenants à réprimer le crime et à renforcer la résilience communautaire partout au pays, à promouvoir la sécurité des collectivités et des institutions canadiennes, à améliorer l'intégrité des frontières du Canada, et à appuyer la prestation des services de police dans les collectivités autochtones.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)**

## BVT01 Prévention du crime

### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

## BVT02 Application de la loi et police

### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

## BVT03 Crime organisé et crimes graves

### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

#### BVT04 Politique frontalière

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

#### BVT05 Services de police autochtones

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

#### BVT06 Services correctionnels

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

#### BVU00 Gestion des urgences

##### **Description :**

Sécurité publique s'emploie à renforcer la préparation en matière de gestion des urgences à l'échelle nationale pour aider aux mesures de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement en cas d'incidents de toutes sortes. Sécurité publique fournit des ressources et de l'expertise aux communautés dans leurs efforts de préparation aux urgences, d'atténuation et de rétablissement en cas de catastrophe.

##### **Particulier au ministère(s) :**

- **088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)**

#### BVU01 Prévention et atténuation des urgences

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

#### BVU02 Préparation aux urgences

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

#### BVU03 Intervention d'urgence et rétablissement

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

#### ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son

répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

ISSAZ Services de gestion des acquisitions

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

## **Agence des services frontaliers du Canada**

### BUF00 Gestion de la frontière

**Description** :L'Agence des services frontaliers du Canada évalue le risque et gère la libre circulation des personnes et des marchandises admissibles qui entrent au Canada, passent par le pays et en sortent.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

### BUF01 Ciblage

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

### BUF02 Collecte et analyse du renseignement

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

### BUF03 Filtrage de sécurité

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

### BUF04 Facilitation de la circulation et conformité des voyageurs

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

### BUF05 Facilitation et conformité des opérations commerciales et des échanges commerciaux

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada



## BUF06 Antidumping et compensation

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## BUF07 Voyageurs fiables

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## BUF08 Négociants fiables

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## BUF09 Recours

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## BUF10 Constitution des forces

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## BUF11 Immeubles et d'équipements

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## BUF12 Support technologique

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## BUG00 Exécution de la loi frontalière

### **Description :**

L'Agence des services frontaliers du Canada contribue à la sécurité du Canada en appuyant le système d'immigration et de réfugiés lors de la détermination de la recevabilité d'une personne au Canada, en prenant les mesures appropriées liée à l'immigration lorsque cela est nécessaire et en soutenant la poursuite des personnes qui enfreignent nos lois.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)**
- **085 - Agence des services frontaliers du Canada**

## BUG01 Enquêtes en matière d'immigration

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## BUG02 Détentions

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## BUG03 Audiences

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## BUG04 Renvois

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## BUG05 Enquêtes criminelles

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

### Note(s) :

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

### Particulier au ministère(s) :

- **038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)**
- **085 - Agence des services frontaliers du Canada**

## ISSA1 Services de gestion et de surveillance

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## ISSA2 Services de communication

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

### ISSA3 Services juridiques

#### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

### ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

#### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

### ISSA5 Services de gestion financière

#### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

### ISSA6 Services de gestion de l'information

#### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

### ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

#### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

## **Service canadien du renseignement de sécurité**

### BUY00 Sécurité et renseignement

#### **Description :**

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) mène des activités de renseignement dans le but d'assurer la protection des intérêts liés à la sécurité et à la prospérité du Canada, au pays et à l'étranger, et la sécurité des Canadiens. Pour ce faire, il recueille, analyse et fait état des informations liées à la menace, conformément aux lois et aux instructions du ministre. Les renseignements et les conseils que le SCRS fournit au gouvernement du Canada et à ses partenaires éclairent la prise de décisions concernant les politiques et les programmes, les enquêtes liées à la sécurité nationale, les activités de filtrage de sécurité pour le gouvernement et relatives aux demandes d'immigration, et la défense du Canada. Lorsque le SCRS a des motifs raisonnables de croire qu'une menace pèse sur la sécurité du Canada, il peut également prendre des mesures pour réduire la menace.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 095 - Service canadien du renseignement de sécurité

## **Service correctionnel du Canada**

BUJ00 Prise en charge et garde

### **Description :**

Le Service correctionnel du Canada (SCC) s'assure de la sécurité et du traitement humain des détenus, et répond à leurs besoins quotidiens, comme l'alimentation, les vêtements, le logement, les services de santé mentale et les soins de santé. Cela comprend aussi les mesures de sécurité en établissement, comme la répression des drogues, et les mesures de contrôle appropriées pour prévenir les incidents.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **053 - Service correctionnel du Canada**

BUJ01 Gestion et soutien en établissement

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

BUJ02 Renseignement et surveillance

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

BUJ03 Répression des drogues

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

BUJ04 Services cliniques et de santé publique

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

BUJ05 Services de santé mentale

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

BUJ06 Services d'alimentation

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

BUJ07 Services de logement

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

## BUK00 Interventions correctionnelles

**Description :** Le Service correctionnel du Canada (SCC) réalise des activités d'évaluation et des interventions de programme pour aider les délinquants sous responsabilité fédérale à se réadapter et faciliter leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois. Le SCC mobilise aussi les citoyens canadiens pour en faire des partenaires dans la réalisation de son mandat correctionnel et assure la liaison avec les victimes d'actes criminels.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

## BUK01 Gestion des cas des délinquants

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

## BUK02 Engagement des collectivités

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

## BUK03 Services d'aumônerie

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

## BUK04 Services d'aînés

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

## BUK05 Préparation aux programmes correctionnels

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

## BUK06 Programmes correctionnels

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

## BUK07 Programme de maintien des acquis

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

## BUK08 Éducation des délinquants

### **Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

**BUK09 CORCAN – Emploi et employabilité**

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

**BUK10 Programme social**

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

**BUL00 Surveillance dans la collectivité**

**Description :**

Le Service correctionnel du Canada (SCC) surveille les délinquants dans la collectivité et fournit une structure et des services pour appuyer leur réinsertion sécuritaire et réussie dans la collectivité. Il offre des possibilités de logement, des services de santé dans la collectivité et des partenariats avec des organismes communautaires. Le SCC s'occupe des délinquants faisant l'objet d'une libération conditionnelle, d'une libération d'office et d'une ordonnance de surveillance de longue durée.

**Particulier au ministère(s) :**

- **053 - Service correctionnel du Canada**

**BUL01 Sécurité et gestion dans la collectivité**

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

**BUL02 Centres résidentiels communautaires**

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

**BUL03 Centres correctionnels communautaires**

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

**BUL04 Services de santé dans la collectivité**

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

**ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.



**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **053 - Service correctionnel du Canada**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

ISSAZ Services de gestion des acquisitions

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 053 - Service correctionnel du Canada

## **Commission des libérations conditionnelles du Canada**

BUA00 Décisions relatives à la mise en liberté sous condition

**Description :** La mise en liberté sous condition est fondée sur le principe selon lequel la mise en liberté graduelle des délinquants, lorsqu'elle est justifiée, améliore la sécurité de la collectivité. Les décisions judicieuses fondées sur le risque de récidive ainsi que le recours à des programmes et à des traitements efficaces et à une surveillance efficace dans la collectivité sont tous des éléments qui contribuent au processus. Dans le cadre de cette responsabilité principale, le personnel de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) fournit en temps utile aux commissaires des renseignements exacts pour la prise de décisions, et il élabore des programmes de formation et des politiques qui constituent des outils essentiels pour l'évaluation du risque et la prise de décisions.

**Particulier au ministère(s) :**

- **057 - Commission des libérations conditionnelles du Canada**

BUA01 Décisions relatives à la mise en liberté sous condition

**Particulier au ministère(s) :**

- **057 - Commission des libérations conditionnelles du Canada**

BUB00 Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition

**Description :** Cette responsabilité principale permet à la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) d'exercer ses activités de manière transparente et responsable, conformément aux dispositions de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC). Elle concerne les victimes d'actes criminels et le grand public, car elle consiste à fournir de l'information, notamment l'accès au registre des décisions de la CLCC, et à donner de l'aide aux personnes qui assistent aux audiences à titre d'observateurs. La responsabilité principale sert aussi à encourager la participation des citoyens, à mener des enquêtes sur des incidents tragiques survenus dans la collectivité, à surveiller le rendement de la CLCC et à rendre compte des processus de mise en liberté sous condition.

**Particulier au ministère(s) :**

- **057 - Commission des libérations conditionnelles du Canada**

BUB01 Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition

**Particulier au ministère(s) :**

- **057 - Commission des libérations conditionnelles du Canada**

## BUC00 Décisions relatives à la suspension du casier et recommandations concernant la clémence

**Description :** La suspension du casier vise à faciliter la réinsertion sociale d'une personne, s'il y a lieu. C'est une mesure officielle dont l'objet est d'effacer la honte rattachée au fait d'avoir un casier judiciaire chez les personnes reconnues coupables d'une infraction à une loi fédérale et qui, après avoir purgé la peine qui leur avait été imposée et avoir laissé s'écouler une période d'attente déterminée, se conduisent en citoyens respectueux des lois. La suspension du casier peut être révoquée ou annulée si une personne est condamnée pour une nouvelle infraction punissable par voie de mise en accusation ou, dans certains cas, une infraction punissable par procédure sommaire, si la personne a cessé de bien se conduire, ou s'il existe des preuves qu'elle avait fait une déclaration inexacte ou trompeuse ou avait caché de l'information. Dans le cadre de cette responsabilité principale, la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) vérifie l'admissibilité des demandeurs et s'assure que tous les renseignements exigés figurent bel et bien dans la demande de suspension du casier, réunit les renseignements nécessaires pour rendre ses décisions et élabore des politiques qui orientent les processus décisionnels. La responsabilité principale consiste aussi à évaluer les demandes de personnes qui désirent bénéficier de la prérogative royale de clémence (clémence) et à formuler des recommandations à cet égard, ainsi qu'à donner des avis au ministre sur le bien fondé de chaque cas. La clémence n'est accordée que dans des circonstances exceptionnelles dans des cas où le bien fondé de la demande a été établi et où il est question d'infractions à des lois fédérales, lorsque la loi ne prévoit aucun autre moyen de réduire les effets négatifs graves des sanctions imposées pour des actes criminels.

### Particulier au ministère(s) :

- 057 - Commission des libérations conditionnelles du Canada

## BUC01 Décisions relatives à la suspension du casier et recommandations concernant la clémence

### Particulier au ministère(s) :

- 057 - Commission des libérations conditionnelles du Canada

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de

programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.

- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 057 - Commission des libérations conditionnelles du Canada

### **Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada**

BVL00 Surveillance indépendante des services correctionnels fédéraux

#### **Description :**

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC) mène des enquêtes sur les plaintes individuelles visant le Service correctionnel du Canada (SCC) de la part des délinquants en institution fédérale ou sous supervision et effectue des examens systémiques d'enjeux qui touchent un nombre important de délinquants en institution fédérale. Le BEC effectue des examens de toutes les enquêtes du SCC dans les cas de décès en établissement et de blessures graves afin de déterminer si le Service correctionnel du Canada (SCC) a agi conformément aux lois et aux politiques et examine tous les incidents de recours à la force. Les enquêtes du BEC visent à assurer que la pratique correctionnelle fédérale est sécuritaire, humaine et respectueuse de la loi afin de veiller à ce que les décisions et pratiques soient respectueuses des droits de la personne, conformes à la loi et aux politiques et sont justes.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- **088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)**

BVL01 Le rôle d'ombudsman auprès des délinquants sous responsabilité fédérale

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

## Gendarmerie royale du Canada

### AYO00 Opérations policières

**Description :** Aux termes de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* (GRC), ce programme fournit aux Canadiens des services de police aux niveaux fédéral, provincial et municipal et dans les collectivités autochtones. Comme le précise la *Loi sur la GRC*, ces services comprennent toutes les fonctions des agents de la paix en ce qui concerne le maintien de la paix, la prévention du crime et des infractions aux lois fédérales et à celles en vigueur dans la province où ils peuvent être employés, et l'arrestation des criminels, des contrevenants et des autres personnes pouvant être légalement mises sous garde; l'exécution de tous les mandats - ainsi que les obligations et services s'y rattachant - qui peuvent, aux termes de la *Loi sur la GRC*, des autres lois fédérales ou de celles en vigueur dans une province, être légalement exécutés par des agents de la paix; ainsi que les autres attributions déterminées par le gouverneur en conseil ou le commissaire. Les activités générales

d'application de la loi qui viennent s'ajouter aux activités de sensibilisation menées par les employés de la GRC auprès du public, d'entreprises et d'autres ministères ou organismes du Canada, font que ce programme contribue à un Canada sécuritaire et sécurisé. On citera par exemple les séances d'information sur la prévention de la criminalité, la sécurité nationale, la criminalité financière, le crime organisé et les drogues, que la GRC anime afin de réduire la victimisation des Canadiens. En outre, ce programme voit à la protection des personnes désignées et à la sécurité lors d'événements majeurs, ce qui a pour effet d'atténuer les menaces possibles à l'égard de la population canadienne. Enfin, ce programme offre un soutien opérationnel et technique de haut niveau à la collectivité canadienne d'application de la loi. Toutes ces activités contribuent à l'atteinte par la GRC de son but ultime qui est de réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

**Particulier au ministère(s) :**

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

AYR00 Services canadiens d'application de la loi

**Description :** Ce programme fournit le soutien nécessaire sur le plan scientifique, technique, didactique et des enquêtes afin que la communauté policière canadienne puisse offrir à ses partenaires et aux collectivités qu'elle sert des services de police et d'application de la loi proactifs axés sur les renseignements. De plus, ce programme offre des occasions de formation aux membres de la communauté policière canadienne afin de leur permettre de perfectionner leurs compétences et ainsi d'assurer plus efficacement la sécurité du Canada.

**Particulier au ministère(s) :**

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

HGD00 Opérations policières internationales

**Description :** En vertu de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, ce programme fait avancer le programme pour la sécurité et la paix mondiale du Canada par la collaboration et le soutien de la communauté policière internationale, et contribue à faire du Canada et du reste du monde un endroit plus sûr. Ce programme vise la portée transnationale de la criminalité en alimentant des relations avec des partenaires policiers à l'échelle mondiale et en adhérant au réseau mondial d'échange de renseignements d'INTERPOL. De plus, la Gendarmerie royale du Canada participe activement à diverses missions de maintien de la paix à l'étranger où elle aide les pays à risque à renforcer leur capacité d'application de la loi.

**Particulier au ministère(s) :**

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

## HGE00 Culture et patrimoine de la police canadienne

**Description :** Dans le but de protéger l'image de la GRC qui est bien connue à l'étranger ainsi que sa réputation et son riche patrimoine, ce programme met de l'avant l'image positive de la GRC en nouant des liens avec des organismes d'application de la loi, des organismes gouvernementaux et des partenaires communautaires canadiens et étrangers. Le programme offre des conseils et des analyses aux clients internes et externes, dont les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux, les établissements d'enseignement, les représentants de la famille royale et les organisations non gouvernementales, relativement à l'aspect cérémonial des activités et événements spéciaux (Jeux olympiques, expositions, sommets, funérailles de policiers). Par les activités de ce programme, la GRC contribue au rayonnement de la culture et du patrimoine canadiens.

### Particulier au ministère(s) :

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

## HGF00 Paiements de transfert

**Description :** Ce programme apporte une sécurité du revenu aux employés de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et à leur famille à leur pension ou en cas d'invalidité ou de décès. Ce programme veille à fournir un niveau adéquat de soutien aux personnes qui vivent une situation hors de leur contrôle en raison de leur emploi à la GRC. Les activités de ce programme visent à assurer le versement de prestations soit selon les conditions de la subvention ou selon les exigences de diverses lois, notamment la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*.

### Particulier au ministère(s) :

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

### Note(s) :

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa**



**comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **030 - Gendarmerie royale du Canada**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

#### ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

#### ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

#### ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

#### ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

#### ISSAZ Services de gestion des acquisitions

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

### **Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada**

#### BEN00 Examen d'appels

**Description :** Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada (CEE) est un tribunal administratif indépendant qui favorise des relations de travail justes et équitables et contribue à renforcer la responsabilité à tous les échelons au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Outre les tribunaux, le CEE constitue le seul mécanisme d'examen indépendant que peuvent utiliser les membres et la direction

de la GRC pour traiter les questions de relations de travail. Le CEE examine en toute impartialité des appels interjetés contre certaines mesures disciplinaires imposées à des membres de la GRC et contre des décisions écrites concernant des plaintes de harcèlement, des révocations de nomination, des licenciements, des rétrogradations et des ordres de cessation du versement de la solde et des indemnités. La GRC renvoie les dossiers sur ces questions devant le CEE pour examen en application des articles 33 et 45.15 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et de l'article 17 du *Règlement de la Gendarmerie royale du Canada*. Le CEE examine tous les documents des dossiers renvoyés par la GRC, lesquels peuvent comprendre des déclarations de la part de membres (plaignants, intimés et autres), des enregistrements vidéo ou audio et des dépositions de témoins, des documents historiques de dossiers de ressources humaines ainsi que d'autres documents. Après l'examen d'un dossier, le CEE présente ses conclusions et recommandations au commissaire de la GRC (qui rend une décision finale) et aux parties. Dans ses conclusions et recommandations, le CEE veille à ce que les principes généraux du droit administratif et du droit du travail, tout comme les obligations prévues dans la *Loi sur la GRC* et d'autres lois pertinentes telles que la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, soient respectés dans le processus décisionnel. Le CEE formule parfois des recommandations afin que des modifications de portée générale soient apportées ou que des mesures soient prises pour régler des questions soulevées dans un dossier (p. ex., des modifications aux politiques ou aux pratiques de gestion de la GRC ou de la formation nouvelle ou supplémentaire à l'intention des membres ou des gestionnaires de la GRC). Les membres de la GRC et le public peuvent consulter les résumés des conclusions et des recommandations du CEE ainsi que les rapports et les documents de recherche de l'organisation en consultant le site Web et les publications du CEE; les membres de la GRC y ont aussi accès par l'intermédiaire d'exposés et d'autres activités de liaison.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

#### **ISSA0 Services internes**

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

#### **Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un

ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.

- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

### **Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada**

AYX00 Examen civil de la conduite des membres de la Gendarmerie royale du Canada dans l'exercice de leurs fonctions

**Description :** La Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC (CCETP) est un organisme indépendant créé par le Parlement. Son rôle consiste à effectuer un examen juste et indépendant de la conduite de membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions. Pour ce faire, la CCETP reçoit les plaintes du public au sujet de la conduite de membres de la GRC et surveille les enquêtes de la GRC concernant les plaintes. Si le plaignant n'est pas satisfait des conclusions de la GRC concernant sa plainte, il peut demander à la CCETP d'effectuer un examen indépendant sur la conduite des membres et la manière dont la GRC a traité l'affaire. Après avoir examiné une plainte, la CCETP peut conclure qu'elle est satisfaite de la manière dont la GRC a réglé la plainte ou elle peut tirer des conclusions et formuler des recommandations à l'intention du commissaire de la GRC et du ministre de la Sécurité publique à l'égard des sujets de préoccupation énoncés dans la plainte. La CCETP examine également des activités particulières de la GRC, fait rapport aux provinces qui passent des contrats de services avec la GRC, effectue des recherches, assure la sensibilisation du public et la liaison avec les collectivités et fait appel aux services d'observateurs indépendants pour enquêter sur des incidents graves mettant en cause des membres de la GRC.

#### **Particulier au ministère(s) :**

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

## Services publics et Approvisionnement

### Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

#### BVV00 Achat de biens et de services

**Description :** Services publics et Approvisionnement Canada achète des biens et des services pour le compte du gouvernement du Canada.

### Particulier au ministère(s) :

- **127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)**

#### BVV01 Leadership en matière d'approvisionnement

### Particulier au ministère(s) :

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVV02 Services d'approvisionnement**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVW00 Paiements et comptabilité**

**Description :** Services publics et Approvisionnement Canada perçoit les recettes et émet les paiements, tient les comptes financiers du Canada, produit les rapports financiers et gère les services de paye et de pension du gouvernement du Canada.

**Particulier au ministère(s) :**

- **127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)**

**BVW01 Administration de la paye fédérale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVW02 Administration de la pension fédérale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVW03 Paiements en remplacement d'impôts aux administrations locales**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVW04 Paiements et perception des recettes**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVW05 Comptabilité et production de rapports à l'échelle du gouvernement**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVW06 Opérations du Cap-Breton (OCB) – Avantages des legs en matière de RH**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

## BVX00 Biens et infrastructure

**Description** :Services publics et Approvisionnement Canada fournit des locaux à bureaux aux fonctionnaires fédéraux et aux parlementaires; construit, entretient et gère les biens fédéraux et d'autres ouvrages publics, comme les ponts et les barrages; et fournit des services connexes aux organisations fédérales.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)**

## BVX01 Locaux fédéraux et Infrastructure

### **Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

## BVX02 Services immobiliers

### **Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

## BVX03 Colline du Parlement et ses environs

### **Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

## BVX04 Opérations du Cap-Breton (OCB) – Gestion du portefeuille

### **Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

## BVY00 Soutien à l'échelle du gouvernement

**Description** :Services publics et Approvisionnement Canada fournit des services administratifs et des outils aux organisations fédérales qui leur permettent d'offrir des programmes et des services aux Canadiens.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)**

## BVY01 Services linguistiques

### **Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVY02 Services de communication**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVY03 Services organisationnels pangouvernementaux**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVY04 Services d'imagerie documentaire**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVY05 Aliénation des biens**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVY06 Stratégie de service**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVY07 Office des normes générales du Canada**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVY08 Services de sécurité et de surveillance**

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

**BVZ00 Ombudsman de l'approvisionnement**

**Description :**

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement mène ses activités sans aucun lien de dépendance avec les autres organisations fédérales. En vertu de la loi, il doit examiner les pratiques d'approvisionnement des organisations fédérales ainsi que les plaintes des fournisseurs canadiens, et fournir des services de règlement des différends.

**Particulier au ministère(s) :**

- **127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)**



## BVZ01 Ombudsman de l'approvisionnement

### **Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

### **Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

### **Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

## ISSA1 Services de gestion et de surveillance

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

## ISSA2 Services de communication

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

## **Services partagés Canada**

### BWC00 Courriel et technologie en milieu de travail

**Description :** Services partagés Canada (SPC) procure, gère et protège les services de courrier électronique pour ses organisations clientes. SPC acquiert et fournit également du matériel et des logiciels pour les appareils en milieu de travail.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **163 - Services partagés Canada**

### BWC01 Courriel

### **Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

### BWC02 Achat de matériel

### **Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

BWC03 Achat de logiciels

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

BWC04 Services de technologie en milieu de travail

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

BWD00 Centres de données

**Description :** Services partagés Canada fournit des services de centres de données modernes, sécurisés et fiables aux organisations clientes pour le stockage, le traitement et la distribution de données à distance, y compris le stockage en nuage et les services informatiques.

**Particulier au ministère(s) :**

- **163 - Services partagés Canada**

BWD01 Impression en bloc

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

BWD02 Fichiers et impression

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

BWD03 Intergiciels et bases de données

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

BWD04 Installations des centres de données

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

BWD05 Solution informatique de haute performance

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

BWD06 Milieu de gamme

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

BWD07 Ordinateur central

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWD08 Entreposage**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWD09 Courtage infonuagique**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWE00 Télécommunications**

**Description :** Services partagés Canada (SPC) fournit des services de communication de données, de voix et de vidéo dans l'ensemble du gouvernement du Canada. SPC fournit également l'infrastructure informatique de TI du centre de contact du gouvernement du Canada, les services cellulaires et les services d'appel gratuit.

**Particulier au ministère(s) :**

- **163 - Services partagés Canada**

**BWE01 Réseau local**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWE02 Réseau étendu**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWE03 Internet**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWE04 Services satellites**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWE05 Appareils mobiles et téléphones fixes**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWE06 Services de conférence**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWE07 Infrastructure du centre de contact**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWE08 Services de voix sans frais**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWF00 Cybersécurité et sécurité de la TI**

**Description :** Services partagés Canada (SPC) collabore avec d'autres ministères du gouvernement du Canada pour fournir des services sécurisés d'infrastructure de TI afin d'assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données électroniques stockées, traitées et transmises par le gouvernement du Canada. SPC coordonne également l'intervention relative aux incidents de sécurité de la TI et de cybersécurité au nom des ministères et organismes du gouvernement du Canada.

**Particulier au ministère(s) :**

- **163 - Services partagés Canada**

**BWF01 Identité et gestion de l'accès**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWF02 Infrastructure secrète**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWF03 Sécurité de l'infrastructure**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWF04 Opérations de cybersécurité et de sécurité de la TI**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWF05 Gestion de la sécurité**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWF06 Accès à distance protégé**

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

**BWG00 Gestion des relations avec la clientèle et des services**

**Description :** Services partagés Canada fournit des fonctions de gestion des relations avec la clientèle et des services afin de veiller à ce que les clients soient appuyés et mobilisés et d'assurer la saine gestion de leurs services de TI durant tout leur cycle de vie.

**Particulier au ministère(s) :**

- **163 - Services partagés Canada**

BWG01 Orientation stratégique

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

BWG02 Gestion des services

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

BWG03 Gestion des comptes

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **163 - Services partagés Canada**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada

ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 163 - Services partagés Canada



## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 163 - Services partagés Canada

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 163 - Services partagés Canada

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### Note(s) :

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### Particulier au ministère(s) :

- 163 - Services partagés Canada

## Société canadienne des postes

### BUD00 Société canadienne des postes

**Description :** La Société a pour mission de créer et d'exploiter un service postal comportant le relevage, la transmission et la distribution de messages, renseignements, fonds ou marchandises, dans le régime intérieur et dans le régime international et de veiller à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

### Particulier au ministère(s) :

- 127 - Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministère des)

## Transports

### Transports (Ministère des)

### BTW00 Réseau de transport sûr et sécuritaire

### Description :

Veiller à ce que le réseau de transport canadien soit sûr et sécuritaire au moyen des lois, des règlements, des politiques et des activités de surveillance.

**Particulier au ministère(s) :**

● **034 - Transports (Ministère des)**

BTW01 Cadre réglementaire de la sécurité aérienne

**Particulier au ministère(s) :**

● 034 - Transports (Ministère des)

BTW02 Surveillance de la sécurité aérienne

**Particulier au ministère(s) :**

● 034 - Transports (Ministère des)

BTW03 Certification de la sécurité aérienne

**Particulier au ministère(s) :**

● 034 - Transports (Ministère des)

BTW04 Cadre réglementaire de la sûreté aérienne

**Particulier au ministère(s) :**

● 034 - Transports (Ministère des)

BTW05 Surveillance de la sûreté aérienne

**Particulier au ministère(s) :**

● 034 - Transports (Ministère des)

BTW06 Services des aéronefs

**Particulier au ministère(s) :**

● 034 - Transports (Ministère des)

BTW07 Cadre réglementaire de la sécurité maritime

**Particulier au ministère(s) :**

● 034 - Transports (Ministère des)

BTW08 Surveillance de la sécurité maritime

**Particulier au ministère(s) :**

● 034 - Transports (Ministère des)

BTW09 Certification de la sécurité maritime

**Particulier au ministère(s) :**

● 034 - Transports (Ministère des)

BTW10 Cadre réglementaire de la sûreté maritime

**Particulier au ministère(s) :**

● 034 - Transports (Ministère des)

**BTW11 Surveillance de la sûreté maritime**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW12 Programme de protection de la navigation**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW13 Cadre réglementaire de la sécurité ferroviaire**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW14 Surveillance de la sécurité ferroviaire**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW15 Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW16 Cadre réglementaire de la sécurité des véhicules automobiles**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW17 Surveillance de la sécurité des véhicules automobiles**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW18 Cadre réglementaire de la sûreté intermodale du transport terrestre**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW19 Surveillance de la sûreté intermodale du transport terrestre**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW20 Cadre réglementaire pour le transport des marchandises dangereuses**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW21 Surveillance du transport des marchandises dangereuses**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW22 Soutien technique du transport des marchandises dangereuses**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW23 Services de la sécurité et la sûreté multimodales**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW24 Programmes de filtrage de sûreté**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTW25 Gestion des urgences**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTX00 Réseau de transport écologique et novateur**

**Description :**

Faire progresser le programme environnemental lié au secteur des transports du gouvernement du Canada par la réduction des émissions atmosphériques nocives; protéger les milieux océanique et marin du Canada par la réduction des répercussions du transport maritime; confirmer un engagement envers l'innovation dans le secteur des transports.

**Particulier au ministère(s) :**

- **034 - Transports (Ministère des)**

**BTX01 Changement climatique et qualité de l'air**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTX02 Protéger les océans et les voies navigables**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTX03 Gérance environnementale des transports**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**BTX04 Innovation dans le secteur des transports**

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

## BTX05 Partenariats avec les Autochtones et mobilisation

### **Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

## BTY00 Réseau de transport efficace

### **Description :**

Appuyer un accès aux marchés efficace pour les produits grâce à des investissements dans les corridors de commerce du Canada; adopter des règles pour veiller à ce que les voyageurs aériens canadiens aient suffisamment de choix et un service accru; gérer les actifs de transport afin d'assurer une valeur pour les Canadiens.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **034 - Transports (Ministère des)**

## BTY01 Cadres qui appuient le marché des transports

### **Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

## BTY02 Analyse du secteur des transports

### **Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

## BTY03 Infrastructure de transport

### **Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

## BTY04 Corridors commerciaux nationaux

### **Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

### **Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou**

**lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **034 - Transports (Ministère des)**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

ISSAZ Services de gestion des acquisitions

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**Administration canadienne de la sûreté du transport aérien  
(ACSTA) (Société d'État)**

## **BEO00 Administration canadienne de la sûreté du transport aérien**

**Description :** L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est responsable de prendre des mesures en vue de fournir un contrôle efficace et efficient des personnes – ainsi que des biens en leur possession ou sous leur contrôle, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à une compagnie aérienne en vue de leur transport – qui ont accès, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée. De plus, la Loi sur l'ACSTA stipule que la prestation des services de contrôle doit être uniforme et se faire dans l'intérêt du public. L'ACSTA a le mandat d'assurer la sûreté dans les quatre secteurs suivants de la sûreté du transport aérien : Contrôle préembarquement Contrôle des bagages enregistrés Contrôle des non-passagers Carte d'identité pour les zones réglementées De plus, aux termes d'une entente conclue avec Transports Canada en 2010, l'ACSTA est autorisée à effectuer le contrôle du fret dans 49 petits aéroports, lorsque la capacité existe.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

## **Office des transports du Canada**

**BTT00** Des services indépendants de réglementation et de règlement des différends pour les fournisseurs et les utilisateurs de services de transport

### **Description :**

Fixer et mettre en application des règles liées à l'économie, à l'accessibilité et à la protection des voyageurs aériens dans le cadre du système de transport national; régler les différends entre les fournisseurs et les utilisateurs de services de transport au moyen de la facilitation, de la médiation, de l'arbitrage et du processus formel de règlement des différends, et fournir des renseignements aux intervenants et aux Canadiens en général sur le système de transport et sur leurs droits et leurs responsabilités en matière de transport.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **040 - Office des transports du Canada**

**BTT01** Analyse et liaison

### **Particulier au ministère(s) :**

- 040 - Office des transports du Canada

**BTT02** Règlement des différends

### **Particulier au ministère(s) :**

- 040 - Office des transports du Canada



## BTT03 Déterminations et conformité

### Particulier au ministère(s) :

- 040 - Office des transports du Canada

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 040 - Office des transports du Canada

## La Société des ponts fédéraux Limitée

### BTU00 Gestion de ponts internationaux

**Description :** Surveiller les intérêts canadiens à l'égard de l'administration des ponts suivants en tant qu'entreprise : le pont international de Sault Ste. Marie, le pont international des Mille-Îles, le pont Blue Water et le pont international de la voie maritime. Administrer les ponts internationaux en assumant une excellente gestion, en adoptant les meilleures pratiques à l'égard du portefeuille de ponts, en optimisant les processus et en établissant de solides partenariats avec les intervenants. Assurer la sûreté et la sécurité des voies internationales commerciales et faciliter le transport efficace des personnes et des biens.

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**Marine Atlantique S.C.C. (Société d'État)**

BTV00 Marine Atlantique S.C.C.

**Description :** Fournir un service de traversier sûr, écologique et de qualité entre l'île de Terre-Neuve et la province de la Nouvelle-Écosse de manière fiable, courtoise et rentable.

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**VIA Rail (Société d'État)**

BTZ00 VIA Rail Canada Inc.

**Description :** Offrir un service de transport ferroviaire voyageur national sécuritaire, sûr, efficace, fiable et respectueux de l'environnement, et qui répond aux besoins des voyageurs du Canada.

**Particulier au ministère(s) :**

- 034 - Transports (Ministère des)

**Conseil du Trésor**

**Secrétariat du Conseil du Trésor**

BXA00 Surveillance des dépenses

**Description :** Revoir les propositions et les autorisations de dépenses; revoir les programmes gouvernementaux actuels et proposés quant à l'efficacité, l'efficacité et la pertinence; informer le Parlement et les Canadiens sur les dépenses du gouvernement.

**Particulier au ministère(s) :**

- **056 - Secrétariat du Conseil du Trésor**

BXA01 Surveillance et soutien au Conseil du Trésor

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

BXA02 Données sur les dépenses, analyses et examens

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

BXA03 Initiatives et politiques relatives aux rapports sur les résultats et le rendement

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**BXA04 Fonds pangouvernementaux**  
**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**BXB00 Leadership administratif**

**Description :** Diriger des initiatives pangouvernementales; élaborer des politiques et établir l'orientation stratégique de l'administration publique sur la prestation de services et l'accès à l'information gouvernementale, et sur la gestion des actifs, des finances, de l'information et de la technologie.

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**BXB01 Initiatives et politiques sur la fonction de contrôleur**

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**BXB02 Initiatives et politiques sur la prestation de services**

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**BXB03 Initiatives et politiques sur la technologie numérique et la sécurité**

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**BXB04 Cadre de responsabilisation de gestion et intégrité de l'ensemble des politiques**

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**BXC00 Employeur**

**Description :** Élaborer des politiques et établir l'orientation stratégique sur la gestion des personnes dans la fonction publique; gérer la rémunération totale (comprenant les pensions et les avantages sociaux) et les relations de travail; entreprendre des projets d'amélioration du rendement à l'appui des objectifs de recrutement et de maintien en poste des employés.

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**BXC01 Négociation collective et relations de travail**

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**BXC02 Gestion des pensions et des avantages sociaux**

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**BXC03 Initiatives et politiques des cadres supérieurs et de gestion des personnes**

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**BXC04 Paiements en tant qu'employeur de la fonction publique**

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**BXD00 Surveillance réglementaire**

**Description :**Élaborer et surveiller les politiques afin de promouvoir de bonnes pratiques réglementaires, revoir les projets de règlement afin de s'assurer qu'ils répondent aux exigences des politiques du gouvernement, et favoriser la coopération en matière de réglementation entre les différentes sphères de compétences.

**Particulier au ministère(s) :**

- **056 - Secrétariat du Conseil du Trésor**

**BXD01 Politique réglementaire et surveillance**

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**BXD02 Coopération en matière de réglementation**

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

**ISSA0 Services internes**

**Description :**Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le**

**système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **056 - Secrétariat du Conseil du Trésor**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

ISSAZ Services de gestion des acquisitions

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

## **École de la fonction publique du Canada**

BTR00 Apprentissage commun dans la fonction publique

**Description :** L'École de la fonction publique du Canada fournit un apprentissage commun à tous les employés de la fonction publique centrale afin qu'ils servent la population canadienne avec excellence.

**Particulier au ministère(s) :**

## • 052 - École de la fonction publique du Canada

BTR01 Apprentissage

### Particulier au ministère(s) :

- 052 - École de la fonction publique du Canada

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 052 - École de la fonction publique du Canada

## Commissariat au lobbying

BVA00 Assurer la transparence et l'obligation de rendre compte des activités de lobbying effectuées auprès de titulaires d'une charge publique pour contribuer à la confiance à l'égard de l'intégrité des décisions prises par le gouvernement

**Description :** L'objet de la *Loi sur le lobbying* et du Code de déontologie des lobbyistes est de rassurer le public canadien que le lobbying est fait d'une manière transparente et selon des normes d'éthique élevées de façon à rehausser la confiance du public dans l'intégrité de la prise de décisions du gouvernement. Le mandat du Commissaire au lobbying est

de créer et gérer le Registre des lobbyistes, d'élaborer et mettre en oeuvre des programmes d'éducation pour faire connaître la Loi et le Code, et d'assurer la conformité à la Loi et au Code.

**Particulier au ministère(s) :**

• **154 - Commissariat au lobbying**

BVA01 Registre des lobbyistes

**Particulier au ministère(s) :**

• 154 - Commissariat au lobbying

BVA02 Sensibilisation et éducation

**Particulier au ministère(s) :**

• 154 - Commissariat au lobbying

BVA03 Conformité et exécution

**Particulier au ministère(s) :**

• 154 - Commissariat au lobbying

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.



### **Particulier au ministère(s) :**

- 154 - Commissariat au lobbying

## **Commissariat à l'intégrité du secteur public**

BTS00 Les divulgations d'actes répréhensibles et les plaintes de représailles du secteur public

### **Description :**

Le Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada (Le Commissariat) améliore la surveillance de la gestion des activités du gouvernement en fournissant aux fonctionnaires et au grand public un processus pour recevoir et enquêter les divulgations d'actes répréhensibles au sein du secteur public fédéral. Il dépose des rapports sur les cas avérés au Parlement, ainsi que formule des recommandations de mesures correctives aux administrateurs généraux. Le Commissariat fourni également aux fonctionnaires et aux anciens fonctionnaires un mécanisme visant à traiter les plaintes de représailles. Il enquête et peut renvoyer des cas au Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **046 - Commissariat à l'intégrité du secteur public**

BTS01 Gestion des divulgations et des représailles

### **Particulier au ministère(s) :**

- 046 - Commissariat à l'intégrité du secteur public

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### **Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux

groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 046 - Commissariat à l'intégrité du secteur public

## **Anciens Combattants**

### **Anciens Combattants (Ministère des)**

BWI00 Avantages, services et soutien

**Description :**

Assurer les soins de santé et le bien-être des vétérans, des personnes à charge ou des conjoints survivants par un éventail de services et d'avantages sociaux, la recherche, les partenariats et la défense de leurs intérêts.

**Particulier au ministère(s) :**

- **021 - Anciens Combattants (Ministère des)**

BWI01 Avantages et allocations pour pensions d'invalidité

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI02 Indemnités d'invalidité, avantages pour blessure grave et de décès

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI03 Allocation pour perte de revenus

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI04 Allocation pour incidence sur la carrière

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI05 Prestations de retraite

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI06 Avantages pour soins de santé

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI07 Services de transition

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI08 Soins de longue durée

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI09 Programme pour l'autonomie des anciens combattants

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI10 Allocation de reconnaissance des aidants naturels

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI11 Allocation aux anciens combattants

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI12 Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI13 Fonds d'urgence pour les vétérans

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI14 Centre d'excellence sur le trouble de stress post-traumatique et les états de santé mentale connexes

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

BWI15 Fonds pour le bien être des vétérans et de leur famille

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

## BWJ00 Commémoration

### **Description :**

Rendre hommage aux sacrifices et aux réalisations de ceux et celles qui ont participé aux efforts militaires du Canada.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **021 - Anciens Combattants (Ministère des)**

## BWJ01 Programme Le Canada se souvient

### **Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

## BWJ02 Programme de funérailles et d'inhumation

### **Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

## BWK00 Ombudsman des vétérans

### **Description :**

Examiner de façon indépendante et impartiale les plaintes et les problèmes liés aux programmes et aux services offerts par le Portefeuille d'Anciens Combattants Canada et respecter la Déclaration des droits des anciens combattants.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **021 - Anciens Combattants (Ministère des)**

## BWK01 Ombudsman des vétérans

### **Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

### **Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le**

**système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **021 - Anciens Combattants (Ministère des)**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

#### ISSA6 Services de gestion de l'information

##### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

#### ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

##### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

#### ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

##### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

#### ISSA9 Services de gestion du matériel

##### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

#### ISSAZ Services de gestion des acquisitions

##### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

##### **Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

### **Tribunal des anciens combattants (révision et appel)**

#### BWL00 Appels

##### **Description :**

Fournir un programme de révision et d'appel indépendant pour les décisions rendues par Anciens Combattants Canada à l'égard des prestations d'invalidité; assurer que les vétérans, les membres des

Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada et leur famille reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit en vertu de la loi pour des invalidités liées au service.

**Particulier au ministère(s) :**

- **021 - Anciens Combattants (Ministère des)**

BWL01 Révision et appel

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

**Note(s) :**

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

**Particulier au ministère(s) :**

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

## **Services aux Autochtones**

### **Services aux Autochtones Canada (Ministère des)**

## BWS00 Individus et familles

**Description** :Soutenir le bien-être des enfants, individus et familles autochtones vivant dans les réserves et dans les centres urbains par la prestation de services. Cela inclut du financement essentiel pour les Premières nations pour : l'éducation pour les étudiants du primaire, secondaire et post-secondaire; les services culturellement appropriés pour les enfants pris en charge; les services de protection et de prévention de la violence familiale; le soutien aux aînés, adultes et enfants atteints de maladies chroniques ou handicapés; et l'aide au revenu pour les individus et les familles dans le besoin. Également compris sont les programmes et services pour les Autochtones en transition vers ou vivant dans des centres urbains.

### BWS01 Éducation

### BWS02 Aide au revenu

### BWS03 Aide à la vie autonome

### BWS04 Services d'aide à l'enfance et à la famille des Premières Nations

### BWS05 Prévention de la violence familiale

### BWS06 Programmes urbains pour les peuples Autochtones

## BWT00 Développement communautaire et régional

**Description** :Soutenir les efforts des collectivités autochtones et nordiques concernant les infrastructures communautaires, la gestion des ressources naturelles et la gestion de l'environnement. Cela comprend : l'acquisition, la construction, l'exploitation et l'entretien des infrastructures essentielles et de la connectivité; la gestion des terres et le développement des ressources et le développement de l'énergie propre.

### BWT01 Gouvernance autochtone et capacités

### BWT02 L'eau et les eaux usées

### BWT03 Installations d'enseignement

### BWT04 Logement

### BWT05 Autres infrastructures et activités communautaires

### BWT06 Aide à la gestion des urgences

## BWU00 La santé des populations des Premières nations et Inuits

**Description** :Contribuer à améliorer les résultats en matière de santé pour les Premières Nations et les Inuits en offrant ou en finançant des programmes et des services de santé destinés aux communautés inuites et des Premières Nations et en offrant des avantages de santé supplémentaires aux membres des Premières Nations et aux Inuits admissibles.

### BWU01 Pratique clinique et soins aux clients

### BWU02 Soins à domicile et en milieu communautaire

### BWU03 Contrôle et gestion des maladies transmissibles

### BWU04 Bien-Être mental

### BWU05 Vie saine

### BWU06 Développement des enfants en santé

### BWU07 Initiative du principe de Jordan – Principe de l'enfant d'abord



BWU08 Prestations supplémentaires en Santé

BWU09 Planification de la santé, gestion de la qualité et intégration des systèmes

BWU10 Ressources humaines en santé

BWU11 Établissements de santé

BWU12 Infostructure cybersanté

BWU13 Gouvernance tripartite de la Colombie-Britannique en matière de santé

BWU14 Hygiène du milieu

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

#### ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

#### ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

#### ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

#### ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

#### ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

#### ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

#### ISSAZ Services de gestion des acquisitions

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

## **Institutions démocratiques**

### **Bureau du directeur général des élections**

#### BGG00 Administration et surveillance des activités électorales

**Description :**

Préparer et conduire les élections et les référendums fédéraux et en faire rapport conformément au cadre législatif, tout en assurant l'intégrité du processus électoral.

**Particulier au ministère(s) :**

- **015 - Bureau du directeur général des élections**

#### BGG01 Prestation des services de vote et gestion en région

**Particulier au ministère(s) :**

- 015 - Bureau du directeur général des élections

## BGG02 Registre national des électeurs et géographie électorale

### Particulier au ministère(s) :

- 015 - Bureau du directeur général des élections

## BGG03 Renseignements électoraux et sensibilisation

### Particulier au ministère(s) :

- 015 - Bureau du directeur général des élections

## BGG04 Intégrité électorale et conformité réglementaire

### Particulier au ministère(s) :

- 015 - Bureau du directeur général des élections

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### Note(s) :

- La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
- Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.

### Particulier au ministère(s) :

- 015 - Bureau du directeur général des élections

## Sciences

### Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

## BNR00 Financement de la recherche et de la formation en sciences naturelles et en génie

### **Description :**

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, favorise et appuie la recherche et la formation de chercheurs en sciences naturelles et en génie au moyen de subventions et de bourses afin de développer le talent, de stimuler les découvertes et d'appuyer l'innovation en vue de retombées économiques et sociales pour les Canadiens.

### **Particulier au ministère(s) :**

- **027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie**

## BNR01 Recherche axée sur la découverte

### **Particulier au ministère(s) :**

- 027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

## BNR02 Formation en recherche et perfectionnement des compétences

### **Particulier au ministère(s) :**

- 027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

## BNR03 Partenariats de recherche

### **Particulier au ministère(s) :**

- 027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

## ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

### **Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

## ISSA6 Services de gestion de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

## ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

## ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

## ISSA9 Services de gestion du matériel

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

## ISSAZ Services de gestion des acquisitions

### **Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

### **Particulier au ministère(s) :**

- 027 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

## **Conseil de recherches en sciences humaines**

### BNT00 Financement de la recherche et formation en sciences humaines

**Description :** Par l'entremise de subventions et de bourses d'études et de recherche, le Conseil de recherches en sciences humaines s'emploie à promouvoir et à appuyer la recherche et la formation en recherche dans le domaine des sciences humaines afin de cultiver le talent, de produire des connaissances et d'établir des liens en vue de retombées économiques, culturelles et sociales pour les Canadiens.

**Particulier au ministère(s) :**

- **063 - Conseil de recherches en sciences humaines**

BNT01 Recherche axée sur la connaissance

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

BNT02 Formation en recherche et perfectionnement des compétences

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

BNT03 Partenariats de recherche

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

BNT04 Fonds Nouvelles frontières en recherche

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

BNU00 Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche

**Description :**

Au nom du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et des Instituts de recherche en santé du Canada, et en son propre nom, le Conseil de recherches en sciences humaines fournit un soutien financier à des universités, à des collèges, à des hôpitaux et à des instituts de recherche affiliés afin de rembourser une partie des coûts indirects associés à la recherche financée.

**Particulier au ministère(s) :**

- **063 - Conseil de recherches en sciences humaines**

BNU01 Fonds de soutien à la recherche

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

ISSA0 Services internes

**Description :** Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Vous trouverez ci-dessous une liste des codes que composent son répertoire de programmes.

**Note(s) :**

- **La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). Toutefois, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.**

**Particulier au ministère(s) :**

- **063 - Conseil de recherches en sciences humaines**

ISSA1 Services de gestion et de surveillance

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

ISSA2 Services de communication

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

ISSA3 Services juridiques

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

ISSA4 Services de gestion des ressources humaines

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines



#### ISSA5 Services de gestion financière

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

#### ISSA6 Services de gestion de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

#### ISSA7 Services de gestion de la technologie de l'information

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

#### ISSA8 Services de gestion des biens immobiliers

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

#### ISSA9 Services de gestion du matériel

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

#### ISSAZ Services de gestion des acquisitions

**Note(s) :**

- La note relative au code ISSA0 s'applique.

**Particulier au ministère(s) :**

- 063 - Conseil de recherches en sciences humaines

# Autres que dépenses budgétaires

## Receveur général

SAA00 Fonctionnement du Receveur général

**Particulier au ministère(s) :**

- 097 - Receveur général

SAA01 Sociétés d'État consolidées et autres entités-Agriculture et Agroalimentaire

**Particulier au ministère(s) :**

- 097 - Receveur général

SAA02 Sociétés d'État consolidées et autres entités-Patrimoine canadien

**Particulier au ministère(s) :**

- 097 - Receveur général

SAA03 Sociétés d'État consolidées et autres entités-Finances

**Particulier au ministère(s) :**

- 097 - Receveur général

SAA04 Sociétés d'État consolidées et autres entités-Affaires mondiales

**Particulier au ministère(s) :**

- 097 - Receveur général

SAA05 Sociétés d'État consolidées et autres entités-Affaires autochtones et du Nord

**Particulier au ministère(s) :**

- 097 - Receveur général

SAA06 Sociétés d'État consolidées et autres entités-Infrastructure et Collectivités

**Particulier au ministère(s) :**

- 097 - Receveur général

SAA07 Sociétés d'État consolidées et autres entités-Innovation, Sciences et Développement économique

**Particulier au ministère(s) :**

- 097 - Receveur général

SAA08 Sociétés d'État consolidées et autres entités-Ressources naturelles

**Particulier au ministère(s) :**

- 097 - Receveur général

**SAA09 Sociétés d'État consolidées et autres entités-Services publics et  
Approvisionnement**

**Particulier au ministère(s) :**

- 097 - Receveur général

**SAA10 Sociétés d'État consolidées et autres entités-Transports**

**Particulier au ministère(s) :**

- 097 - Receveur général

**SBA00 Provision centrale**

**Particulier au ministère(s) :**

- 097 - Receveur général

**Pension de retraite**

**SCA00 Comptabilité de la pension de retraite**

**Particulier au ministère(s) :**

- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

**Bureau de service de paye**

**SDA00 Déductions de salaire**

**Particulier au ministère(s) :**

- 079 - Grand livre général du système de la paye

# Liste complète des notes de mise à jour pour codes de programme pour 2018 à 2019

Code	Date	État	Note
BAA00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BAB00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BCZ00	2018-03-09	Créer	Nouveau code pour le ministère 180.
BCZ01	2018-03-09	Créer	Nouveau code pour le ministère 180.
BCZ02	2018-03-09	Créer	Nouveau code pour ministère 180.
BCZ03	2018-03-09	Créer	Nouveau code pour ministère 180.
BED00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 023 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BED01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BED02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BED03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BED04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BED05	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BED06	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BED07	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BEE00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 170 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BEE01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BEE02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BEE03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BEG00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 144 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BEG01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BEG02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BEG03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BEG04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BEO00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BEO00	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BEZ00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 116 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme

			de 2016-2017 ont été suspendus.
BEZ01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BFD00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BFD00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BFI00	2019-02-12	Suspendu	Code désactivé à la demande du SCT.
BFI00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BFJ00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BFJ00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BFO00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 102 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BFO01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BFY00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BFY01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BFZ00	2017-12-13	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 100 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BFZ01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGA00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BGA00	2017-12-12	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 134 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGB00	2017-12-12	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 133 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGB01	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGB02	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.



BGB03	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGC00	2017-12-12	Modifier	À partir de 2018-2019, le ministère 032 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGC00	2017-12-12	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 133 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGC01	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGC02	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGC03	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGC04	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGD00	2017-12-12	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 050 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.

BGD01	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGD02	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGD03	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGE00	2017-12-12	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 050 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGE01	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGE02	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGE03	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGE04	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGE05	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BGE06	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGE07	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGF00	2017-12-12	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 050 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGF01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGF02	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGG00	2017-12-13	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 015 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGG01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGG02	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BGG03	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGG04	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGH00	2017-12-13	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 076 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGH01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGI00	2017-12-13	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 076 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGI01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGJ00	2017-12-13	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 091 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.

BGK00	2017-12-13	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 091 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGL00	2017-12-13	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGM00	2017-12-13	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 014 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGM01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGM02	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGM03	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGM04	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGM05	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BGM06	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGM07	2018-11-08	Créer	Un nouveau programme approuvé par le SCT a été ajouté. Programme particulier au ministère 014.
BGM08	2018-12-13	Créer	Nouveau programme particulier au ministère 014.
BGM09	2018-12-21	Créer	Nouveau code de programme créé pour le ministère 014.
BGN00	2017-12-13	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor en vigueur dès 2018-2019.
BGN01	2017-12-13	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGN02	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGN03	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO00	2017-12-13	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO02	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BGO03	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO04	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO05	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO06	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO07	2018-01-31	Modifier	Titre modifiée.
BGO07	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO08	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO09	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO10	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO11	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BGO12	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO13	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO14	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO15	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO16	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO17	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO18	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO19	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO20	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGO21	2018-05-25	Créer	Nouveau code de programme particulier au ministère 014.



BGO22	2019-01-03	Créer	Nouveau code de programme créé pour le ministère 014.
BGP00	2017-12-13	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGP01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGP02	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGP03	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGP04	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGP05	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGP06	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGP07	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGQ00	2017-12-13	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BGQ01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGQ02	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGQ03	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGQ04	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGQ05	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGR00	2017-12-13	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 007 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGR01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGR02	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BGR03	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGS00	2017-12-13	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGS01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGS02	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGS03	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGS04	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGS05	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGT00	2017-12-13	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGT01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BGT02	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGT03	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGT04	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGT05	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGT06	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGU00	2017-12-13	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGU01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGU02	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGV00	2017-12-13	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BGV01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGV02	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGW00	2017-12-13	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 124 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGW01	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGW02	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGW03	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGW04	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGW05	2017-12-13	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BGX00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 002 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BGX01	2018-11-21	Modifier	Titre modifié à la demande du SCT.
BGX01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGX02	2018-11-21	Suspendu	Ce code n'est pas requis. Suspendu à la demande du SCT.
BGX02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGX03	2018-11-21	Suspendu	Ce code n'est pas requis. Suspendu à la demande du SCT.
BGX03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGX04	2018-11-21	Suspendu	Ce code n'est pas requis. Suspendu à la demande du SCT.
BGX04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGY00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BGZ00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BKX00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.

BKX00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BKY00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 008 utilisera la nouvelle structure redditionnelle dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BKZ00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BKZ00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BLL00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 012 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BLL01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BLL02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BLL03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BLM00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 119 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BLM01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BLM02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BLM03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNL00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 078 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BNL01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNL02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNL03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.



BNL04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNM00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 062 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BNM01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNM02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNM03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNM04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNM05	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNM06	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BNM07	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNM08	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNM09	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNN00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 033 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BNN01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNN02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNN03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNN04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BNN05	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNO00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNO01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNO02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNO03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNO04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BNP03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP05	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP06	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP07	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP08	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP09	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP10	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP11	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BNP12	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP13	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP14	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP15	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNP16	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 035 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BNQ01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BNQ03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ05	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ06	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ07	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ08	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ09	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ10	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ11	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BNQ12	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ13	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ14	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ15	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ16	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ17	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ18	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ19	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ20	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BNQ21	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNQ22	2018-06-19	Créer	Nouveau programme créé pour le ministère 035.
BNR00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 027 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BNR01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNR02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNR03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNS00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BNS00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNT00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 063 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.



BNT01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNT02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNT03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNT04	2019-01-15	Créer	Un nouveau code de programme particulier au ministère 063 a été créé.
BNU00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNU01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNV00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 054 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BNV01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNV02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BNV03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNV04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNV05	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNW00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 044 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BNW01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNW02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNW03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNW04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BNX00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 013 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BNX01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNX02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNX03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNY00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNY01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNY02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNY03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BNY04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNY05	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNY06	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNY07	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNY08	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNY09	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNY10	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNZ00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 051 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.

BNZ01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNZ02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BNZ03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRD00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 019 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BRD01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRD02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRE00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRE01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BRF00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 096 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BRF01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRG00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRG01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRG02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRH00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 080 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BRH01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRH02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BRI00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BRI00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRJ00	2019-02-12	Suspendu	Code suspendu à la demande du SCT.
BRJ00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRK00	2019-02-12	Suspendu	Code suspendu à la demande du SCT.
BRK00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRL00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BRL00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRM00	2019-02-12	Suspendu	Code suspendu à la demande du SCT.
BRM00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRN00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BRN00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRO00	2019-02-12	Suspendu	Code suspendu à la demande du SCT.
BRO00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRP00	2019-02-12	Suspendu	Code suspendu à la demande du SCT.

BRP00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRQ00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BRQ00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRR00	2019-02-12	Suspendu	Code suspendu à la demande du SCT.
BRR00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRS00	2019-02-12	Suspendu	Code suspendu à la demande du SCT.
BRS00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRT00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 016 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BRT01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRT02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRT03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.



BRU00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BRU00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRV00	2019-02-12	Suspendu	Code suspendu à la demande du SCT.
BRV00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRW00	2019-02-12	Suspendu	Code suspendu à la demande du SCT.
BRW00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRX00	2019-02-12	Suspendu	Code suspendu à la demande du SCT.
BRX00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRY00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BRY00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BRZ00	2019-02-12	Suspendu	Code suspendu à la demande du SCT.
BRZ00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSD00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 135 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.

BSD01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSD02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSD03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSE00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSE01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSE02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSE03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSE04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSF00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BSF01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSG00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSG01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSG02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSG03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSG04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSH00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSH01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSI00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 145 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme

			de 2016-2017 ont été suspendus.
BSI01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSI02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSI03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSI04	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSJ00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSJ01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSJ02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSK00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BSK00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSL00	2019-02-12	Suspendu	Code suspendu à la demande du SCT.

BSL00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSM00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 039 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BSM01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSN00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BSN00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSO00	2019-02-12	Suspendu	Code suspendu à la demande du SCT.
BSO00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSP00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSP01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSP02	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BSP03	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSQ00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 037 utilisera la nouvelle structure redditionnelle dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BSR00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSS00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 147 utilisera la nouvelle structure redditionnelle dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BST00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 067 utilisera la nouvelle structure redditionnelle dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BSU00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSV00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 017 utilisera la nouvelle structure redditionnelle dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.

BSW00	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé pour le ministère 176 dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSX00	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé pour le ministère 009 dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSY00	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BSZ00	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTE00	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé pour le ministère 151 dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTF00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 086 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BTF01	2017-12-14	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTF02	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BTF03	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTF04	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTF05	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTF06	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTF07	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTF08	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTF09	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTF10	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTF11	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.



BTF12	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTG00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTG01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTG02	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTG03	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTG04	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTG05	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTG06	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTG07	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BTH00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTH01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTH02	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTH03	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTH04	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTH05	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTH06	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTI00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTI01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BTI02	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTI03	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTI04	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTI05	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTI06	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTI07	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTI08	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTJ00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 047 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus
BTJ01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BTJ02	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTJ03	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTJ04	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTJ05	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTK00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 142 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus
BTK01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTK02	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTK03	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BTK04	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTK05	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTK06	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTK07	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTK08	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTK09	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTK10	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTK11	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTK12	2018-05-25	Créer	Nouveau code de programme particulier au ministère 142.
BTK13	2018-12-06	Créer	Un nouveau code de programme a été ajouté au plan comptable de l'exercice financier 2018-2019 pour le ministère 142.

BTL00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 041 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BTL01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTL02	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTL03	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTL04	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTL05	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTL06	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTL07	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BTL08	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTL09	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTL10	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTL11	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTL12	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTL13	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTM00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTM01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTM02	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BTM03	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTM04	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTM05	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTM06	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTM07	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTM08	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTM09	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTM10	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTM11	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.



BTM12	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTN00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BTN00	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTO00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTO01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTO02	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTO03	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTO04	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTO05	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTO06	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BTO07	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTO08	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTP00	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTQ00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BTQ00	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTR00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 052 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BTR01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTS00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 046 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BTS01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BTT00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 040 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BTT01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTT02	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTT03	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTU00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BTU00	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTV00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BTV00	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW00	2017-12-14	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 034 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.

BTW01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW02	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW03	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW04	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW05	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW06	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW07	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW08	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW09	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BTW10	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW11	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW12	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW13	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW14	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW15	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW16	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW17	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW18	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BTW19	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW20	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW21	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW22	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW23	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW24	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTW25	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTX00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTX01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BTX02	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTX03	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTX04	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTX05	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTY00	2017-12-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créée dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTY01	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTY02	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTY03	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTY04	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BTZ00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.

BTZ00	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUD00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BUD00	2017-12-14	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUE02	2018-11-21	Suspendu	Ce code n'est pas requis. Suspendu à la demande du SCT.
BUF00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 085 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BUF01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUF02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUF03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUF04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUF05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.



BUF06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUF07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUF08	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUF09	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUF10	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUF11	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUF12	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUG00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUG01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BUG02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUG03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUG04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUG05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUH00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 136 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BUH01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUH02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUH03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BUH04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUH05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUH06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUH07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUH08	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUH09	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUH10	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUH11	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUH12	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BUH13	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUH14	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUH15	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUI00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 061 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BUI01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUI02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUI03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUJ00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 053 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.

BUJ01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUJ02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUJ03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUJ05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUJ06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUJ07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUK00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUK01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUK02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BUK03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUK04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUK05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUK06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUK07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUK08	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUK09	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUK10	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUL00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BUL01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUL02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUL03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUL04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUM00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 165 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BUM01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUM02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUN00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 018 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.

BUN01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUN02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUN03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUN04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUN05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUN06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUN07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUO00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUO01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.



BUO02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUO03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUO04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUO05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUO06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUO07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUO08	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUO09	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUO10	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BUO11	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUP00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUP01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUP02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUP03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUP04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUP05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUP06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUP07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BUP08	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUP09	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUP10	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUQ00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUQ01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUQ02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUQ03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUQ04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUQ05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BUQ06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUQ07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUQ08	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUR00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUR01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUR02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUR03	2019-01-16	Modifier	Le titre anglais a été corrigé.
BUR03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUR04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUR05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BUS00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUS01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUS02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUS03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUS04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUS05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUS06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUS07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUS08	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BUS09	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUS10	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUS11	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUS12	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUS13	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUT00	2017-12-20	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 141 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BUT01	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUU00	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUU01	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BUV00	2017-12-20	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 006 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BUV01	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUV02	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUV03	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUV04	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUV05	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUV06	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUV07	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUV08	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BUV09	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUV10	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUV11	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUW00	2017-12-20	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 139 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BUW01	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUW02	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUX00	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUX01	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.



BUX02	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUY00	2017-12-20	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 095 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BUY01	2018-06-14	Suspendu	Inventaire de programme non requis pour ce ministère selon le SCT.
BUY01	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUY02	2018-06-14	Suspendu	Inventaire de programme non requis pour ce ministère selon le SCT.
BUY02	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUY03	2018-06-14	Suspendu	Inventaire de programme non requis pour ce ministère selon le SCT.
BUY03	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUY04	2018-06-14	Suspendu	Inventaire de programme non requis pour ce ministère selon le SCT.
BUY04	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUY05	2018-06-14	Suspendu	Inventaire de programme non requis pour ce ministère selon le SCT.
BUY05	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BUY06	2018-06-14	Suspendu	Inventaire de programme non requis pour ce ministère selon le SCT.
BUY06	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BUZ00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 138 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BUZ01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB00	2017-12-20	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 005 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BVB01	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB02	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB03	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB04	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB05	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVB06	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB07	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB08	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB09	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB10	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB11	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB12	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB13	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB14	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVB15	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB16	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVB17	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVC00	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVC01	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVC02	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVC03	2018-06-01	Modifier	Ce code ne peut être utilisé que par le ministère 005.
BVC03	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVC04	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVC05	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVC06	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVC07	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVC08	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVC09	2018-06-14	Suspendu	De nouveaux codes particuliers au ministère 123 ont été créés.
BVC09	2018-06-01	Créer	Code particulier à Exporation et Développement Canada (Société d'État).
BVD00	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVD01	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVD02	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVD03	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVD04	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVD05	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVD06	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVD07	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVD08	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVD09	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVD10	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVD11	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVD12	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVD13	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVE00	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVE01	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVE02	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVF00	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVF01	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVF02	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVF03	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVF04	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVF05	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVF06	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVF07	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVF08	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 022 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BVG01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.



BVG07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG08	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG09	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG10	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG11	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG12	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG13	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG14	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVG15	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVG16	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé à la demande du SCT.
BVH00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH05	2018-03-08	Modifier	Correction au titre de la version française seulement.
BVH05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVH08	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH09	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH10	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH11	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH12	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH13	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH14	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH15	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVH16	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVH17	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI00	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.
BVI00	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI01	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.
BVI01	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI02	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.
BVI02	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI03	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.
BVI03	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI04	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.
BVI04	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI05	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.
BVI05	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI06	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.

BVI06	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI07	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.
BVI07	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI08	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.
BVI08	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI09	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.
BVI09	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI10	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.
BVI10	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI11	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.
BVI11	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI12	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.
BVI12	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI13	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.

BVI13	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVI14	2018-12-19	Suspendu	Ce code de programme a été suspendu.
BVI14	2017-12-20	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVJ00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 137 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BVJ01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVK00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 055 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BVK01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVL00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 088a utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été

			suspendus.
BVL01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVM00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 109 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BVM01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVM02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVN00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 011 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BVN01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVN02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVN03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVN04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVO00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVO01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVP00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 148 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BVP01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVP02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVP03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.



BVQ00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVQ01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVQ02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVQ03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVQ04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVR00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVR01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVR02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVR03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVS00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 088 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BVS01	2017-12-19	Modifier	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVS01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVS02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVS03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVT00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVT01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVT02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVT03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVT04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVT05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVT06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVU00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVU01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVU02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVU03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVV00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 127 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.

BVV01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVV02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVW00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVW01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVW02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVW03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVW04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVW05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVW06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVX00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVX01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVX02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVX03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVX04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVY00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVY01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVY02	2017-12-19	Modifier	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVY03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BVY04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVY05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVY06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVY07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVY08	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVZ00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVZ01	2017-12-19	Modifier	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BVZ01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWB00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 004 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.

BWB01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWB02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWB03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWC00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWC01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWC02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWC03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWC04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWD00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BWD01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWD02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWD03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWD04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWD05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWD06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWD07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWD08	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWD09	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.



BWE00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWE01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWE02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWE03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWE04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWE05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWE06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWE07	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWE08	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BWF00	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWF01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWF02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWF03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWF04	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWF05	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWF06	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWG00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 163 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.

BWG01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWG02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWG03	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWH00	2017-12-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 083 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BWH01	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWH02	2017-12-19	Créer	Nouveau code créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWI00	2018-01-31	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 021 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.
BWI01	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé à la demande du SCT.
BWI02	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé.

BWI03	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWI04	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWI05	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWI06	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWI07	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWI08	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWI09	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWI10	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWI11	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWI12	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWI13	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWI14	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWI15	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWJ00	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWJ01	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BWJ02	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWK00	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWK01	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWL00	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWL01	2018-01-31	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWM00	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWM01	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWM02	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWM03	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWM04	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWM05	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BWM06	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWM07	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWM08	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWM09	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWM10	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWM11	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWM12	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWM13	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWN00	2018-02-19	Créer	À partir de 2018-2019, le ministère 001 utilisera la nouvelle structure redditionnelle composée de responsabilités essentielles et de répertoires de programmes dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor. Conséquemment, tous leurs codes de programme de 2016-2017 ont été suspendus.

BWN01	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWN02	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWN03	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWN04	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWN05	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWN06	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWN07	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWN08	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWO00	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWO01	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BWO02	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWO03	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWO04	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWO05	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWO06	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWP00	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWP01	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWP02	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWP03	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.



BWP04	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWP05	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWP06	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWP07	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWP08	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWP09	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWP10	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWP11	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWQ00	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BWQ01	2018-02-19	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWR00	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWR01	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWR02	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWR03	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWR04	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWR05	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWR06	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWR07	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BWR08	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWR09	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWR10	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWV00	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWV01	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWW00	2018-03-08	Activé	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWW00	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWW01	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWW02	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BWW03	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWW04	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWW05	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWW06	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWW07	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWW08	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWW09	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWX00	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWX01	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.

BWX02	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWY00	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWY01	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWY02	2018-03-08	Créer	Nouveau code créé dans le cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.
BWZ00	2018-03-29	Créer	Code créé pour nouveau ministère 183.
BXE00	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BXE00	2018-06-14	Créer	Nouvelle responsabilité essentielle créé pour le ministère 123.
BXE01	2019-02-12	Modifier	Titre et description modifiés à la demande du SCT.
BXE01	2018-06-14	Créer	Nouveau programme pour le ministère 123.
ISSA0	2018-12-19	Suspendu	Le Bureau du vérificateur général n'a pas à utiliser ce code. Par conséquent, ce code a été suspendu.
ISSA0	2018-12-19	Suspendu	L'Administration du pipe-line du Nord n'a pas à utiliser ce code. Par conséquent, ce code de programme est suspendu.
ISSA0	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.

ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-13	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-13	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-13	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-13	Créer	Nouveau code à utiliser pour services internes.
ISSA0	2017-12-12	Créer	Nouveau code de services internes.
ISSA0	2017-12-12	Créer	Nouveau code de répertoire de programme créé dans la cadre de la politique sur les résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor.





ISSA1	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA1	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA1	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA1	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA1	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

ISSA2	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA2	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

ISSA3	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA3	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

ISSA3	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA4	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

ISSA5	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA5	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA6	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2018-12-05	Modifier	Ajout mineur au titre français.



ISSA7	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

ISSA7	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA7	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

ISSA8	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA8	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2018-12-05	Modifier	Le mot 'material' a été remplacé par 'materiel' dans le titre anglais.
ISSA9	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

ISSA9	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSA9	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

ISSAZ	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-19	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-14	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

ISSAZ	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.
ISSAZ	2017-12-13	Créer	Nouveaux codes à utiliser pour services internes.

# Notes de bas de page

1. La majorité des ministères et des organismes doit remplacer le A par un zéro (0). **Toutefois**, dans de rares cas, lorsqu'un ministère ou un organisme a plus d'un crédit par type de crédit (dépenses de programme, de fonctionnement, en capital) ou lorsqu'un ministère ou un organisme est autorisé à utiliser le système financier d'un ministère d'accueil et que sa comptabilité est incluse dans la balance de vérification du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) de ce ministère d'accueil, le A serait remplacé séquentiellement par un 1 pour le premier crédit/organisme, et par un 2 pour un deuxième crédit/organisme, etc.
2. La note relative au code ISSA0 s'applique.
3. Ce ministère n'a pas à ventiler les dépenses relatives aux services internes en utilisant les codes de programmes spécifiques aux groupes suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Ce ministère utilisera strictement le code des services internes.